UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ADMINISTRER LE JARDIN DU ROI: PARIS, 1739-1788

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE À LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR ÉLISABETH ROCHON

MAI 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Merci pour votre écoute généreuse, votre patience et vos conseils judicieux tout au long de ce processus. Vos encouragements m'ont permis de croire en ce projet et je vous suis reconnaissante pour toutes les opportunités offertes depuis mon baccalauréat. Votre soutien représente beaucoup pour moi. Merci aux professeurs et chargés de cours du département d'histoire de l'UQAM pour vos enseignements et particulièrement à Louise Gavard: merci pour les discussions, ton humour et ton support depuis le début de mon parcours. Merci à Jean-Luc Chappey qui a rendu mon séjour aux archives possible ainsi qu'à Daniel Roche, Youri Carbonnier et Pierre-Yves Beaurepaire pour les échanges généreux. Je tiens aussi à remercier la Faculté des sciences humaines de l'UQAM pour le précieux soutien financier qu'elle m'a apporté afin d'entreprendre cette étape cruciale de mon cheminement académique.

Cette entreprise n'aurait pas été aussi passionnante sans l'appui de plusieurs amis des deux côtés de l'océan. Pauline, merci d'avoir fait de mon séjour à Paris une si belle aventure. Merci à mes meilleures, Marie-Claude et Gabrielle. Merci à Marie-Pier, Daphné, Andrée-Anne et à mes ami(e)s du GRHS, Sofi, Véronique, Dominique, Julie et Julien pour votre aide, nos échanges passionnants et les précieuses références. À mes chers parents, merci d'avoir tant sacrifié afin de m'offrir un foyer chaleureux et la meilleure éducation possible, c'est le plus bel héritage que vous m'ayez légué. Merci à mes frères et sœurs et leurs conjoint(e)s: Anne, Martin-Karl, Thomas, Mélanie, Marie, Philippe et à ma nièce, la belle Jeanne. Merci Guy, Sylvie, Joanne, Carole et François pour votre support. Enfin, à mon mari Steven: merci de croire en moi depuis le tout début et d'être le complice quotidien de cette aventure.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS
TABLE DES MATIÈRES II
LISTE DES FIGURESVI
LISTE DES TABLEAUXVII
RÉSUMÉ
ABSTRACT
INTRODUCTION
Le Jardin du Roi : fondation et évolution
Un espace urbain
Problématique
Plan du mémoire
CHAPITRE I12
UN PHARE SCIENTIFIQUE PARISIEN POUR L'EUROPE 12
1.1 Les sources
1.1.1 La série AJ/15 sur le Muséum national d'histoire naturelle
1.1.2 La série O ¹ à la Maison du Roi
1.1.3 Les archives de la Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle 13
1.1.4 Autres sources
1.1.5 Critique des sources
1.2 Traitement des sources et leur dépouillement

1.3 Le Jardin du Roi : état des lieux
1.3.1 Les études sur le Jardin du Roi
1.3.1.1 Les recherches institutionnelles
1.3.1.2 Un jardin révolutionnaire
1.3.1.3 Le Jardin du Roi au cœur de réseaux d'échanges
1.3.2 Les études sur les cours publics parisiens
1.4 L'administration du Jardin du Roi sous Buffon
1.4.1 Buffon à la tête du Jardin du Roi
1.4.2 La vision ambitieuse de Buffon
1.4.3 Patronage, amitiés et financement
1.5. L'homme sur le terrain : André Thouin
Conclusion
Conclusion
CHAPITRE II

2.3.3 Le jardin des pauvres
2.3.4 Un chantier ouvert vers l'extérieur ?
Conclusion63
CHAPITRE III
3.1 Un jardin royal66
3.1.1 La livrée du roi : quand le vêtement fait autorité
3.2 La surveillance, un enjeu continuel69
3.2.1 Des règlements et des ordonnances royales inefficaces
3.2.2 Une équipe chargée de la surveillance
3.2.3 Des installations
3.2.4 Un poste de garde dans le faubourg Saint-Victor
3.2.5 La surveillance lors des travaux
3.3 La nuit au Jardin du Roi
3.3.1 Les vols
3.3. 2 L'éclairage
Conclusion
CHAPITRE IV
4.1 L'entretien du domaine
4.1.1 Les serres
4.1.2 La butte et le labyrinthe
4.1.3 L'alimentation en eau
4.1.4 Les intempéries 98

4.2 L'embauche ordinaire au Jardin du Roi
4.3 Les grands travaux d'agrandissement de Buffon
4.3.1 La gestion des chantiers
4.3.2 L'aménagement du Jardin du Roi avant 1782
4.3.3 Accélération des constructions 116
4.4 Des efforts récompensés
4.4.1 Pourboires
4.4.2 Pensions et indemnités
4.4 Un client fidèle
4.5.1 Les fournitures pour la culture des plantes
4.5.2 Les marchands de matériaux de construction
Conclusion
CONCLUSION
ANNEXE A
ANNEXE B
ANNEXE C
ANNEXE D
BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 Le Jardin du Roi et ses environs : quartier de la place Maubert, 1714	.7
Figure 2.2 Le Jardin du Roi à Paris en 1790	.9

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 Les employés réguliers logés au Jardin du Roi depuis plus de cinq	
ans en 1794	. 104
Tableau 4.2 Les employés réguliers non-logés au Jardin du Roi	. 107
Tableau 4.3 Les entrepreneurs réguliers du Jardin du Roi de 1760 à 1788	. 112
Tableau 4.4 Les différents types d'ouvriers qui travaillent pour le Jardin du	
Roi de 1760 à 1788	. 114
Tableau 4.5 Marchands de pierre réguliers du Jardin du Roi de 1760 à 1788	. 126
Tableau 4.6 Marchands réguliers du Jardin du Roi de 1760 à 1788	. 127
Tableau 4.7 : Les tâches liées au chauffage des serres du Jardin du Roi de	
1760 à 1788	. 142

RÉSUMÉ

Le Jardin du Roi de Paris devient au cours du XVIIIe siècle un établissement d'enseignement des sciences naturelles très réputé partout en Europe. En plus d'offrir aux étudiants des cours de botanique, d'anatomie et de chimie, gratuits et dispensés en français, l'institution aménage un jardin botanique ouvert aux amateurs de sciences naturelles ainsi qu'aux visiteurs s'adonnant au loisir de la promenade. C'est véritablement au cours de l'intendance de Georges-Louis Leclerc de Buffon (1739-1788) que le Jardin atteint sa plus grande renommée. Grâce à de nombreux achats de terrains, Buffon double la superficie du jardin, ce qui permet d'y conserver près de 6 000 espèces végétales, autant locales qu'étrangères. À partir de 1778, le Jardin attire des centaines de visiteurs chaque année, ce dont témoignent de nombreux observateurs de l'époque. Cette popularité occasionne de nouveaux défis pour l'intendant et son personnel, qui doivent assurer une bonne gestion du domaine, tant au niveau de sa sécurité que des grands chantiers de construction que provoque son agrandissement.

Ce mémoire porte sur deux questions administratives qui ont préoccupées Buffon au cours de son intendance, et plus particulièrement de 1760 à 1788 : la surveillance du Jardin et le contrôle des chantiers. Grâce à la consultation de plusieurs fonds d'archives conservés aux Archives nationales de France et à la Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, il a été possible d'analyser la façon dont était assurée la police du Jardin, notamment lors des visites publiques. De plus, ce mémoire entend proposer une meilleure compréhension de plusieurs aspects entourant les chantiers de construction du Jardin du Roi, soit l'embauche des ouvriers ainsi que l'achat des matériaux. Cette étude permet finalement de visualiser le déroulement d'une journée typique au Jardin où évoluent plusieurs acteurs mis de côté jusqu'à présent par l'historiographie : les employés réguliers, les ouvriers contractuels et les domestiques au service de cet établissement académique et scientifique.

MOTS CLÉS: Jardin du Roi, Buffon, Intendance, Administration, Police, Surveillance, Chantier de construction, Ouvrier, Paris.

ABSTRACT

In eighteenth century Paris, the Jardin du Roi became a well-known establishment of natural history education all across Europe. It delivered free botany, chemistry and anatomy classes in the French language and allowed natural history enthusiasts and visitors to stroll its newly designed botanical garden. It is under the intendancy of Georges-Louis Leclerc de Buffon (1739-1788) that the Jardin became the most famous. Through several land purchases, Buffon doubled the garden's total acreage, thus allowing for the conservation of nearly 6,000 plant species, both local and foreign. From 1778 onwards, the Jardin attracted hundreds of visitors each year, as confirmed by many observers of the time. This surge in popularity brought new challenges to the intendant and his staff, who must ensure the proper administration of the Jardin, including various security and construction site management issues brought on by the garden's expansion.

This master's thesis addresses two specific administrative issues that were of concern for Buffon throughout his intendancy, and more precisely from 1760 to 1788: the supervision of the Jardin and the oversight of its construction sites. The consultation of several archives at the Archives nationales de France and the Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle made it possible to analyse the policing of the Jardin, in particular during public visits. This thesis also aims to offer a better understanding of various aspects related to construction sites in the Jardin du Roi, such as the hiring of workers and the purchase of materials. Finally, this study makes it possible to observe a typical day in the academic and scientific institution that was the Jardin and to discover the daily routine of regular workers, contractors and servants, thus filling a current gap in historiographical research.

KEY WORDS: Jardin du Roi, Buffon, Intendancy, Administration, Policing, Supervision, Construction site, Worker, Paris.

INTRODUCTION

De Lima à Paris

Lima, 11 décembre 1778 : [...] qu'il me suffise de vous dire que depuis ma séparation de tous mes amis, mon esprit s'est sans cesse promené dans les allées charmantes du jardin du roy et que toutes les fois que je rencontre quelques plantes nouvelles je ne m'en réjoüis que pour le plaisir que je sais que vous devés partager¹.

C'est ainsi que s'exprime Joseph Dombey, naturaliste du Jardin du Roi, dans une lettre envoyée à son « très aimable ami » lors d'un voyage au Pérou². La maladie, le manque d'argent et bien d'autres épreuves auxquelles il fait face dans sa recherche de nouvelles espèces végétales lui demandent bien du courage, comme il l'écrit luimême. Il trouve alors son réconfort en s'imaginant flâner dans les sentiers fleuris du Jardin du Roi. Cette lettre touchante d'un homme qui, se retrouvant à l'autre bout du monde, s'ennuie de son foyer et de ses amis, nous permet de saisir que le Jardin du Roi, bien qu'institution royale et haut lieu d'enseignement des sciences naturelles, était aussi un lieu d'échanges, de solidarités et d'amitiés qui dépassaient les relations strictement professionnelles. C'est là une des multiples facettes du Jardin du Roi que

¹ Archives nationales de France, AJ/15/511, Lettre de Dombey, Lima, 1778. La graphie originale des manuscrits a été conservée dans ce mémoire. Seules les abréviations ont été résolues et nous avons ajouté les accents graphiques lorsque nécessaire pour la compréhension du lecteur. Enfin, l'usage des majuscules et des minuscules a également été modernisé. Par ailleurs, les transcriptions issues de l'ouvrage d'Yvonne Letouzey ont été modernisées par l'auteure.

² Nous ne connaissons pas le nom du destinataire de cette lettre.

l'historien découvre lorsqu'il plonge dans les archives produites par les acteurs qui ont pris part à son édification, à son développement et à sa renommée.

Les études écrites jusqu'à présent sur le Jardin du Roi se sont peu penché sur la vie quotidienne des gens qui y demeuraient, y travaillaient et s'y côtoyaient. Employés réguliers, entrepreneurs en construction, ouvriers et domestiques au service des professeurs, ces gens peuplaient le Jardin du Roi la plus grande partie de l'année. Le public, qui avait accès au domaine les jours de fête et les dimanches, venait s'ajouter aux différentes populations qui fréquentaient cet établissement royal. C'est par une étude de l'ensemble de ces gens, qui ont à faire au Jardin du Roi pour différentes raisons, que nous pouvons maintenant comprendre et visualiser comment se déroulait une journée typique dans cet établissement scientifique parisien. Ces individus, nous les avons trouvés dans les archives ayant trait à la surveillance du domaine et à la gestion des chantiers de construction. C'est aussi grâce à cette enquête qu'il a été possible de saisir l'ampleur de l'administration de cette institution pour Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, intendant du Jardin du Roi de 1739 à 1788.

Le Jardin du Roi: fondation et évolution

C'est à partir du XVI^e siècle en Europe que les jardins botaniques apparaissent près des facultés de médecine, notamment en Italie, puis en France, où le premier jardin est fondé en 1593 par le roi Henri IV à Montpellier³. Paris obtient le sien en 1635, sous le décret fondateur de Louis XIII⁴.

³ Yves Laissus, Le Muséum national d'histoire naturelle, Paris, Gallimard, 1995, p. 12.

⁴ Philippe Jaussaud, «Le Jardin des Lumières ». Lyon au XVIIIème, un siècle surprenant!, Somogny Éditions d'Art, 2012, p. 303.

En 1633, Sa Majesté achète pour la somme de 67 000 livres un château et un terrain pour y établir le Jardin du Roi⁵. Éloigné du centre de Paris, ce domaine nommé à l'époque Clos Coypeau est situé dans le quartier de la place Maubert, à l'intérieur des limites de la paroisse Saint-Victor et à proximité du faubourg Saint-Marcel. L'espace qui comporte 24 arpents avoisine la Seine et la rivière de Bièvre, aujourd'hui souterraine⁶. Les travaux et les premiers ensemencements débutent en 1635 et après cinq années, le Jardin du Roi est prêt à ouvrir ses portes aux étudiants⁷. Les premiers intendants, dont Du Fay, ne réalisent pas de travaux d'agrandissement sur le domaine, mais font bâtir quelques édifices nécessaires à l'enseignement et au logement des professeurs.

L'idée de fonder un jardin botanique à Paris provient du médecin ordinaire de Louis XIII, Guy de La Brosse, aussi appuyé par le premier médecin du roi, Jean Hérouard. Leur désir est que ce jardin permette aux apothicaires et aux médecins de recevoir une formation en botanique et de cultiver des plantes pour la préparation de leurs remèdes⁸. Le Jardin du Roi est l'un des plus anciens organismes scientifiques établis à Paris, après le Collège royal fondé en 1530. Il précède la création de l'Académie des Sciences en 1666 et celle de l'Observatoire de Paris en 1672⁹.

La fonction académique de l'établissement évolue rapidement, lorsqu'on ajoute à l'enseignement de la botanique celui de la chimie et de l'anatomie. En 1729, on ouvre également l'accès au Cabinet du Roi au public deux jours par semaine. Il s'agit d'un

⁵ Jean Torlais et Yves Laissus, «Le Collège Royal et le Jardin du Roi », dans René Taton (dir), Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle, Paris, Hermann, 1964, p. 288.

⁶ Yves Laissus, op. cit., p. 13.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid., p.12.

⁹ Ibid.

petit local où sont entreposés des collections d'objets d'histoire naturelle ainsi que des herbiers. Ce développement de l'établissement répond à l'affirmation d'un goût de plus en plus prononcé pour les sciences naturelles dans la société parisienne. Le jardin ainsi que le Cabinet attirent de nombreux visiteurs, que ce soit des Parisiens ou des étrangers. En plus d'offrir des cours donnés par des naturalistes réputés, le Jardin du Roi offre des loisirs pour les habitants du quartier, tels que la promenade dans des sentiers.

Dès l'ouverture du Jardin du Roi en 1640, la Faculté de médecine de Paris voit d'un mauvais œil ce nouveau concurrent qui offre des cours en chimie, ce à quoi elle s'oppose farouchement. La Faculté demeure en conflit avec le Jardin du Roi au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, notamment au sujet de l'approvisionnement des cours d'anatomie en cadavres, que les deux établissements se disputent¹⁰. Malgré cela, le Jardin du Roi demeure ouvert, car il bénéficie du mécénat de la monarchie. De fait, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI ont démontré leur appui au Jardin du Roi et un grand intérêt pour le développement des sciences naturelles. Cette protection s'explique par le fait qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, les souverains d'Europe attribuent un rôle majeur aux savants et aux philosophes capables de faire la preuve de la grandeur et de la richesse intellectuelle de leur royaume. Le rayonnement intellectuel des institutions scientifiques et les découvertes qui leurs sont attribuées constituent un facteur de supériorité entre les différents royaumes européens¹¹.

Noir à ce sujet Élisabeth Rochon, « Une pénurie de cadavres : l'affaire du Jardin du Roy de 1749 », Le Manuscrit Édition colloque 2014, Montréal, Université du Québec à Montréal (département d'histoire), 2015, [en ligne], http://www.revuelemanuscrit.uqam.ca/index.php/edition-colloque/vicolloque-2014/57-une-penurie-de-cadavres-l-affaire-du-jardin-du-roy-de-1749.

¹¹ Didier Masseau, L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII^e siècle, Paris, Presses universitaires de France, 1994, p. 38.

Enfin, la création du Jardin du Roi et son développement au cours de l'Ancien Régime s'inscrivent dans un contexte plus large : en France, on observe un essor de la curiosité scientifique (fréquentation des cabinets scientifiques) et une volonté de décloisonnement des savoirs. Autrefois confinés aux laboratoires savants, l'expérimentation scientifique et l'enseignement des sciences naturelles sont ouverts à un public élargi. La royauté est déterminée à éduquer une plus grande partie de la société ¹². C'est ce qu'ont démontré plusieurs historiens des sciences, comme Bruno Belhoste, Stéphane Van Damme et Michael R. Lynn ¹³.

Un espace urbain

Lorsque Buffon accède à l'intendance en 1739, le Jardin du Roi occupe 21 arpents, dont le quart est inculte. De la partie qui reste, deux tiers sont occupés par le labyrinthe établi sur la butte Coypeau et par les allées 14. L'orangerie, l'école des arbres et l'école des plantes sont installées dans le tiers restant. Les bâtiments sont peu nombreux. Le vieux château acheté en 1633 sert de logement à l'intendant. Les employés demeurent dans un corps de logis attenant au château. Y résident quelques professeurs, des démonstrateurs ainsi que leurs domestiques. Ils ont aussi accès à un

¹² Stéphane Van Damme, À toutes voiles vers la vérité. Une autre histoire de la philosophie au temps des Lumières, Paris, Seuil, 2014, p. 129-130.

¹³ Bruno Belhoste, « Un espace public d'enseignement aux marges de l'université. Les cours publics à Paris à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle », Les Universités dans la ville XVI^e-XVIII^e siècle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 217-234; Histoire de la science moderne, De la Renaissance aux Lumières, Malakoff, Armand Colin, 2016, 283p.; Stéphane Van Damme, (dir.), Histoire des sciences et des savoirs, volume I, De la Renaissance aux Lumières, Paris, Seuil, 2015, 491p.; Michael R. Lynn, Popular science and public opinion in eighteenth-century France, Manchester, Manchester University Press, 2006, 177p.; « Enlightenment in the Public Sphere: The Musée de Monsieur and Scientific Culture in Late-Eighteenth-Century Paris », Eighteenth-Century Studies, vol. 32, n°4, 1999, p. 463-476.

¹⁴ William P. Falls « Buffon et l'agrandissement du Jardin du Roi à Paris », Archives du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, série 6, 10, 1933, p. 136.

pavillon¹⁵. Pour le bien des cours et de la culture des plantes, nous retrouvons un amphithéâtre, une orangerie, quelques serres chaudes ainsi qu'une petite galerie au fond de la cour servant de rangement pour les bocaux de gommes, de résines et de drogues médicinales¹⁶.

Le Jardin du Roi prend place dans un environnement hétéroclite (Figure 2.1). Dominique Martin a su dresser un portrait nuancé du quartier de la place Maubert, avec les diverses activités qui y prennent place au cours du XVIII^e siècle. De fait, ce quartier abrite

[...] un large éventail d'activité et de population. En plus d'être espace domestique et commerçant, la Place Maubert est aussi le lieu de regroupement militaire du quartier, point central de diverses casernes, dont celle des Gobelins. Les cloîtres, notamment celui des grands-carmes, sont également au rendez-vous. [...] Nous savons également, grâce au journal du libraire Siméon-Prosper Hardy¹⁷ entre autres, que de nombreux acteurs du monde du livre élirent domicile dans le quartier [...]¹⁸.

Les voisins immédiats du Jardin du Roi sont les chanoines de Saint-Victor, l'hôpital de la Pitié, la Bièvre, aussi nommée rivière des Gobelins, ainsi que les chantiers où s'entassent des piles de bois flotté.

16 Ibid.

¹⁵ Ihid

¹⁷ Daniel Roche, Pascal Bastien, Sabine Juratic (éd.), Mes loisirs, ou, Journal d'événemens tels qu'ils parviennent à ma connoissance (1753-1789) de Siméon-Prosper Hardy 1729-1806, Hermann, [2012-.].

¹⁸ Dominique Martin, « Chapitre II : La ville à vol d'oiseau ; construire du social, construire de l'urbain », Du quidam au particulier : écriture policière, sociabilités urbaines et imaginaire social dans le quartier de la Place Maubert, 1764-1774, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2016, p. 57.

Le Jardin du Roi et ses environs : quartier Place Maubert, 1714 1. Jardin du Roy 2. Abbaye de Saint-Victor 3. Hôpital de la Pitié 4. La Bièvre, ou rivière des Gobelins 5. Chantiers de bois 6. Halle aux Vins 7. Marché aux cheveaux

Figure 2.1 Le Jardin du Roi et ses environs : quartier de la place Maubert, 1714¹⁹

Source : « Plan et Description du Quartier de la Place Maubert ; avec ses Ruës et ses Limites » dans Jean de la Caille, Description de la ville et des fauxbourgs de Paris en vingt planches dont chacune représente un des Vingt Quartiers suivant la Division qui en a esté faite par la Declaration du Roy du 12 Decembre 1702 renduë en execution de l'Edit du mois de Decembre 1701, Paris, 1714

Nous retrouvons près du Jardin du Roi une maison d'éducation dirigée par un dénommé Verdier. L'hôpital de la Pitié, l'hôpital Salpêtrière, l'église Saint-Médard, la Halle aux vins ainsi que le marché aux chevaux sont à proximité. Plusieurs marchands sont installés dans les environs, dont des marchands de bois, de vin et de

¹⁹ Illustration conçue par Julien Puget, source: Plan et Description du Quartier de la Place Maubert; avec ses Ruës et ses Limites de Jean de la Caille, 1714.

bière²⁰. De nombreux maraîchers louent des terrains sur le domaine des chanoines de Saint-Victor pour la culture de leurs fruits et légumes. Ces terrains aboutissent aux limites du domaine du Jardin du Roi. Ils sont cédés à Buffon par les chanoines lors de l'agrandissement du domaine en 1782²¹. Enfin, des cabarets, comme la Maison du Lion d'Or, s'ajoutent à la variété des bâtiments qui prennent place dans cette partie du quartier de la place Maubert²²:

La Place Maubert, à la fin du dix-huitième siècle, se compose aussi de très nombreuses tavernes, cabarets et boutiques de marchands de vin, peut-être en raison de la proximité de la Halle aux Vins. L'ivresse était d'ailleurs une composante quotidienne des rues du quartier, à la source de nombreux conflits ou attisait ceux qui couvraient déjà²³.

C'est au cours de l'intendance de Buffon, entre 1739 et 1788, que le domaine est considérablement agrandi grâce à l'achat de nouveaux terrains afin d'accueillir davantage de visiteurs et d'enrichir les collections végétales. Buffon fait également agrandir le Cabinet du Roi par trois fois (1744, 1767, 1780), afin d'intégrer les nouveaux objets et spécimens qu'il reçoit de ses correspondants naturalistes. Au moment où le Jardin du Roi atteint sa pleine étendue suite aux agrandissements

²⁰ Archives nationales de France, AJ/15/149, *Mémoires de la dépense faite par J.A. Thouin pour le Jardin du Roy*, 1760-1794. Nous retrouvons dans ce registre de dépenses de nombreuses mentions à propos de marchands de vin, de bière et de bois. André Thouin demande aux ouvriers d'utiliser les matériaux provenant de la démolition de ces bâtiments voisins pour fournir les chantiers du Jardin du Roi.

²¹ Archives nationales de France, AJ/15/149, « Mémoire des indemnités que M. le Comte de Buffon à été obligé de payer à tous les locataires des terreins échangés avec M. M. de St-Victor pour l'agrandissement du Jardin du Roi » dans Mémoires de la dépense faite par J.A. Thouin pour le Jardin du Roy, 1760-1794, p.175-177. Buffon a payé des indemnités à plusieurs maraîchers qui ont perdu la jouissance des terres qu'ils louaient et de la vente de leurs produits en 1782.

²² BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 29 décembre 1782.; BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 10 mars 1783. Thouin fait également mention de la démolition du Dragon de la Générale, mais il n'a pas été possible d'identifier la fonction de cet établissement.

²³ Dominique Martin, op. cit., p. 57-58.

Source: Plan Verniquet 1790 / P. Rouet, ALPAGE

commandés par Buffon, le domaine aboutit au sud à la rue Buffon tracée en 1782. À l'est, le terrain s'étend jusqu'à la Seine et au nord, il atteint la rue de Seine.

Le Jardin du Roi à Paris en 1790

Figure 2.2 Le Jardin du Roi à Paris en 1790²⁴

Problématique

L'administration du Jardin du Roi est complexe et touche deux questions qui ont été rarement abordées dans l'historiographie, soit la surveillance du domaine et la bonne gestion des chantiers de construction qui, présents à partir de 1760, s'accroissent et demeurent constants à partir de 1780 jusqu'en 1788²⁵. Administrer le Jardin du Roi

²⁴ Carte conçue par Julien Puget, source: Plan Verniquet 1790 / P. Rouet, ALPAGE.

²⁵ Une large partie de notre démarche se fonde sur les travaux d'Emma C. Spary et Jean-Luc Chappey qui proposent justement des pistes intéressantes sur ces deux questions administratives.

dépasse largement le fait d'assurer que des cours publics gratuits en botanique, en anatomie et en chimie de qualité soient offerts aux étudiants, ou de collectionner toutes les espèces de plantes et de fleurs du règne végétal. Bien que ces deux missions fondatrices demeurent primordiales pour Buffon tout au long de son intendance, et que ce soient elles qui le pousse à agrandir considérablement le domaine, d'autres questions aussi importantes dans la gestion de l'établissement captent l'attention de l'intendant. Ce mémoire propose d'en faire la démonstration. Aussi, Buffon doit négocier avec différentes figures du pouvoir afin de mener à bien son projet pour le Jardin du Roi. Maison royale, donc sous l'autorité de la couronne, l'établissement relève aussi de plusieurs ministres qui peuvent favoriser ou non l'octroi de financement afin de satisfaire les visées de l'intendant. Ainsi, Buffon doit savoir manier avec finesse les différents rouages de la politique sous le règne de Louis XVI. Enfin, la présente étude offre aussi une meilleure compréhension de la vie quotidienne des individus qui fréquentent le domaine, grâce à une analyse des acteurs qui n'ont pas été pris en compte jusqu'à présent par l'historiographie, soit les employés réguliers, les ouvriers contractuels et les domestiques du Jardin du Roi.

Plan du mémoire

Nous débuterons par présenter les diverses sources utilisées dans notre enquête et nous dresserons un bilan historiographique des différentes études qui portent sur le Jardin du Roi. Puis, nous traiterons de l'administration de Buffon, de sa place dans un réseau de patronage et de ses relations avec différents ministres de la Cour. Nous présenterons la vision de l'intendant pour le Jardin du Roi et ses aptitudes dans le domaine du bâtiment (chap. I). Puis, nous aborderons les différents publics qui fréquentent le Jardin du Roi et les services qui leur sont offerts sur le domaine. Aussi, nous exposerons les façons dont le Jardin du Roi sert les habitants du quartier de la place Maubert et comment ceux-ci s'approprient et perçoivent cette institution (chap.

II). Ensuite, il sera question de la surveillance du domaine et des différentes stratégies utilisées pour assurer la sécurité du public, des plantations et des collections (chap. III). Enfin, nous détaillerons la façon dont les chantiers de construction au Jardin du Roi sont gérés de 1782 à 1788. Nous traiterons aussi des employés réguliers, des différentes tâches qu'ils exécutent sur le domaine ainsi que de la fréquence de l'entretien du jardin de 1760 à 1788. Finalement, nous fournirons des détails sur les fournisseurs et les marchands de matériaux de construction et sur la provenance et la variété des ressources qui ont été utiles à la construction des différents bâtiments du domaine (chap. IV).

CHAPITRE I

UN PHARE SCIENTIFIQUE PARISIEN POUR L'EUROPE

1.1 Les sources

Pour mener à bien une telle enquête, nous avons dépouillé un large éventail de sources. Les archives traitant du Jardin du Roi se retrouvent dans plusieurs fonds conservés dans des institutions différentes.

1.1.1 La série AJ/15 sur le Muséum national d'histoire naturelle

La série AJ/15 conservée aux Archives nationales de France conserve la plus grande quantité d'archives sur le Muséum national d'histoire naturelle fondé en 1793, ainsi que quelques cartons sur le Jardin du Roi durant l'Ancien Régime. Ces archives sur le Jardin du Roi sont essentiellement des « archives reconstituées », notamment des copies de documents disséminés dans plusieurs fonds de la Section ancienne des Archives nationales, faites au XIX^e siècle sous la direction du docteur Hamy²⁶. Nous avons également consulté quelques cotes qui concernent spécifiquement le

,

²⁶ Voir l'État général des fonds des Archives nationales de France (Paris). Mise à jour 2007, [en ligne], http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/AJ15_2007.pdf. Elle forme la première partie de la série AJ/15, sous les cotes 501 à 514.

Muséum²⁷. Ce corpus d'archives forme le cœur de notre mémoire. Nous retrouvons des dossiers concernant divers sujets : a) les édits et les règlements du Jardin du Roi depuis sa fondation b) des mémoires concernant la police du Jardin, les bâtiments et les terrains, les enseignants et les intendants c) un registre de dépenses faites de 1760 à 1794 pour le Jardin du Roi ainsi que des mémoires sur les finances et la comptabilité du domaine et d) la correspondance échangée entre certains savants lors de leurs missions pour le Jardin du Roi.

1.1.2 La série O1 à la Maison du Roi

La série O¹ de la Maison du Roi conservée aux Archives nationales de France comporte des archives sur le Jardin du Roi durant l'Ancien Régime sous la section « Direction générale des bâtiments, jardins, arts, académies et manufactures royales », ministère dont le Jardin du Roi relevait²⁸. Nous y retrouvons en majorité des actes royaux, des mémoires financiers ainsi que de la correspondance des XVII^e et XVIII^e siècles concernant le Jardin du Roi à Paris. Nous avons aussi consulté sous la série O¹ les cotes concernant la livrée du Roi sous la section « garde-meuble de la couronne »²⁹.

1.1.3 Les archives de la Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle

Les archives de la BMNHN qui traitaient du Muséum ont été versées dans la série AJ/15 des Archives nationales en 1934 et 1936. Toutefois, de nombreux documents

²⁷ Elle forme la deuxième partie de la série AJ/15.

²⁸ Il s'agit des cotes 2124 à 2126.

²⁹ Il s'agit des cotes 3517 à 3520.

ont été conservés à la BMNHN et nous retrouvons des fonds intéressants sur le Jardin du Roi sous l'Ancien Régime. Nous y avons consulté a) la correspondance tenue entre Thouin et Buffon et b) des affiches de règlements du Jardin du Roi.

1.1.4 Autres sources

Nous avons également consulté la série Y conservée aux Archives nationales de France ainsi que le journal du libraire Siméon-Prosper Hardy, *Mes Loisirs*, ou *Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connoissance (1753-1789)* en cours d'édition mais dont les manuscrits sont conservés à la Bibliothèque nationale de France.

1.1.5 Critique des sources

Le corpus de sources le plus utilisé dans notre mémoire, soit les archives de la série AJ/15 et de la série O¹ sur le Jardin du Roi, est largement produit par l'administration de l'établissement, notamment par le jardinier en chef du Jardin du Roi, André Thouin. Ainsi, les informations concernant les ouvriers et les employés, mais également les finances, les dépenses pour l'entretien du Jardin, le paiement des officiers, les achats de matériaux et les dépenses extraordinaires liées aux travaux d'agrandissement du domaine sont rédigées et conservées par Thouin. Aussi, la correspondance que nous utilisons est en grande partie rédigée par Buffon et Thouin. Aucune source n'est donc produite par les employés, les ouvriers ou les domestiques du Jardin du Roi. Nous ne possédons que des sources influencées par ce que Thouin et Buffon constatent sur le domaine : la façon dont les ouvriers et les officiers chargés de la surveillance travaillent, la manière dont les chantiers progressent, etc. Nous avons aussi des témoignages sur les relations qu'entretiennent Buffon et Thouin avec

les entrepreneurs et les marchands de matériaux, mais, encore une fois, rédigés de la main des administrateurs.

Or, il est important d'indiquer que, bien que Buffon soit pour la plupart du temps à Montbard, Thouin loge au Jardin du Roi et connaît très bien ses employés et les ouvriers réguliers, avec qui il entretient des relations stables, qui peuvent parfois s'étendre sur une dizaine d'années. Ainsi, nous n'avons pas affaire à un regard distant, ignorant des problèmes à régler sur le domaine, mais bien à un témoignage précis de la vie quotidienne au Jardin du Roi.

1.2 Traitement des sources et leur dépouillement

Nous avons dépouillé près de 25 cartons, qui correspondent à quelque 2 500 pages manuscrites. Nous avons trié les différentes sources, puisque des manuscrits traitant de mêmes sujets étaient disséminés dans des cartons différents, et avons procédé à un croisement des sources pour trouver les réponses à nos questionnements. Par exemple, nous avons retrouvé dans les correspondances de Buffon à Thouin (BMNHN, *Ms*.882), dans le dossier sur la police du Jardin du Roi (Archives nationales, AJ/15) et dans les procès-verbaux de Convers Desormeaux (Archives nationales, série Y) des éléments permettant de reconstituer le fonctionnement de la surveillance au Jardin du Roi. Le croisement des sources représente une tâche importante de notre travail.

Nous avons procédé à un traitement différent en ce qui concerne le registre des dépenses du Jardin du Roi de 1760 à 1794 d'André Thouin³⁰. Nous avons créé une base de données qui répertorie les dépenses faites pour le Jardin du Roi de 1760 à

-

³⁰ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

1788, soit la période de l'intendance de Buffon³¹. Toutefois, les années 1761, 1762, 1777, 1778 et 1779 sont absentes de l'enquête sur les dépenses. Les années 1761 et 1762 ne sont pas comptabilisées et pour les années 1777 à 1779, Thouin abandonne la comptabilisation par quinzaine au profit de celle par quartier, ce qui occasionne la disparition des mois dans le registre pour ces trois années. Il revient ensuite à la comptabilisation par quinzaine qui semble mieux lui convenir. Ainsi, le tableau comprend 24 années au total.

Nous avons procédé à différentes analyses, nous permettant d'extraire des statistiques en utilisant les catégories présentes dans les archives. Par exemple, les différentes parties du domaine ont été nommées ainsi que le faisait Thouin dans le registre (Cour royale, bassin aquatique, jardin d'hiver, etc.). Il en va de même pour les ouvriers (maçons, limousins, taillandier, etc.). Nous avons seulement créé des catégories lorsqu'il était nécessaire d'interroger nos données de façon large. Par exemple, nous avons décidé que chaque tâche faite au Jardin du Roi serait reliée à une catégorie plus vaste afin d'interroger facilement les données. Par exemple : « tondre le gazon » était relié à l'entretien, alors que « construire un mur de moellons » était associé à la catégorie construction.

1.3 Le Jardin du Roi : état des lieux

Les études portant spécifiquement sur le Jardin du Roi sont limitées, ce qui nous amène à puiser des informations concernant cette institution dans une historiographie diversifiée. Cet établissement a intéressé des historiens modernistes provenant de

³¹ C'est près de 550 pages manuscrites qui ont été lues et répertoriées. Nous avons établi deux tableaux, l'un concernant les dépenses faites pour l'entretien et les travaux sur le domaine (4 035 entrées), l'autre concernant les dépenses pour les matériaux et les outils (2 150 entrées).

nombreuses spécialisations, que ce soit en histoire sociale, intellectuelle et politique ou encore en histoire des sciences, de l'art ou de la culture. Cet intérêt de chercheurs d'horizons divers pour le Jardin du Roi s'explique probablement par le fait que l'institution royale remplissait plusieurs fonctions. C'était un lieu d'enseignement des sciences naturelles, de divertissement (proposant la pratique de la promenade), mais aussi un musée, grâce au Cabinet du Roi. Ce bilan, loin de dresser une liste exhaustive des ouvrages traitant de près ou de loin du Jardin du Roi, esquisse plutôt le portrait des différents enjeux qui ont captivé les historiens du Jardin du Roi depuis 1960 à nos jours.

1.3.1 Les études sur le Jardin du Roi

1.3.1.1 Les recherches institutionnelles

C'est en tout premier lieu l'histoire institutionnelle du Jardin du Roi qui a intéressé les historiens et autres spécialistes des années 1960 à 1990. Ils ont particulièrement traité de la carrière des grands hommes qui ont enseigné des cours de chimie, d'anatomie et de botanique dans cet établissement³². Toutefois, ces études ne donnent aucune indication sur de nombreux points qui intéressent les historiens à partir des années 2000, tels que la façon dont les intendants géraient le domaine ou sur les conséquences de la fréquentation du Jardin du Roi par des usagers divers.

Une autre étude institutionnelle, soit celle d'Yvonne Letouzey (1989) portant sur André Thouin, jardinier en chef du Jardin du Roi, a démontré l'importance du travail

³² Yves Laissus, *op.cit*. Archiviste et paléographe, Laissus a dirigé pendant treize ans la bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle; Jean Torlais et Yves Laissus, *op. cit*. Ces études contiennent des informations sur l'administration, l'architecture du domaine et des données biographiques sur les acteurs du corps enseignant et de l'intendance de sa fondation à sa transformation en Muséum national d'histoire naturelle en 1793 par la Convention.

de cet acteur pour la renommée de l'institution³³. Fait nouveau, l'auteure s'attarde aussi au fonctionnement des tâches administratives, comme la tenue d'une correspondance avec divers botanistes, le financement de Buffon, etc. Nous retrouvons aussi des renseignements sur certains usagers du Jardin du Roi, dont les employés du domaine. Cet ouvrage représente ainsi un outil indispensable pour notre recherche, notamment pour la diversité et la richesse des archives qui s'y trouvent.

1.3.1.2 Un jardin révolutionnaire

C'est à partir des années 2000 que les études portant sur le Jardin du Roi dépassent le cadre strictement institutionnel et traitent de nombreuses questions qui ne sont plus en lien avec la fonction académique de l'établissement royal³⁴. Ces travaux, menés par des historiens spécialisés en histoire des sciences, en histoire intellectuelle et en histoire politique de l'Europe moderne, se situent aussi dans un nouveau cadre temporel, soit la Révolution française, qui vient bouleverser l'ordre établi au Jardin du Roi.

L'étude d'Emma C. Spary (2002) explique comment les naturalistes du Jardin du Roi ont pu sauvegarder leurs postes dans cet établissement scientifique, qui, n'ayant pas été détruit par la Convention, a plutôt été transformé en Muséum national d'histoire

33 Yvonne Letouzey, Le Jardin des Plantes. À la croisée des chemins avec André Thouin, 1747-1824, Paris, Éditions du Muséum national d'histoire naturelle, 1989, 678 p. L'ouvrage porte sur une partie de la correspondance échangée entre le jardinier en chef du Jardin du Roi, André Thouin, et différents acteurs de la sphère intellectuelle européenne (Buffon, Condorcet, Rousseau, Malesherbes). La correspondance est conservée à la Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle. L'auteure a aussi eu accès à des fonds d'archives privés, ce qui représente une mine d'or pour les historiens.

-

³⁴ Aucun groupe socio-professionnel ayant fréquenté le Jardin du Roi (autre le corps professoral) n'a fait l'objet d'une étude historique, hormis les artistes, étudiés par l'historien de l'art Luc Vézin dans *Les artistes au Jardin des plantes*, Paris, Herscher, 1990, 175 p.

naturelle en 1793³⁵. L'historienne traite de nombreux sujets qui n'avaient pas été étudiés jusqu'alors par les chercheurs, dont le système du patronage royal qui soutenait le Jardin du Roi lors de l'Ancien Régime et qui est mis à mal par la Révolution française, la récupération d'idées de l'*Histoire naturelle* de Buffon dans les discours révolutionnaires, les stratégies utilisées par les naturalistes du Jardin du Roi pour légitimer l'importance de leurs postes pour le bien de la Nation et du Public, etc. C'est également avec Spary que l'on retrouve pour la première fois des informations sur la présence d'un public que l'on doit surveiller grâce aux cavaliers de la Maréchaussée, aux portiers et aux gardes-bosquets.

La contribution de Jean-Luc Chappey au collectif *Le lieu et le moment, Mélanges en l'honneur d'Alain Cabantous* traite également du Jardin du Roi durant la période révolutionnaire³⁶. Cette fois, les préoccupations de l'auteur sont toutes autres : le Jardin du Roi est étudié comme un espace où l'on peut percevoir des luttes d'appropriation du territoire, des résistances et où les usages et les publics, loin d'être fixés, sont brouillés par le contexte révolutionnaire³⁷. Fait également nouveau, Chappey étudie le Jardin du Roi en lien avec son environnement, soit le faubourg Saint-Marcel et ses habitants. Le public, dont les écoliers, est mentionné par le chercheur. Comme Spary, Chappey soutient que puisque le Jardin du Roi est un lieu scientifique public, la présence de nombreux visiteurs, bien qu'issus des classes supérieures de la société, pose des problèmes de surveillance, dont le contrôle de plusieurs accès à certaines parties du domaine. Toutefois, l'auteur suggère que ces

³⁵ Emma C. Spary, *Utopia's Garden: French Natural History from Old Regime to Revolution*, Chicago, University of Chicago Press, 2002, 321 p.

³⁶ Jean-Luc Chappey, « Paysages urbains et ordre public. Regards sur les jardins du Muséum national d'histoire naturelle sous la Révolution », Le lieu et le moment. Mélanges en l'honneur d'Alain Cabantous, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 1-12.

³⁷ Ibid., p. 1.

problèmes dus à la présence de visiteurs ne surviennent qu'à partir des années 1720, alors que nous en retrouvons dès l'ouverture du Jardin du Roi au XVII^e siècle.

1.3.1.3 Le Jardin du Roi au cœur de réseaux d'échanges

Certaines études ont également mis en valeur la place que tenait le Jardin du Roi dans un vaste réseau d'échanges entre, notamment, André Thouin et Buffon, avec de nombreux savants, naturalistes, voyageurs et botanistes du monde entier. Ces échanges (correspondance, cadeaux, envois de graines) permettent non seulement d'enrichir le Jardin du Roi, mais également d'entretenir un réseau d'amitiés et même un système de patronage³⁸. Enfin, l'approche comparative entre les métropoles et les espaces atlantiques et coloniaux est attentive aux transferts d'objets, de connaissances et de pratiques scientifiques. À ce sujet, François Regourd a déjà mené l'enquête sur les liens unissant le Jardin du Roi au Canada, à la Guyanne et aux Antilles³⁹.

³⁸ L'étude récente de Stéphane Van Damme nous éclaire sur ce contexte qui entoure les sciences et les savoirs en Europe, en France, et plus particulièrement à Paris. L'auteur indique que le Jardin du Roi « était un nœud dans un réseau de circulations et d'échanges (et de redistributions) » avec d'autres institutions parisiennes, notamment avec le potager du Roi afin d'étudier l'acclimatation des fraisiers. Stéphane Van Damme, À toutes voiles vers la vérité. Une autre histoire de la philosophie au temps des Lumières, op. cit.; Aussi, les objets collectionnés au Jardin du Roi au XVIII^e siècle, comme les coquillages, provenaient le plus souvent de cabinets de curiosité de collectionneurs parisiens. Bettina Dietz, "Mobile Objects: The Space of Shells in Eighteenth-Century France", The British Journal of History of Science, vol. 39, n° 3, (2006), p. 363-382.

³⁹ François Regourd, « Capitale savante, capitale coloniale : sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », Revue d'histoire moderne et contemporaine, n° 55-2, 2008, p. 121-151. ; Voir aussi le mémoire de maîtrise de Marie Lemonnier qui propose une étude des voyages et des missions effectués, entre autres, par les naturalistes du Jardin du Roi dans les colonies, le rôle joué par l'administration du Cabinet du Roi dans la circulation des objets de collection ainsi que la manière dont ces objets étaient mis en valeur. Marie Lemonnier « Chapitre 2 : Le réseau d'approvisionnement et la mise en valeur de la collection », Les amusements de l'esprit : réseaux sociaux, curiosité, plaisir et construction des savoirs à Paris au XVIII^e siècle, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2013, p. 53-84.

1.3.2 Les études sur les cours publics parisiens

Les questions d'administration qui échoient à Buffon au Jardin du Roi ne surviennent pas en vase clos, mais ont un lien avec le contexte social et intellectuel de Paris. L'affluence de nombreux visiteurs au Jardin du Roi ne peut s'expliquer sans l'aide d'une historiographie sur les cours publics, de plus en plus populaires au XVIII^e siècle. À travers ces études, le Jardin du Roi en tant qu'institution d'enseignement intéresse à nouveau les chercheurs. C'est encore progressivement que les questionnements sortent d'un cadre strictement institutionnel.

L'intérêt porté aux espaces non-universitaires offrant un enseignement scientifique à un auditoire varié a débuté avec la publication de la synthèse dirigée par René Taton en 1964⁴⁰. Elle offre des informations sur le contenu des cours offerts ainsi que sur le niveau d'instruction des professeurs. Ce qui demeure novateur dans cet ouvrage est qu'une section est réservée à l'enseignement officiel non-universitaire, comme celui dispensé au Jardin du Roi et au Collège Royal, ainsi qu'aux cabinets, aux laboratoires et aux observatoires. Selon Taton, ces lieux représentent un élément essentiel de « l'équipement scientifique » de l'époque, permettant un accès important aux sciences. Bien que l'objectif fût de s'éloigner d'une étude institutionnelle, la synthèse demeure un résumé des charges occupées par les savants, du patronage royal, etc. Peu d'intérêt est montré pour l'étude des publics, bien que Torlais ou Laissus aient eu accès à quelques listes contenant nom, âge et lieu d'origine des étudiants du Collège Royal et du Jardin du Roi⁴¹. Il faut attendre les années 2000, avec le renouvellement apporté

⁴⁰ René Taton (dir.), *op. cit.* Poursuivant les enquêtes menées depuis un demi-siècle sur l'histoire intellectuelle du XVIII^e siècle en France, Taton offre une histoire des sciences à orientation sociologique venant compléter l'apport de l'histoire des idées, notamment l'ouvrage de Daniel Mornet, *Les origines intellectuelles de la Révolution française 1715-1787*, Lyon, Lyon Manufacture, 1933, 631 p.

⁴¹ À ce sujet, voir Jean Torlais et Yves Laissus, op.cit.

par l'histoire des sciences et l'histoire urbaine, pour voir de nouvelles études traiter des publics et de la diffusion des savoirs dans la sphère non-académique, favorisant du coup l'émergence d'une opinion publique⁴².

L'étude des réseaux savants est aussi efficace pour comprendre la hausse de popularité des sciences à Paris au XVIII^e siècle. Par exemple, l'enquête de John Perkins (2010) sur les cours de chimie à Paris entre 1770 et 1790 trace l'évolution chronologique de la demande pour ce type d'enseignement (*institutionnel*: gratuit et ouvert au public; *particulier*: offert par un individu à un public élargi et peu coûteux; *individuel*: donné gré à gré, non publicisé et très coûteux)⁴³. Le chercheur établit différents types d'audience selon les paramètres indiqués de ces trois cours⁴⁴. L'étude de Bruno Belhoste (2013) sur les cours publics parisiens au XVIII^e siècle propose une enquête sur les réseaux d'enseignement et leurs différents publics⁴⁵. Selon le

⁴² Antonella Romano et Stéphane Van Damme, « Sciences et villes-mondes, XVIe-XVIIIe siècles. Penser les savoirs au large (XVIe-XVIIIe siècles) », Revue d'histoire moderne et contemporaine, no. 55-2, (2008/2), p. 7-18. Ce bilan historiographique sur la question des sciences et de leur diffusion dans les capitales indique que les enquêtes menées sur les lieux publics savants ont permis de repenser le concept d'espace public. Il émerge au sein des capitales un espace de communication des savoirs qui n'est plus monopolisé par les institutions ou le patronage royal. Cet espace d'élaboration de la critique se retrouve aussi dans des institutions autonomes et privées, comme le Musée de Monsieur étudié par Michael R. Lynn.

⁴³ John Perkins, «Chemistry Courses, the Parisian Chemical World and the Chemical Revolution, 1770-1790», *Ambix*, no. 1, (2010), p. 27-47.

⁴⁴ La communication est également importante dans la diffusion des connaissances scientifiques (lectures publiques, notes de cours des étudiants, correspondance privée, débats), et le rôle de la presse est significatif. Perkins affirme également la constitution de réseaux. Les cours publics et les laboratoires sont au cœur de réseaux d'amitié, de collaboration, de patronage et permettent le développement d'une expertise chimique dans les industries à travers la France.

⁴⁵ Bruno Belhoste, « Un espace public d'enseignement aux marges de l'université. Les cours publics à Paris à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle », op. cit. Belhoste établit un modèle réticulé selon les cinq branches des sciences (mathématiques et géographie, physique, chimie et histoire naturelle, sciences médicales, langues). Ces cinq réseaux attirent différents publics qui ont des intérêts divers pour la science (divertissement, éducation, mode). Le chercheur arrive aussi à établir une répartition géographique des cours publics dans certains quartiers, avec de grandes variations selon les réseaux.

chercheur, la survie d'un cours est attribuée à son lien avec un pôle institutionnel, garant de stabilité, comme le Jardin du Roi et le Collège Royal. Les cours particuliers sont plus éphémères et davantage soumis à la concurrence.

1.4 L'administration du Jardin du Roi sous Buffon

Georges-Louis Leclerc de Buffon a beaucoup intéressé les historiens. Majoritairement, les différentes biographies (Roger, Gascar), études (Bertin) et actes de colloque (Beaune, Benoit, Gayon, Woronoff, Roger) portant sur sa carrière traitent des mêmes questions : sa vie de bourgeois bourguignon, son accession à l'Académie des Sciences et à l'intendance du Jardin du Roi, la rédaction de l'*Histoire naturelle*, ses entreprises personnelles à Montbard (sylviculture, forges) et ses relations avec de nombreux savants et ministres, faisant de lui un redoutable homme d'affaires et un acteur important de la cour de Louis XV et de Louis XVI⁴⁶. En ce qui concerne l'intendance de Buffon au Jardin du Roi, les études publiées entre 1950 et 1990 reprennent les mêmes informations sans apporter de nouveaux contenus. En suivant le fil chronologique de la carrière de Buffon, les auteurs indiquent comment il a accédé à la charge d'intendant, de quelle façon il a réorganisé le Cabinet d'histoire naturelle et, enfin, quelles stratégies il a utilisées pour acheter et échanger les terrains avoisinants le domaine du Jardin du Roi afin de l'agrandir considérablement (en se basant notamment sur l'étude précise de William P. Falls, datant de 1933)⁴⁷.

⁴⁶ Léon Bertin et al. *Buffon*, Paris, Éditions du Muséum national d'histoire naturelle, 1952, 244 p.; Pierre Gascar, *Buffon*, Paris, Gallimard, 1983, 267 p.; Jean Gayon (dir.), *Buffon 88. Actes du Colloque international pour le bicentenaire de la mort de Buffon (Paris, Montbard, Dijon, 14-22 juin 1988), Paris, Édition de l'Institut Interdisciplinaire d'Études Épistémologiques, 1992, 771 p.; Jacques Roger, <i>Buffon, un philosophe au Jardin du Roi*, Paris, Fayard, 1989, 645 p.

⁴⁷ William P. Falls, op.cit., p.131-200.

Toutefois, aucune de ces enquêtes sur Buffon ne traitent de la façon dont l'intendant dirigeait la surveillance du domaine ni de quelle façon il embauchait les ouvriers, gérait l'achat des matériaux et contrôlait l'avancée des travaux sur le domaine. L'épisode de l'incident des carrières, découvertes sous les bâtiments du Jardin du Roi, est également très peu détaillé, ce qui a pourtant été un des principaux motifs de préoccupation de Buffon à la fin de sa vie.

1.4.1 Buffon à la tête du Jardin du Roi

Le récit de la nomination de Buffon au poste d'intendant du Jardin du Roi figure dans la majorité des biographies et des études portant sur le célèbre naturaliste. Le 16 juillet 1739, Charles de Cisternay du Fay, intendant du Jardin du Roi, meurt de la petite vérole. Sa disparition surprend tout le monde car il n'était âgé que de 41 ans⁴⁸. Le ministre Maurepas est déterminé à ce que le successeur de Du Fay soit pris dans l'Académie des Sciences, tel que le veut l'usage depuis 1718⁴⁹. Pour l'historien Jacques Roger, le poste d'intendant du Jardin du Roi représente une des plus hautes situations scientifiques dans la France de Louis XV⁵⁰. De fait, cette place « vaut mille écus d'appointements, l'un des plus beaux logements de Paris et la nomination de toutes les places qui en dépendent⁵¹ ». Buffon connaît le Jardin du Roi : il y a suivi deux cours de chimie alors qu'il était à Paris entre 1737 et 1739⁵². Il est à Montbard lorsqu'il apprend la mort de Du Fay. Il use de ses relations à la Cour afin d'obtenir le

⁴⁸ Jacques Roger, op. cit., p.74.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 80.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 77.

⁵¹ Ibid., p.76. C'est ce qu'écrit l'abbé Le Blanc, ami de Buffon, lorsqu'il apprend sa nomination.

⁵² Pierre Gascar, op. cit., p. 74.

poste. Il écrit à ses amis l'abbé Le Blanc et Jean Hellot afin qu'ils vantent ses mérites auprès du ministre Maurepas⁵³. Nous pouvons lire dans cette lettre, adressée à Hellot et datée du 23 juillet 1739, la détermination de Buffon alors âgé de 32 ans :

Il y a des choses pour moi; mais il y en a bien contre, et surtout mon âge; et cependant, si on faisait réflexion, on sentirait que l'intendance du Jardin du Roi demande un jeune homme actif qui puisse braver le soleil, qui se connaisse en plantes et qui sache la manière de les multiplier, qui soit un peu connaisseur dans tous les genres qu'on y demande, et par-dessus tout qui entende les bâtiments, de sorte qu'en moi-même il me paraît que je suis bien leur fait; mais je n'aurai pas grand regret de voir cette place remplie par un autre⁵⁴.

Nous ne pouvons connaître le véritable rôle qu'ont joué les paroles de Le Blanc et de Hellot auprès de Maurepas, mais il demeure que le ministre présente la candidature de Buffon à Louis XV le 25 juillet et que le lendemain, Buffon est nommé, avec des appointements de 3 000 livres par an⁵⁵. Il faut dire que le Roi entend parler de Buffon depuis déjà quelques années. En 1734, Louis XV accepte sa nomination à l'Académie des Sciences dans la section mécanique. En mars 1739, il le transfert dans la section de botanique qui lui convient mieux. De fait, Buffon mène depuis 1731 plusieurs expériences en sylviculture sur son domaine de Montbard. À l'époque, la marine française a besoin de bois d'une grande solidité pour construire ses navires et le ministre Maurepas demande aux académiciens de faire des recherches afin d'accroître la longévité et la force des pièces de chêne. Aucun ne répond à l'appel. Buffon qui entend parler de cette demande commence aussitôt des expériences sur la force du

⁵³ Jacques Roger, op. cit., p.74.

⁵⁴ Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, « Lettre XIX. A.M. Hellot, de l'Académie des Sciences, Montbard, 23 juillet 1739 », *Correspondance inédite de Buffon*, (recueillie et annotée par M. Henri Nadault de Buffon), Paris, Hachette, 1860, p. 31-33.

⁵⁵ Jacques Roger, op. cit., p. 76.

bois dans ses forêts de Montbard⁵⁶. Ainsi, bien avant son élection à l'Académie des Sciences, le Bourguignon tente de s'attirer les faveurs de Maurepas et de se tailler une place à la Cour.

En 1739, maintenant que Buffon est un académicien en botanique, il présente à ses confrères un mémoire exposant les résultats de ses expériences sur les manières d'augmenter la solidité du bois. Il devient aux yeux du ministre Maurepas un expert dans le domaine des forêts⁵⁷. Louis XV lui propose la surintendance de toutes les forêts de ses domaines, poste qui permettrait à Buffon de travailler directement avec le Roi. Le naturaliste refuse, nous ne savons pourquoi, mais certains historiens pensent que la surintendance ne portait que sur les forêts des chasses du Roi, ce qui réduisait considérablement la portée de ce poste⁵⁸. Louis XV ne lui tient aucune rancune et lui verse plutôt une pension de 2 000 livres afin qu'il poursuive ses recherches en sylviculture. Ajoutons à cela sa pension d'académicien et celle qu'il reçoit pour son administration de la pépinière de Montbard, nous pouvons dire que Buffon jouit déjà de revenus importants, en plus de ce que lui rapportent ses propriétés de Montbard⁵⁹. Bref, cette relation avec Maurepas lui a finalement valu la place d'intendant du Jardin du Roi en 1739 et il a su l'utiliser à profit jusqu'au départ du ministre en 1749.

-

⁵⁶ *Ibid.*, p. 43.

⁵⁷ Pierre Gascar, op. cit., p. 79.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 80.

1.4.2 La vision ambitieuse de Buffon

À 32 ans, Buffon est déjà un véritable homme d'affaires, bâtisseur et urbaniste⁶⁰. Ses expériences à Montbard l'ont préparé à mener avec une grande habileté l'administration du Jardin du Roi et l'agrandissement du domaine. Encore une fois, les biographes et historiens de Buffon nous instruisent sur ce point. Le Bourguignon commence d'abord par s'émanciper de l'autorité paternelle en devenant propriétaire du domaine de Buffon. Il achète aussi des forêts et des carrières⁶¹. À Montbard, il entreprend de grands travaux afin de reconstruire la demeure de ses ancêtres dans le style Louis XV. Les terrains avoisinants sont aménagés dans un esprit pratique mais grandiose. Il va même jusqu'à annexer à son domaine une châtellenie ayant appartenu aux ducs de Bourgogne sans en acquérir les droits de propriété. Ainsi que l'indique l'historien Léon Bertin, « son ambition, il faut bien le dire, ne connaissait pas d'obstacles⁶² ». Bien connues, les forges que Buffon installe à Montbard nécessitent aussi d'importants travaux. Pour alimenter les hauts-fourneaux, Buffon se lance dans l'exploitation des forêts. Afin d'avoir une force motrice, il fait élever le plan d'eau de la rivière pour en faire dériver une partie dans un canal d'alimentation⁶³. Ces deux exemples montrent bien que Buffon est à l'aise avec les achats de terrains, l'élaboration de projets de bâtisse et leurs réalisations. Voilà pourquoi il vante luimême ses compétences dans le domaine du bâtiment lorsqu'il écrit à son ami Hellot afin d'obtenir la charge d'intendant du Jardin du Roi.

⁶⁰ Voir à ce sujet Françoise Fortunet, Philippe Joubert et Denis Woronoff, «Buffon en affaires », Jean Gayon, (dir.), Buffon 88. Actes du Colloque international Paris-Montbard-Dijon, Paris, Vrin, 1992, p. 13-28.

⁶¹ Léon Bertin, « Buffon homme d'affaires », op. cit., p.91.

⁶² Ibid., p. 92.

⁶³ Ibid.

Lorsqu'il arrive au Jardin du Roi, cet ambitieux bâtisseur a déjà en tête le projet d'agrandir le domaine. Toutefois, ses relations avec la Cour ne sont pas assez solides (ou étendues) et il manque d'argent⁶⁴. Il se concentre alors sur l'augmentation du Cabinet du Roi⁶⁵. Pour lui venir en aide dans le réaménagement du Cabinet, Buffon, à qui revient le droit de nommer les nouveaux employés, fait venir de sa province natale le jeune Louis-Jean-Marie Daubenton, fils du notaire de Montbard⁶⁶. Il installe aussi au Jardin du Roi une famille modeste, la veuve Lucas et ses deux fils qui le serviront jusqu'à sa mort⁶⁷. Il semble important pour Buffon de recruter ses nouveaux employés parmi les habitants de Montbard. Peut-être veut-il se sentir dans un milieu familier lorsqu'il travaille au Jardin du Roi. Quoi qu'il en soit, ces liens d'intimité et d'amitié entre les employés du Jardin du Roi et Buffon demeurent importants tout au long de son intendance.

Les historiens de Buffon s'accordent pour dire qu'au tout début de son intendance, Buffon affirme son autorité dans les domaines du bâtiment et de l'administration plutôt que dans celui de la botanique⁶⁸. Il augmente les locaux du Cabinet du Roi et, en 1766, il déménage sa demeure du vieux château pour s'installer dans l'Hôtel Lebrun. Il amorce également une correspondance avec de nombreuses personnes afin d'augmenter la collection d'objets d'histoire naturelle du Cabinet, dont des savants européens, des fonctionnaires de colonies lointaines ainsi que des rois et des reines,

_

⁶⁴ Léon Bertin et Yves François s'entendent sur ce point. Léon Bertin, op. cit., p. 99.; Yves François, « Buffon au Jardin du Roi (1739-1788) », op. cit., p. 106.

⁶⁵ Voir Marie Lemonnier, op. cit.

⁶⁶ Pierre Gascar, op. cit., p. 85.

⁶⁷ Pierre Gascar, op. cit., p. 86. La veuve Lucas se nomme Jeanne Dubar. Elle est âgée de 20 ans lorsqu'elle arrive au Jardin du Roi en 1739 avec ses deux garçons. Archives nationales de France, AJ/15/514, Etat des Personnes residentes au Jardin national des Plantes, 22 juin 1793, reçu au Comité de Surveillance De la Section Des Sans Culottes.

⁶⁸ Ibid., : Léon Bertin, op. cit.

tels que Catherine II de Russie et Frédéric II de Prusse, et enfin, avec des hommes politiques et savants comme Benjamin Franklin et Thomas Jefferson⁶⁹. Buffon procède par échanges avec des passionnés d'histoire naturelle car, selon Pierre Gascar, il ne peut compter sur une aide du Trésor royal pour enrichir les collections. Il indique que

les crédits alloués par le Trésor pour l'entretien du Jardin et la rétribution de son personnel sont à peine suffisants ; toute initiative visant à enrichir les collections, à rénover les bâtiments ou à développer les plantations est l'affaire du surintendant, qui ne doit attendre aucune subvention supplémentaire de l'État. Aussi Buffon se fait-il résolument quémandeur. 70

De fait, Buffon se fait quémandeur pour le Cabinet du Roi, mais Gascar fait erreur en affirmant que la royauté ne fournit aucun fonds supplémentaire pour les bâtiments et les plantations. L'intendant sait comment s'attirer les bonnes grâces des ministres et faire approuver du financement. Non seulement Buffon veut-il enrichir le Cabinet du Roi, encore veut-il que le jardin devienne l'entrepôt de toutes les espèces végétales existantes, autant françaises qu'étrangères. Il veut aussi allouer une partie importante du jardin à la culture de diverses essences d'arbres⁷¹. Pour ce faire, il doit considérablement agrandir le domaine. Les archives que nous avons consultées, dont la correspondance échangée entre Buffon et le jardinier en chef du Jardin du Roi, André Thouin, révèle les stratégies développées par l'intendant afin de financer son grand projet d'agrandissement du Jardin du Roi.

⁶⁹ Anna Raitières, « Lettres à Buffon dans les « Registres de l'Ancien Régime » (1739-1788) », *Histoire et nature*, n° 17-18, 1981, p. 89.

⁷⁰ Pierre Gascar, op. cit., p. 87.

⁷¹ *Ibid.*, p. 85.

1.4.3 Patronage, amitiés et financement

Le financement de Buffon passe d'abord par le système de patronage et par ses relations avec les ministres du Trésor et les secrétaires de la Maison du Roi. Ensuite, Buffon trouve d'importants revenus lors de ses tractations financières personnelles. Emma C. Spary décrit de belle façon le système de patronage qui relit les rois Louis XV puis Louis XVI à Buffon par le biais de différents acteurs intermédiaires⁷². Bien que Buffon ait l'entière liberté de nommer les employés du Jardin du Roi et de dépenser les appointements qui lui sont versés pour l'entretien du domaine et le paiement des employés, il relève de l'autorité royale à laquelle il est subordonné. Ainsi, l'administration du Jardin du Roi est profondément liée au pouvoir royal. Or, comme Spary l'indique, ce lien n'empêche pas Buffon de mener des projets de son propre chef et de solliciter de nouveaux fonds à la couronne. Pour ce faire, Buffon doit présenter ses requêtes au secrétaire d'État de la Maison du Roi qui expose à son tour la demande au Roi. Comme l'indique le dépouillement fait par Anna Raitières des lettres que Buffon reçoit de la Maison du Roi, l'intendant obtient le plus souvent ce qu'il demande. Il n'essuie son premier refus qu'en 1774 alors qu'il souhaite recevoir des fonds pour augmenter l'École des plantes. À ce moment, c'est le Duc de la Vrillière qui est ministre de la Maison du Roi :

J'ai M. mis sous les yeux du Roy la demande que vous faites d'une somme de 40 000 livres pour terminer les nouvelles plantations de l'Ecole de Botanie du Jardin Royal. Sa Majesté a trouvé votre demande juste, mais elle n'a pas jugé en même tems devoir rien ajouter aux 18 000 livres qui vous ont été accordées cette année pour le même objet. Elle approuve cependant que je remette cette demande sous ses yeux l'année prochaine et vous devés être persuadé que je m'en ferai un véritable plaisir⁷³.

⁷² Emma C. Spary, « The Place of *Histoire Naturelle* at the Jardin du Roi », op. cit., p. 15-47.

⁷³ Anna Raitières, loc. cit., p. 117.

Outre les demandes d'argent, Buffon est également capable de faire avancer la carrière de ses amis et de ses protégés grâce à ses relations avec les différents secrétaires de la Maison du Roi au cours de son intendance⁷⁴. De fait, le système de patronage est également reproduit au Jardin du Roi. Certains employés et leurs familles bénéficient de la protection de Buffon, notamment Daubenton (garde du Cabinet) et Jean-André Thouin (jardinier en chef jusqu'en 1764) et sa famille⁷⁵. Buffon ne manque jamais une occasion de cultiver ses relations avec l'administration royale. Il n'hésite pas à faire cadeau à plusieurs reprises aux ministres de fleurs et d'arbres afin qu'ils embellissent leurs jardins. C'est aussi une stratégie qu'il emploie avec le lieutenant général de police, Jean-Charles-Pierre Lenoir, avec qui Buffon entretient une grande amitié qui lui est très utile, surtout lorsqu'il veut faire avancer ses travaux. Voici un exemple que nous rapporte cette lettre de Thouin à Buffon le 5 juin 1786:

M. Lenoir a envoié chercher au commencement de la quainzaine derniere la pacotille d'arbres verts que vous lui destiniez depuis longtemps. Je lui ai donné 67 individus jolis et bien repris en pots que j'ai acheté chez le Sr. Jans notre marchand ordinaire. M. Lenoir m'a paru satisfait de cet envoi. J'ai été le voir le mercredi suivant, et il m'a chargé Monsieur le Comte de vous faire tous ses remersimens. Je l'ai engagé de votre part à s'occuper du pavé de la ruë de Buffon il m'a promis d'en parler à M. de la Vrillière [...]⁷⁶.

De fait, Lenoir entretient lui aussi des relations étroites avec certains ministres : il est bon de pouvoir le consulter ou de lui faire part de ses demandes afin d'accélérer les processus administratifs. Vincent Milliot a bien su expliquer les rouages du système :

⁷⁴ Cinq ministres se succèdent durant l'intendance de Buffon : Maurepas (1743-1749), Saint-Florentin, créé duc de la Vrillière en 1711 (1749-1775), Lamoignon de Malesherbes (1775), Amelot de

Chaillou (1775-1783) et Breteuil (1783-1787).

⁷⁵ Emma C. Spary, op. cit., p. 39.

⁷⁶ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 5 juin 1786.

En théorie, le lieutenant dépend plus particulièrement du secrétariat d'État à la maison du roi, mais il est susceptible d'entretenir des relations suivies avec les autres secrétaires d'État, avec le chancelier ou le garde des Sceaux, avec le contrôleur général. La personnalité du secrétaire à la maison du roi laisse les coudées plus ou moins franches au lieutenant général. [...] En fait, la prééminence des relations avec les uns ou les autres semble affaire de circonstances politiques, de liens personnels éventuels, d'autorité dominante de tel ou tel au sein du gouvernement royal, ce qui peut placer le lieutenant général au cœur des intrigues de la cour. [...] Jusqu'à la mort de Maurepas en 1781, Lenoir prend ses ordres auprès du ministre qui le libère de la nécessité de se concilier plusieurs personnages à la fois et lui confère, par contrecoup, une assez grande autonomie⁷⁷.

Selon Jacques Roger, Buffon bénéficie aussi d'une amitié avec Madame de Pompadour et il a un accès direct à Louis XV quand il va à Versailles pour lui « faire sa cour ». L'auteur affirme que Buffon

fait partie du système, le connaît bien et sait l'utiliser. Il est devenu à sa manière un de ces « grands commis » qui font la force de l'administration royale, et le fait qu'il dirige une institution scientifique le protège seulement des aléas de la politique : l'administration de Louis XV a appris à respecter les savants.⁷⁸

Le Jardin du Roi est la propriété du Roi et toutes les décisions prises par l'intendant au sujet des agrandissements du domaine et des demandes de fonds supplémentaires relèvent de sa Majesté. Toutefois, cela n'empêche pas Buffon d'investir sa fortune personnelle pour accomplir son projet. Une fois ses propres fonds dépensés, il réclame un remboursement à la couronne, le plus souvent par le biais de Thouin. Emma C. Spary indique

⁷⁷ Vincent Milliot, Un policier des Lumières, suivi de Mémoires de J.C.P. Lenoir ancien lieutenant général de police de Paris écrits en pays étrangers dans les années 1790 et suivantes, Paris, Champ Vallon, 2011, p. 152-153.

⁷⁸ Jacques Roger, op. cit., p. 95.

As Buffon's right-hand man, still in its thirties, Thouin stood in for the intendant in requests for payment of the quarterly budget of the Jardin. This meant visiting the office of the *contrôle général des finances*, and personally applying for the money. Thouin was thus acting in Buffon's name, and his legitimacy rested upon his absolute honesty⁷⁹.

Dans la plupart des cas, l'intendant n'arrive pas à percevoir l'entièreté des sommes dépensées. Il cherche donc à rembourser ses dettes grâce à des transactions immobilières, lesquelles ont été très bien étudiées par William Falls. Son étude, bien qu'elle date de 1933, demeure la référence la plus complète sur cette question⁸⁰. La plupart du temps, Buffon est à court d'argent et doit faire patienter les entrepreneurs, les ouvriers et les marchands qui lui ont fait crédit. La correspondance que l'intendant tient avec André Thouin à tous les 15 jours fait mention de ses problèmes financiers presque sans interruption au cours des grands travaux de construction de 1760 à 1788. Voilà les indications qu'il confie à Thouin, non sans une touche d'humour, à l'automne 1783:

Comme les jours sont déjà bien court[s] et que les finances le sont encore plus il faut mon cher Monsieur Thouin remettre apres mon retour le payement des dépances arieré; et suprimer de l'arperçü que je vous renvoye cy joint les quatres ouvrier de batisse, le garçon charon les trois niveleur et les quinze terassier. Car il me semble que les huit garcons jardinier et les deux régaleur[s] doivent suffir pour les plentations et pour l'arengement des gravats et que pour les travaux de maçonnerie il faut les faire cesser absolument pendent l'hiver au reste nous véronts ce qu'il me sera possible de faire apres mon arivé. Le déplacement du ministre des finances pourâ retarder encore les remboursement[s] qui me sont düe il faut dont retrancher ce qui n'est pas indispensablement necessaire et reduire s'il est possible a cinq ou cents livres la dépance de la quinzaine qui echoira au quinze de ce mois [...]⁸¹.

⁷⁹ Emma C. Spary, op. cit., p. 60.

⁸⁰ William Falls, op. cit.

⁸¹ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 8 septembre 1783.

En mai 1785, Buffon explique à Thouin qu'il doit retarder le paiement des arbres qui ont servi à regarnir le jardin :

[...] je vois par votre compte que vous avés payé 600 livres à compte de la fourniture des arbres ver[t]s, mandés moi si nous devons encore beaucoup à tous nos fournisseurs d'arbres ; il faudroit dans tous les cas les faire attendre jusqu'à ce que je puisse vous remettre de nouveaux fonds sur la fin de juin ou au commencement de juillet⁸².

C'est au cours des 10 dernières années de sa vie que Buffon entreprend les grands travaux d'agrandissement qu'il voulait réaliser dès son arrivée au Jardin du Roi en 1739. Alors âgé de 70 ans, il ne vient que très rarement à Paris. Il souffre de coliques néphrétiques et les déplacements en carrosse depuis Montbard l'épuisent⁸³. Il s'appuie sur André Thouin. Officiellement, celui-ci remplit la fonction de jardinier en chef du Jardin du Roi, mais officieusement il s'occupe de plusieurs autres tâches : il se fait comptable, secrétaire, chef de chantier et messager de Buffon à la Cour, chez les ministres ou chez le lieutenant général de police. Sans la loyauté et le dévouement de ce jardinier, Buffon n'aurait pas été en mesure de réaliser son rêve grandiose pour le Jardin du Roi.

1.5. L'homme sur le terrain : André Thouin

André Thouin, fils de Jean-André Thouin, jardinier, et de Marie-Louise d'Escouys, naît au Jardin du Roi en 1747⁸⁴. Buffon le prend sous son aile et lui paie ses études classiques (philosophie, langues anciennes, belles-lettres), désirant faire de lui un fin

⁸² BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 23 mai 1785.

⁸³ Jacques Roger, op. cit., p. 491.

⁸⁴ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 26.

administrateur⁸⁵. Au Jardin du Roi, son protégé reçoit une éducation en botanique auprès de Thouin père, mais aussi de Bernard de Jussieu. Il démontre des qualités exceptionnelles⁸⁶. Le père d'André meurt lorsque celui-ci a seulement 17 ans. Buffon reconnaît la grande compétence du jeune Thouin et lui offre le poste de jardinier en chef. Daubenton, garde du Cabinet, écrit à André alors qu'il apprend la nouvelle du décès de son père, le 3 février 1764 :

Je prends beaucoup de part à votre affliction, Monsieur, c'est un grand malheur d'avoir perdu si tôt un père qui a mérité tous vos regrets par l'affection qu'il avait pour vous ; mais vous devez trouver quelque consolation dans le bon emploi que vous avez fait de votre temps, j'espère que vous en recueillerez le fruit car j'ai appris que M. de Buffon est bien disposé pour vous ; il se plaît à protéger les gens qui sont appliqués à leurs devoirs ; j'aurai honneur de lui écrire à votre sujet, et je vous rendrai bien volontiers la justice qui est due à la bonne conduite que je vous ai toujours vu tenir⁸⁷.

Buffon soutient Thouin tout au long de sa carrière et l'aide à accéder à l'Académie des Sciences avant l'âge de 40 ans⁸⁸. De ces deux hommes naît une collaboration

⁸⁵ Emma C. Spary, op. cit., p. 50.

⁸⁶ Extrait du Curriculum vitae de Thouin: « D'abord, j'employais une partie de mes veilles à étudier dans les longues soirées d'hiver, à rédiger des notes d'observations et à disposer dans mon herbier les plantes que je desséchais avec l'aide de mes sœurs pendant la belle saison. Je rassemblais des graines tant étrangères qu'indigènes pour en composer une collection [...] Je ne manquais pas de suivre assidûment les herborisations de B. de Jussieu et d'en faire de particulières tant pour recueillir les plantes en nature qui manquaient à l'École de botanique que pour m'en procurer les exemplaires qui ne se trouvaient pas dans mon herbier. Les dimanches et fêtes étaient plus particulièrement employés à parcourir à plusieurs reprises différentes, dans les diverses saisons, les Jardins de botanique de Paris et de son voisinage.» Yvonne Letouzey, op. cit., p. 50-51. (Collection Jean-Louis Soubrier).

⁸⁷ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 49. (Collection Jean-Louis Soubrier).

⁸⁸ *Ibid.*, p. 11. L'auteur indique aussi qu'« il convient de souligner que cette transmission des emplois au sein d'une parentèle ne relève en rien d'un népotisme de mauvais aloi, pourtant courant à l'époque. Thouin était simplement le meilleur. En ce temps, beaucoup d'hommes de science et même des personnels subalternes étaient logés au Jardin des Plantes, un phalanstère avant la lettre duquel on partageait des idées communes. Cela se traduisait par d'inévitables filiations et des apparentements consécutifs au mariage, les lignées des Jussieu et plus tard des Becquerel en sont d'éclatantes illustrations. » *Ibid.*, p. 12.

étroite, mue par un même désir, faire du Jardin du Roi le plus beau jardin botanique du monde. Ensemble, ils travaillent avec ferveur à l'obtention de nouveaux terrains pour l'agrandissement du domaine et gèrent comme ils le peuvent les dépenses de Buffon. Nous l'avons déjà soulevé, le manque d'argent est le principal sujet dont Thouin et Buffon discutent dans leur correspondance. Vient ensuite la question des chantiers et de l'embauche des ouvriers. Pour l'instant, il suffit de dire que Thouin est les yeux et les oreilles de Buffon sur le domaine. Le jardinier indique dans cet extrait de son curriculum vitae (non daté) : « Tous les travaux de terrasse et de jardinage furent executés par moi et Buffon me confia la surveillance, la direction et la comptabilité de tous les autres travaux⁸⁹ ». À plusieurs reprises, l'intendant complimente Thouin pour sa bonne gestion et pour les rapports précis qu'il lui expédie :

J'ai reçu vos états de dépense et je vois que vous conduisés nos travaux avec toute intelligence et la prudence possible. Votre compte rendu de l'emploi du temps est si nettement présenté que je vois les choses comme si j'y étois ⁹⁰.

Je vous suis obligé de cette attention qui doit vous coûter du temps et une inspection quotidienne et bien soutenue et certainement la perfection du Jardin vous sera due plus qu'à moi⁹¹.

Buffon trouve bientôt la présence de Thouin indispensable pour la bonne conduite des travaux et des chantiers de construction. Dans un brouillon d'une lettre non datée écrite par Thouin, nous constatons que le jardinier en chef trouve ce rôle pesant lorsque Buffon lui fait manquer un voyage pour lequel il nourrissait de grandes espérances :

⁸⁹ Ibid., p. 63. (Collection Jean-Louis Soubrier).

⁹⁰ BMNHN, Ms. 882. Lettre de Buffon à Thouin, le 4 août 1784.

⁹¹ BMNHN, Ms. 882. Lettre de Buffon à Thouin, le 17 août 1785.

Les hommes proposent et d'autres disposent. Quand on est subalterne voilà ce qui arrive, il faut sacrifier son existence morale aux objets physiques, c'est ce que j'éprouve dans l'instant présent. Malgré les promesses de M. de Buffon, je me vois frustré de mes espérances flatteuses de voyage. Ces projets de bâtisse qui lui font croire ma présence indispensable ici, malgré tout ce que j'ai pu lui dire [...]. Il se croirait perdu s'il n'avait quelqu'un à qui il puisse conter les projets qu'il enfante tous les jours [...]. J'avais fait mes adieux à tout le monde, il ne me restait plus qu'à prendre mon bonnet de nuit dans ma poche et partir. J'avoue Monsieur, que je ferai une assez sotte figure lorsqu'on me demandera des nouvelles de mon voyage. Continuez Monsieur votre voyage. Je tâcherai de me consoler de ne pouvoir point en être, en voyant les plantes que vous voudrez bien nous envoyer des lieux que vous allez parcourir et en les cultivant avec soin⁹².

Thouin passe toute sa vie, hormis une brève absence de trois ou quatre ans, dans l'enceinte du jardin. Ne s'étant jamais marié, il demeure au Jardin du Roi avec sa famille composée de ses trois frères et ses deux sœurs dont il s'occupe seul, étant devenu fort jeune le soutien financier et le pilier de la famille. Sur le domaine, Thouin s'occupe d'enrichir les plantations, veille à l'entretien des différentes parties du jardin et à la gestion des chantiers. Il expérimente l'acclimatation de nombreux végétaux et, suite à la Révolution française, il enseigne l'agronomie et l'horticulture. Il fait la rencontre d'un bon nombre de personnalités connues de l'époque, dont Rousseau, Voltaire, Condorcet, Turgot, Franklin et Jefferson, qu'il reçoit dans son humble logis⁹³. Il entretient avec plus de quatre cent savants, intellectuels et naturalistes, une correspondance visant à enrichir les collections du Jardin du Roi et à diffuser les

92 Yvonne Letouzey, op. cit., p. 95. (BMNHN, fonds Thouin, A.F.).

⁹³ « Si Monsieur Thouin n'a aucun obstacle, le Marquis de Condorcet se rendra au Jardin du Roi le lundi entre six et sept heures et continuera tous les jours ». *Ibid.* p.146. (Lettre de Condorcet à Thouin, non datée).

nouvelles connaissances en botanique⁹⁴. Il meurt au Jardin du Roi en 1824 à l'âge de 78 ans⁹⁵.

Conclusion

Bien que peu d'études aient porté directement sur le Jardin du Roi, l'historiographie sur les cours publics nous permet de dresser un portrait plus complet de l'état de la diffusion des sciences et des savoirs à Paris au XVIII^e siècle et du rôle joué par le Jardin du Roi dans cette société savante. Pôle institutionnel stable, offrant des cours à tous les ans, le Jardin du Roi attire de nombreux visiteurs, Parisiens ou étrangers, malgré la concurrence de plusieurs autres cours publics offerts dans la capitale tout au long du XVIII^e siècle.

Ensuite, quelques études plus récentes permettent de saisir la présence de publics variés sur le domaine (Letouzey, Vézin, Spary, Chappey). Toutefois aucune étude n'a porté spécifiquement sur cette question, puisque le manque d'archives à cet égard ne le permet pas⁹⁶. Certains historiens des sciences et de l'histoire urbaine ont permis d'interroger différemment le Jardin du Roi et d'ouvrir les questionnements vers les autres espaces européens et atlantiques, notamment en s'intéressant à son rôle important dans des réseaux d'échanges nationaux et internationaux, dans le but d'enrichir ses collections.

⁹⁴ Emma C. Spary, op. cit., p. 50.

⁹⁵ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 25.

⁹⁶ « Quant à l'enseignement lui-même, l'importance et la qualité du public qui le suit est assez difficile à définir car l'absence totale de formalités administratives supprime toute source d'information directe. », Jean Torlais et Yves Laissus, *op. cit.*, p. 315.

Enfin, plusieurs études ont porté sur l'intendance de Buffon et nous indiquent qu'il sait manier ses relations avec les ministres. C'est au cours du règne de Louis XVI, qui débute en mai 1774, que Buffon bénéficie d'un grand soutien financier de la couronne. Il profite de circonstances politiques favorables : Lenoir devient lieutenant général de police et Necker est fait ministre du Trésor royal en 1776. L'intendant entretient une amitié, voire une relation amoureuse, avec l'épouse de Necker. Il n'hésite pas à lui écrire afin qu'elle intercède auprès de son mari, notamment lorsqu'une compagnie de fiacres désire installer ses écuries à proximité du Jardin du Roi en 1779⁹⁷.

Toutefois, aucune étude à notre connaissance ne nous offre de portrait du déroulement d'une journée typique au Jardin. Les acteurs ordinaires du Jardin du Roi, les employés, les domestiques et les ouvriers, ont été jusqu'à maintenant écartés des enquêtes, alors qu'ils proposeraient justement une meilleure compréhension du fonctionnement de cette institution. C'est pourquoi nous proposons ici une étude sur la surveillance du public et le contrôle des chantiers de construction, l'un et l'autre dossier permettant d'investir l'administration et la police de ce domaine royal.

⁹⁷ Jacques Roger, op. cit. p. 486.

CHAPITRE II

UN DOMAINE PERÇU ET VISITÉ

2.1. Qui fréquente le Jardin du Roi?

Au XVIII^e siècle, Paris est une des plus grandes villes d'Europe et connaît une croissance importante. Sous le règne de Louis XVI, la ville compte environ 700 000 habitants⁹⁸. À partir de 1750, la capitale reçoit en moyenne près de 100 000 nouveaux individus annuellement, mais elle attire plus qu'elle ne retient⁹⁹. Certaines études démontrent que les flux de migrants varient selon la conjoncture socio-économique du pays¹⁰⁰. Toutefois, l'attraction de la capitale est bien réelle et c'est dans ce contexte que le Jardin accueille d'innombrables visiteurs à chaque année, dont beaucoup de savants et d'étrangers. Toutes les études sur cet établissement l'affirment, mais aucune ne précisent qui sont ces personnes qui se pressent au Jardin

⁹⁸ Daniel Roche, Le Peuple de Paris. Essai sur la culture populaire, Paris, Aubier, 1981, rééd. Fayard, 1999, p. 21. La source de Roche est une évaluation de la population parisienne faite par Buffon.

⁹⁹ Ibid., p. 23.

lbid.; Sabine Juratic, « Mobilités et populations hébergées en garni », dans Daniel Roche (dir.), La Ville promise. Mobilité et accueil à Paris (fin XVII^e-début XIX^e siècle), Paris, Fayard, 2000, p. 175-220.

du Roi. De fait, les archives sont particulièrement silencieuses à cet égard, puisqu'il n'existe à l'époque aucune mesure administrative visant la comptabilisation des visiteurs (nom, âge, lieu de résidence). Nous n'avons retrouvé ni liste d'étudiants inscrits aux différents cours de sciences ni trace d'information sur les individus qui fréquentaient le jardin pour le loisir de la promenade¹⁰¹. C'est au détour de différentes archives concernant la surveillance ainsi que la correspondance entre Buffon et Thouin qu'il est possible d'esquisser un portrait des différents publics du Jardin du Roi, mais seulement en ce qui a trait à leur rang dans la société.

2.1.1 Élites, étudiants, savants, étrangers, promeneurs et artistes

Malgré l'affluance de monde qui se porte au jardin les dimanches et festes et les jours du Cabinet comme c'est toutes personnes raisonnables et elitées qu'on y laisse entrer, il ne si commet aucun desordre tout si passe avec dessence et tra[n]quillitée¹⁰².

Thouin affirme qu'il ne vient au Jardin que des gens raisonnables issus de l'élite. Le travail des portiers évite que des individus de basse condition pénètrent sur le domaine. Il est évident que le jardinier en chef ne manque pas de souligner avec enthousiasme la présence de personnalités prestigieuses afin de faire valoir la qualité des installations du Jardin. Par exemple, l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur d'Autriche et de la reine Marie-Antoinette, vient au jardin avec son épouse en juin 1786¹⁰³. Thouin écrit à Buffon qu'il « paroit avoir pris une bonne impression de notre etablissement car à son retour a Versailles interrogé par le Roi et la Reine sur ce qu'il

¹⁰¹ Une seule liste nous est parvenue, rédigée par le professeur de chimie A.L. Brongniart. Archives nationales de France, AJ/15/509, Cours de Pharmacie au Jardin des Plantes, 1791.

¹⁰² Archives nationales de France, AJ/15/514, Ms. 626, Employ du temps pendant cette 9^{eme} 15zaine, juillet 1784.

¹⁰³ Ferdinand-Charles-Antoine-Joseph-Jean-Stanislas (1754-1806), archiduc d'Autriche.

avait vû il en rendoit le compte le plus satisfaisant et mit notre Jardin au dessus de tout autre qu'il conoissoit [...]¹⁰⁴ ». Thouin reçoit également dans son foyer plusieurs personnalités réputées et leur fait visiter le jardin lors de rendez-vous qui se tiennent hors des heures d'ouverture pour le grand public. Malesherbes par exemple devient dès 1778 un familier de la maison des Thouin¹⁰⁵. La Reine visite également le Jardin en 1790 : « Sous le secret je vous préviens mon voisin que la Reine et M. le Dauphin seront à 11 h ½ au jardin du Roy. N'avertissez aucun garde c'est l'avis de votre Serviteur¹⁰⁶ ». Les gens issus de l'élite viennent au Jardin autant pour la promenade que pour les cours, car certains s'intéressent à l'histoire naturelle.

Le deuxième groupe qui fréquente assidûment l'établissement est composé d'étudiants. Déjà en 1779, soit un an après les premières améliorations apportées à l'École de botanique, le secrétaire d'État Amelot écrit au ministre Necker afin de le persuader d'empêcher une compagnie des fiacres de s'installer à côté du Jardin du Roi. Dans son plaidoyer, il vante les mérites du jardin et du public qui le fréquente :

[...] Il est le rendés vous des savants, des etrangers, et de la classe la plus honnête des citoyens par l'agrément de la position, la salubrité de l'air qui y règne, l'agrément de ses promenades. Pendant les cours, surtout celui de botanique, il y a régulièrement 1000 à 1200 étudiants, la plupart étrangers,

¹⁰⁴ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 5 juin 1786.

¹⁰⁵ Yvonne Letouzey, *op. cit.*, p. 128. « J'ai grande impatience, Monsieur, de terminer la leçon que vous avez bien voulu me donner l'autre jour, mais je me reproche d'avoir si mal pris mon temps. Je vous ai détourné prestement à l'heure où vous dînez ; d'un autre côté en allant plus matin je craindrais de me trouver à l'heure où la leçon publique vous donne d'autres affaires. Vous pourriez me tirer de cet embarras en me mandant quelle est l'heure qui vous sera le plus commode que j'aille vous chercher au Jardin du Roy. » (Collection Jean-Louis Soubrier, « Lettre de Malesherbes à Thouin, le 6 juillet »).

¹⁰⁶ Ibid. p. 148.; BMNHN, Fonds Thouin, A.F., Lettre d'Acloque à M. Thouin l'aîné au jardin du Roy, le 30 décembre 1790. Acloque est garde au château et commandant du bataillon de Saint-Marcel.

dans l'ecole des plantes qui a couté des sommes considérables à l'état pour l'amener au point de perfection où elle est¹⁰⁷.

Bien que le nombre de visiteurs puisse être exagéré par le secrétaire Amelot, il est indéniable que plusieurs étudiants se rendent au Jardin. En 1787, Buffon doit faire construire un nouvel amphithéâtre pouvant accueillir jusqu'à six cent personnes. Dans son ouvrage sur l'histoire du Muséum royal d'histoire naturelle, J. P.F Deleuze affirme également qu'à partir de 1788 il devient impossible pour le démonstrateur de botanique de donner ses cours à l'extérieur. Les étudiants sont trop nombreux pour pouvoir se tenir en une ligne droite devant les plates-bandes et plusieurs peinent à entendre les leçons et à observer les plantes. Dès lors, les cours se donnent dans l'amphithéâtre où l'on apporte les différentes espèces végétales dans des pots¹⁰⁸. Les étudiants qui sont intéressés à suivre les cours au Jardin aspirent à différentes professions. Nous retrouvons des apprentis-chirurgiens, des garçons barbier, des apprentis-médecins et des apprentis-jardiniers. Il y a aussi des médecins et des chirurgiens accomplis qui fréquentent ces cours car on y présente les plus récentes découvertes en sciences naturelles à l'opposé de la Faculté de médecine de Paris.

Un troisième groupe de visiteurs fréquente plutôt le Jardin pour le plaisir de la promenade, surtout à partir de 1778 lorsque des allées et des sentiers sont aménagés. Thouin affirme que « c'est un concours de monde aussi considérable qu'aux thuilleries et parmis cette quantité de Personnes il s'en trouve de distinguées 109 ». De fait, l'accès au Jardin est interdit au peuple du quartier. Les administrateurs ainsi que les gardes s'attendent à ce que les promeneurs, tout comme les étudiants, se

¹⁰⁷ Archives nationales de France, AJ/15/513, Ms. 530, Copie de la lettre écrite par M. Amelot à M. Necker dattée à Versailles le 24 aoust 1779.

¹⁰⁸ Joseph-Philippe-François Deleuze, Histoire et description du Muséum royal d'histoire naturelle, par M. Deleuze, t. 1, Paris, 1823, p. 59.

¹⁰⁹ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 5 juin 1786.

comportent avec décence dans le jardin. Toutefois, bien que Thouin affirme qu'il ne s'y passe jamais rien de fâcheux, il rapporte un épisode qui a tellement marqué les esprits que le libraire Siméon-Prosper Hardy ainsi que Restif de la Bretonne relatent l'événement dans leurs écrits¹¹⁰. Thouin écrit à Buffon l'histoire de cet homme qui, soupçonnant sa femme de le tromper avec un galant, décide de les épier et de les suivre jusqu'au Jardin du Roi. On laisse entrer le dit mari dans le jardin car il était « assez bien couvert¹¹¹ ». Thouin explique que

malgré la dessence dû au lieu, malgré que ce fut en plain jour et au milieu du Jardin, il la s[o]ufleta rudement, le galant voulu l'empecher et la querelle alloit devenir tragique lorsque le 2^e garde Bosquet est arrivé, il arrêta les délinquant et les conduisit à M. Guillotte. Il mit en prison jusqu'à la fin du jour dans la loge de l'elephan[t] l'incivil époux après quoi il le renvoia. Pendant que cet homme étoit sequestré le public s'ammassoit aux fenestres et l'on pourroit dire que l'elephant tout extraordinaire qu'il doit être pour les habitant[s] de Paris le paru moins que cet epoux bourru si peu au courant des usages de son pays¹¹².

Enfin, plusieurs peintres visitent aussi le jardin. Dès la fondation du Jardin, le démonstrateur Guy de la Brosse désire que les dames de la cour viennent chercher dans son jardin les modèles pour les motifs floraux utilisés dans la confection de leurs robes. Cette mode est lancée à l'époque par Vallet, brodeur du roi. De la Brosse

l'Ascension [25 mai 1786] sur le soir dans l'allée du jardin du Roi la plus proche du caffé, un particulier plaidant soi-disant actuellement en séparation avec son épouse, l'ayant rencontrée accompagnée de son père et de plusieurs autres personnes, s'oublie au point de la provoquer en lui donnant une paire de soufflets [...] ».; Rétif de la Bretonne utilise l'incident dans son roman Ingénue Saxancour ou la femme séparée: Histoire propre à démontrer, combien il est dangereux pour les Filles, de se marier par entêtement, et avec précipitation, malgré leurs Parens: Écrite par Elle-même, troisième partie, Liège, 1789, p. 115-119. « Nous entrames dans le Jardin, par la nouvelle porte, du côté de la rivière: Nous gagnâmes le labirinthe par le petit monticule [...] Ce fut en descendant, pour nous rendre au labirinthe, que Moresquin m'aborda, et me donna deux soufflets! [...] Nous retrouvames Moresquin, que le jeune Avocat-Général fit arrêter par la Garde du Jardin ».

¹¹¹ BMNHN, Ms. 882, op.cit.

¹¹² Ibid.

s'allie avec l'horticulteur Vespasien Robin afin de cultiver plusieurs fleurs rares. Les plus célèbres graveurs du XVIIe et du XVIIIe siècle notamment Abraham Bosse (1602-1676), Gabriel Perelle (1603-1677) et Sébastien Le Clerc (1637-1714), prennent pour modèle le jardin et le château¹¹³. Le peintre ordinaire du Roi, Nicolas Robert (1614-1685), s'inspire également des fleurs du jardin afin de constituer une prestigieuse collection de vélins. Son objectif est de représenter les différentes espèces de fleurs avec le plus de réalisme possible. Le peintre hollandais Gérard Van Spaendonck contribue aussi à l'enrichissement de la collection des vélins. Il est approché par Buffon alors qu'il est à Paris pour venir travailler au Jardin. Il y réside finalement pendant 48 ans. En 1793, il fonde le cours d'iconographie au Muséum national d'histoire naturelle¹¹⁴. Enfin, quelques femmes peintres viennent aussi au Jardin, dont Catherine Pellot, auteure du Traité de la miniature (1686). En 1735, Madeleine Basseporte, qui enseigne l'aquarelle aux filles de Louis XV, est logée au Jardin du Roi et y demeure jusqu'en 1774. Elle développe avec Thouin de forts liens d'amitié et demeure lors des dernières années de sa vie dans sa résidence afin de lui éviter les fatigues et l'isolement¹¹⁵. Enfin, certains artistes fréquentent les cours d'anatomie du Jardin afin de perfectionner le réalisme de leur art et pour mener des projets concernant l'enseignement de la chirurgie. En 1749, le Sieur Gauthier, pensionnaire de l'Académie des Sciences reconnu pour ses talents pour l'anatomie gravée en couleurs, doit constituer un ouvrage composé de tableaux imprimés d'après

113 Luc Vézin, op. cit., p. 19.

¹¹⁴ Ibid., p. 42.

¹¹⁵ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 131. « Vous avez essuyé mon cher ami, depuis quelques jours, un moment de douleur qui est bien naturel au genre d'attachement que vous possédez. Permettez (...) que je vous témoigne la part que j'y prends en particulier ». BMNHN, Ms. 1978, Lettre de Laurent à Thouin, le 28 septembre 1780.

nature de l'anatomie du corps humain pour l'usage du public.¹¹⁶ En 1762, Louis XV approuve le plan d'un projet d'anatomie qui a pour objectif de fournir aux étudiants en chirurgie des objets copiés d'après nature représentant des parties du corps humain.¹¹⁷ C'est le Sieur Vaucanson, membre de l'Académie Royale des Sciences, qui est chargé de faire ces imitations en s'inspirant des dissections faites au Jardin.¹¹⁸

2.1.2 Employés, domestiques et ouvriers

Le Jardin du Roi n'est pas seulement fréquenté par des élites, des étudiants ou des artistes. Bien que les portiers interdisent l'accès au domaine aux pauvres en se basant sur l'apparence de leurs habits, plusieurs individus considérés de basse condition dans l'échelle sociale de l'Ancien Régime fréquentent le jardin. Ils y viennent ni pour étudier ni pour s'y promener, mais bien pour y travailler. Les employés réguliers (portiers, gardes-bosquets, garçons-jardiniers), les domestiques des professeurs (cuisinière) et les ouvriers (maçons, charpentiers, vitriers) ont accès à plusieurs sections du jardin et aux bâtiments. Ils sont en contact avec une grande partie de l'équipement scientifique de l'établissement (amphithéâtre, laboratoire, École de botanique, serre, Cabinet d'histoire naturelle, etc.). Il est hautement probable qu'ils puissent intégrer des acquis et des connaissances durant leur séjour au Jardin. Les garçons-jardiniers apprennent à reconnaître les différentes plantes et à acclimater de nouvelles espèces végétales pendant qu'ils entretiennent les plates-bandes. Thouin veille à soutenir la carrière de ses garçons-jardiniers les plus compétents et à favoriser

Bibliothèque nationale de France, (BNF), cabinet des manuscrits, fonds Joly de Fleury, volume 269 (non paginé ni folioté).

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Rafael Mandressi, Le regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident, Paris, Seuil, 2003, p. 213.

leur ascension dans la profession. À plusieurs occasions, il les recommande à certains naturalistes pour les accompagner durant leurs expéditions :

M. André Michaux part pour l'Amérique Septentrionale d'ici à quelques jours. Il emmène avec lui un de nos garçons-jardiniers pour établir une pépinière à New York, son fils l'accompagnera aussi dans ce voyage¹¹⁹.

Le Sr Thouin a crut convenable de proposer à M. de Lapeirouse d'emmener avec lui un jardinier jeune, actif, intelligent qui eût la connaissance théorique et pratique de son art¹²⁰.

Après plusieurs tentatives infructueuses pour rencontrer un sujet qui fût propre à remplir nos vues j'espère enfin avoir trouvé l'homme qui vous convient. C'est un garçon de 24 ans, robuste et qui est doué de la portion d'intelligence nécessaire pour diriger convenablement le nouveau genre de culture qu'on a en vue¹²¹.

Je porte un grand intérêt au succès de ces voyages, tant par amour pour nos voyageurs que pour me dédommager en quelque sorte de la contrainte où je suis de ne pouvoir courir le monde comme eux¹²².

Les gardes qui surveillent les cours de botanique, d'anatomie et de chimie profitent vraisemblablement des mêmes apprentissages que les étudiants puisqu'ils entendent les leçons. Les domestiques côtoient les professeurs et les démonstrateurs dans leurs résidences et peuvent, même s'ils ne participent pas à leurs conversations, apprendre de leurs échanges. Enfin, les ouvriers n'ont pas le même accès aux parterres, aux cours et aux professeurs, mais rien ne les empêche de profiter de ce qu'il voit autour d'eux, puisqu'ils sont souvent amenés à travailler près des plates-bandes et des serres.

¹¹⁹ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 197. BMNHN, Laboratoire de Phanérogamie, Lettre de Thouin à Poivre, le 20 août 1785.

¹²⁰ Ibid., p. 199. BMNHN, Ms. 1928, Texte de Thouin.

¹²¹ Ibid., p. 200.

¹²² Ibid., p. 195. BMNHN, Fonds Thouin, C.9, Lettre de Thouin à Ortega.

Le Jardin du Roi forme un espace qui concentre les savants, les outils et les instruments du savoir ainsi que les dernières nouvelles sur le monde scientifique (on discute fort probablement des voyages en ballon de Pilâtre de Rozier)¹²³. Il semble qu'il ne faille pas négliger l'impact qu'a pu avoir cet espace sur les différents employés qui le fréquentaient. Il concentre après tout des individus issus de différents milieux économiques et sociaux qui, sans lui, ne se seraient probablement jamais côtoyés. Une étude portant sur les impacts de la proximité de savants réputés avec des amateurs de science naturelle qui fréquentaient le Jardin ainsi que ses employés serait très intéressante et permettrait peut-être, comme l'a fait Charlotte Guichard avec les amateurs d'art à Paris, de « donner un contour à une identité collective instable¹²⁴ ».

2.2 Les services offerts sur le domaine

La couronne dépense peu pour le paiement des subalternes de Buffon. Ainsi, les employés du Jardin gagnent de minces revenus qui comblent à peine leurs besoins essentiels. Sous l'Ancien Régime, les jardiniers sont considérés au bas de l'échelle des métiers au même titre que les vanniers, les cardeurs ou les couturières¹²⁵. Les portiers et les gardes-bosquets ne font guère mieux. L'intendant en est bien conscient, ainsi il permet à quelques-uns de ses proches employés d'offrir des services aux visiteurs du jardin afin de bénéficier d'un salaire d'appoint.

123 Le 22 juin 1785, Buffon écrit à Thouin: « je reçois une lettre de Montreuil sur mer qui m'apprend la fin tragique de M. Pilâtre de Rozier et de son compagnon. J'en suis vraiment affligé quoique ce soit un mal qui produira peut être du bien en corrigeant les têtes chaudes et les dégoutant de la fureur des ballons ». BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 22 juin 1785.

¹²⁴ Charlotte Guichard, Les amateurs d'art à Paris dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Paris, Seyssel, 2008, 387 p.

¹²⁵ Jacques-Louis Ménétra, Compagnon vitrier au XVIII^e siècle. Journal de ma vie, Daniel Roche (éd), Paris, Albin Michel, 1998 [2^e éd], p. 335.

La mission première du Jardin demeure l'enseignement des sciences naturelles et Buffon veille à ce que ce premier service ne subisse aucun retard lors des travaux d'agrandissement. Il est primordial de respecter le calendrier habituel. Par exemple, lors de la réfection du laboratoire de chimie en mai 1785, Buffon somme Thouin de presser les travaux afin de ne pas retarder le début des cours prévu en juillet le la quinzaine du 3 au 16 juillet que :

Le pavé du laboratoire de chymie etant en fort mauvais état dans la partie qui avoisine la table de démonstrations M^r. Verniquet a ordonné qu'on le remplace par des tablettes provenues de la démolition du mur de cloture du jardin côté boulvard, ce qui a été executer. Et mardi dernier le local cest trouvé en état de recevoir le public pour la Ier demonstration de chymie. le fauteuil du professeur a été recouvert en maroquain neuf comme il avait été ordonné¹²⁷.

Dans le jardin, les étudiants peuvent observer les diverses espèces végétales qui sont à l'étude dans les parterres. Ces plates-bandes sont aménagées par Thouin et ses garçons-jardiniers selon la classification scientifique de Bernard de Jussieu. Ensemble, elles forment l'École de botanique.

2.2.1 Des promenades

Une autre section du terrain est réservée à la pratique de la promenade. Les administrateurs désirent que les visiteurs tirent la meilleure expérience possible de leur passage au Jardin. Ainsi, l'aménagement des sentiers est conçu avec le réel souci d'offrir aux promeneurs des panoramas des plus belles vues du domaine et de ses

¹²⁶ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 23 mai 1785.

¹²⁷ Archives nationales de France, AJ/15/504, Emploi du temps pendant cette quinzaine du 3 au 16 juillet 1785.

alentours. Emma C. Spary indique que "Thouin has been careful to preserve the romantic aspect of the garden, with its labyrinths, its dovecote, and its secluded bowers¹²⁸". Le jardin devient ainsi prisé par les habitants du quartier ainsi que par les étrangers. Le *Guide des amateurs et étrangers à Paris* de Luc Thiéry (1787) offre une description du jardin et invite à le fréquenter pour ses promenades :

Ce jardin qui contient aujourd'hui quarante arpens, fournit une promenade aussi agréable que salubre aux habitants de ce quartier, & utile aux naturalistes & aux amateurs de botanique, qui y trouveront non-seulement toutes les espèces possibles d'arbres & d'arbustes, mais encore toutes les plantes indigènes & exotiques les plus rares & les plus curieuses, dont partie sont cultivées dans des serres chaudes & vitrées 129.

La rue à Paris est un endroit dangereux dû à son étroitesse et à sa grande fréquentation par les chevaux et les carrosses. Le parc devient alors l'endroit privilégié pour les aristocrates et les bourgeois afin de se déplacer en sécurité tout en faisant étalage de leur civilité. Laurent Turcot a démontré comment, au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, la promenade devient signe de distinction de l'honnête-homme. La marche est encadrée par les « impératifs que sont la modestie et la contenance 130 ». Dans le quartier de la place Maubert les rues présentent les mêmes dangers et nous présumons que celles autour du Jardin sont particulièrement achalandées à partir de 1779 alors que des entrepreneurs de voitures publiques s'installent rue de Seine-Saint-Victor, devenant par la suite rue du Jardin-du-Roi. Les jardins très populaires comme les Tuileries ou les Champs-Élysées sont fort éloignés du quartier. Pour ses habitants, l'espace vert le plus près permettant la promenade

¹²⁸ Emma C. Spary, op. cit., p. 53.

¹²⁹ Luc Thiéry, Guides des amateurs et étrangers à Paris ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue et de tout ce qu'elles contiennent de remarquable, Enrichie de Vues perspectives des principaux Monuments modernes, Tome second, Paris, 1787, p. 183.

¹³⁰ Laurent Turcot, Le promeneur à Paris au XVIIIe siècle, Paris, Gallimard, 2007, p. 27.

demeure le Jardin du Roi. Toutefois, les promeneurs d'habitude qui demeurent hors du quartier ne s'y rendent que lors des deux jours d'ouverture du Cabinet, soit les mardis et les jeudis après-midis depuis la Saint-Martin jusqu'à la Saint-Louis, et les dimanches durant la belle saison¹³¹. L'hiver, les promeneurs se font très rares. De fait, le service de location de chaises tenu par le frère de Thouin à partir de 1779 ne produit que 150 livres de bénéfice par an et majoritairement lors du printemps et de l'été¹³².

Turcot qui a étudié le cadre architectural des promenades de civilité, soit celui des jardins et des cours, indique que les architectes et les jardiniers qui aménagent les jardins « à la française » introduisent les notions de l'allée plantée et de la promenade. Il démontre, en s'appuyant sur les exemples des grands jardins parisiens, que le type du jardin « à la française » privilégie la nouvelle pratique de sociabilité qu'est la promenade. Le Jardin du Roi n'est pas considéré dans l'enquête de Turcot comme un jardin populaire de Paris. Toutefois, Buffon et Thouin veillent justement à ce que les sentiers du domaine favorisent la promenade en intégrant l'allée plantée dès 1739.

Ensuite, à partir du moment où débutent les travaux d'agrandissement du domaine, on augmente la création d'allées et de promenades. Les ouvriers doivent aménager de nouveaux sentiers durant l'été. En juillet 1780, Thouin informe Buffon que « cette allée formée avec un Glacis facile à monter dans toute sa longueur rendra cette lisière du Jardin très agréable au Public, il dominera sur les marais, dont la culture est un

-

¹³¹ Luc Thiéry, op. cit., p. 172.; Archives nationales de France, AJ/15/518, Chaises, aoust 1793. Il s'agit d'un traité sur l'historique du service de location de chaises tenu par André Thouin où nous avons retrouvé des informations sur le jardin botanique et son évolution.

¹³² Archives nationales de France, AJ/15/518, ibid.

tableau interessant [...]¹³³ ». En juillet 1783, Thouin prend soin de faire herber à la main « tous les carrés, massifs, allées et terrasses du nouveau terrein », et de faire transporter les immondices dans les marais, « ouvrage devenu necessaire tant pour empecher les mauvaises herbes de grainer et d'infecter la terre que pour procurer une jouissance agreable au publique qui affectionne cette nouvelle partie du jardin¹³⁴ ».

La section la plus appréciée des promeneurs est la partie haute du jardin qui forme un monticule au haut duquel règne une terrasse qui donne sur la rue¹³⁵. « On parvient au sommet de cette éminence par une allée en spirale, appellée improprement par le Public *Labyrinthe*. On y découvre tout Paris & les environs¹³⁶ ». Au bas du labyrinthe derrière les serres chaudes, les promeneurs peuvent admirer le cèdre du Liban. Thiéry ajoute que « les nouveaux murs de clôture, en partie à hauteur d'appui, & surmontées de grilles, semblent encore en augmenter l'étendue¹³⁷ ».

En descendant, le visiteur se retrouve au cœur d'un vaste jardin. Dans la partie basse règne de nombreux bosquets d'arbres verts et fleuris divisés en trois parties, soit le bosquet du nord, du milieu et du midi. Des allées spéciales sont également aménagées, dont celles des gros marronniers et des tilleuls. Enfin, les promeneurs peuvent admirer le bassin aquatique formé de gradins où sont cultivées plusieurs espèces de plantes aquatiques. Le registre des dépenses de Thouin indique que l'on

¹³³ Archives nationales de France, AJ/15/504, État des travaux extraordinaires du Jardin du Roy a l'Epoque du 29 juillet 1780, 9^e quinzaine.

¹³⁴ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, lettre du 22 juillet 1783.

¹³⁵ Nous pouvons lire deux intrigues prenant place dans labyrinthe au cours des balades nocturnes de l'observateur Rétif de la Bretonne: « Le Jardin des Plantes » Les Nuits de Paris ou le Spectateur-nocturne, textes choisis et commentés par Michel Delon, Paris, Gallimard, 1986, p. 152-154.; « Suite du Jardin », ibid, p. 156-158.

¹³⁶ Luc Thiéry, op. cit., p. 180.

¹³⁷ Ibid.

retrouve des oiseaux aquatiques placés dans le bassin depuis février 1787, alors que les études indiquent jusqu'à présent que des animaux ont été intégrés au Jardin qu'à partir de novembre 1793 suite à l'interdiction de faire des spectacles d'animaux dans les rues de Paris. Les bêtes confisquées par la Commune se retrouvent alors logées au Muséum national d'histoire naturelle¹³⁸. Pourtant, Thouin achète bel et bien à partir d'avril 1787 de l'orge, du foie de mouton et du pain pour nourrir les oiseaux aquatiques¹³⁹.

La création de sentiers est une priorité dans l'aménagement des nouveaux terrains. À l'instar des grands jardins parisiens, les administrateurs du Jardin tentent d'offrir la même qualité de promenades aux étrangers et aux habitants, bien qu'il soit éloigné du centre de la ville. Ainsi, cet établissement d'enseignement qui aménage des parterres selon une classification scientifique élabore aussi à partir de 1778 une autre section pour les promeneurs. C'est la preuve que l'établissement varie ses fonctions et tente d'attirer des publics diversifiés issus des élites qui affectionnent cette nouvelle pratique de sociabilité.

2.2.2 La vente de nourriture et de boissons

Un petit café est déjà établi au Jardin depuis quelques années avant l'arrivée de Buffon où un homme vend de la nourriture et quelques boissons aux visiteurs, dont de la limonade, de l'orge, du café et quelques liqueurs et spiritueux¹⁴⁰. Il ne paie aucune location à Buffon pour le bénéfice d'un emplacement dans le jardin. À sa

¹³⁸ Yves Laissus, op. cit., p. 21. À ce sujet, consulter la toute récente étude de Pierre Serna, L'animal en République, 1789-1802, genèse du droit des bêtes, Paris, Anacharsis, 2016, 256 p.

¹³⁹ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit. Voir les années 1787 et 1788.

¹⁴⁰ Archives nationales de France, AJ/15/518, Ms.309-IV, Caffé, Aoust 1793.

mort autour des années 1760, Buffon octroie le café à la Veuve Lucas comme récompense pour les longues années de service que son mari, le Sieur Lucas, avait rendu au poste d'huissier du Cabinet du Roi. C'est le Sieur Lucas fils qui devient l'huissier de Buffon au cours de son intendance et qui jouit des revenus de la vente des boissons sur le domaine. En mars 1765, Buffon fait abattre deux gros arbres afin de rénover ce café¹⁴¹.

Thouin déplore le fait que les visiteurs puissent se procurer du vin, de la bière et de la nourriture, car la « grande partie des personnes qui font usage de ces liqueurs forment des assemblées bruyantes qui quelques fois occasionnent des disputes peu dessentes dans une Maison Royale¹⁴² ». Il faudrait à son avis restreindre la vente de produits aux liqueurs et aux glaces. Il indique également que le privilège de vendre de la bière et du vin est réservé aux portiers du Jardin, moyen pour eux de les indemniser de leurs modiques revenus¹⁴³.

En 1781, soit trois années après que les premiers embellissements de Buffon aient attiré davantage de visiteurs, un nommé Bardon nourrisseur de bestiaux sur la rue des Gobelins fait une demande à Buffon¹⁴⁴. Il l'informe qu'il reçoit depuis quelques

¹⁴¹ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

¹⁴² Archives nationales de France, AJ/15/518, Ms.309-IV, Caffé, Aoust 1793.

¹⁴³ Ibid.

l⁴⁴ On nommait « nourriseur de bestiaux » un éleveur qui entretenait des vaches pour la vente de leur lait ou qui engraissait du bétail pour la boucherie (dans ce cas, on utilisait aussi la mention « engraisseur de bestiaux »). Un arrêt du Conseil d'État du Roi, daté du 19 septembre 1744, fait mention d'un dénommé Bardon, nourrisseur de bestiaux de la banlieue des quartiers de Saint-Victor et Saint-Marcel. En 1744, on y dénombre treize nourrisseurs de bestiaux. Bibliothèque nationale de France (BNF), Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les nourrisseurs de bestiaux de la banlieue de Paris seront soutenus de faire passer dans les marchés de Sceaux et de Poissy, les vaches et bestiaux de leurs engrais qui n'y auront pas été achetés et d'y payer le sol pour livre du prix de la vente d'iceux, Paris, 1744, 4p.

années des promeneurs (dont certains sont des individus distingués) qui, sortant du Jardin du Roi, lui achètent du lait afin de se rafraîchir. Il ajoute que plusieurs

se plaignoient de n'avoir pas plus à portée de ce charmant jardin de quoi satisfaire leurs desirs; ce qui a donné l'idée au dit Bardon de vous supplier, Monsieur, de lui accorder la permission de vendre du lait dans cette promenade en lui faisant assigner un endroit où il puisse se placer¹⁴⁵.

Buffon accepte la proposition, car le Sieur Bardon est recommandé par sa bonne amie Madame Bocage. Il donne la permission à l'homme de vendre du lait dans le labyrinthe sous une tente, et non dans une construction permanente, du 1^{er} juin au 30 septembre. La laiterie obtient dès cette année-là une grande popularité. Thouin indique que « plusieurs personnes pour des raisons de santé viennent au Printemps prendre le lait au Jardin du Roi¹⁴⁶ ». Le Sieur Bardon s'installe dans une tente proprement décorée qui fait bon effet sur les visiteurs. Ceux-ci sont ravis de pouvoir se procurer un si bon rafraichissement à un prix raisonnable¹⁴⁷. Thouin estime qu'à la mort du Sieur Bardon, les bénéfices de la laiterie devraient revenir aux gardesbosquets qui doivent surveiller avec beaucoup plus d'attention le labyrinthe lors de la vente du lait, puisque « pendant l'Été lorsqu'il fait beau temps le Jardin du Roi est fréquenté par un grand concours de monde et c'est alors que le Laitier vent beaucoup¹⁴⁸ ».

Enfin, en mars 1785, Buffon accorde la permission à Marie Jeanne Bourdin de vendre des sucreries et des friandises dans le Jardin¹⁴⁹. Elle doit cependant veiller à être vêtue

¹⁴⁵ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ms. 679, Lettre du 18 Xdre 1781.

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ Ibid.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ms. 682, Lettre du 27 mars 1785.

décemment et à ne laisser se produire aucun attroupement, altercation ou scandale devant ses étalages. Il ordonne aux portiers et aux gardes préposés à la police du domaine de laisser libre accès à la dame Bourdin.

Ainsi, les services sur le domaine tendent à augmenter lors de l'intendance de Buffon à mesure que l'affluence de visiteurs s'accroît à partir de 1778¹⁵⁰. En plus de vouloir offrir des commodités aux promeneurs, l'objectif de l'intendant est de permettre à certains de ses employés les plus proches (Sieur Lucas, Thouin) d'amasser des revenus d'appoints venant compléter leurs maigres salaires.

2.3 Le Jardin du Roi perçu par les habitants du quartier de la place Maubert

2.3.1 Les jours de fête

Le Jardin n'échappe pas au contrôle des ordonnances de police dictées par le lieutenant général Lenoir ainsi qu'aux règlements du Bureau de la Ville. Thouin a l'obligation, par exemple, d'illuminer les façades des murs extérieurs du domaine lors des réjouissances données en l'honneur de la naissance du duc de Normandie et de la venue de la reine Marie-Antoinette à Notre-Dame en 1785 :

Ordonnance de police qui enjoint à tous les habitants de la ville et des fauxbourgs de Paris d'illuminer les façades de leurs maisons, aux marchands et artisans de tenir leurs boutiques fermées le mardi vingt-quatre de ce mois, jour auquel la reine viendra à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève pour rendre des actions de grâces à Dieu, à l'occasion de la naissance du duc de Normandie¹⁵¹.

-

¹⁵⁰ Archives nationales de France, AJ/15/518, Chaises, aoust 1793.

¹⁵¹ Bibliothèque nationale de France (BNF), catalogue général, notice bibliographique, [en ligne], http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb337432870. L'épisode de la venue de la reine à Notre-

L'utilisation de la lumière est un très bon moyen de persuasion et contribue à prouver la puissance du souverain aux citadins de Paris¹⁵². Pour ces occasions, Thouin achète au Sieur Landigeois une centaine de lampions pour la somme de 75 livres afin de fêter la naissance du Dauphin. En juillet, il rembourse au même marchand la somme de 45 livres pour les 60 lampions utilisés pour éclairer les façades du jardin lors du passage de la reine à Paris¹⁵³.

Le Jardin participe également à la célébration de la Fête-Dieu. En 1792, une procession défile encore dans le quartier et les employés du Jardin ont décoré les murs extérieurs de l'établissement. Lors d'une récapitulation des dépenses de l'année, Thouin note :

Les tentures des rues qui bordent le Jardin des plantes les jours de grandes et de petites fêtes Dieu coûtent cette année 68 livres, quoique le garde-meuble de la couronne ait fourni une partie des tapisseries. Comme le garde-meuble n'est plus chargé de ce service, cette dépense doit être portée à la charge du jardin pour une somme de 10 livres¹⁵⁴.

Le registre des dépenses nous renseigne que la chapelle du Jardin est aussi décorée à l'occasion de la Fête-Dieu de 1759 à 1783. Nous ne savons pas si cette pratique débute en 1759 ou si elle était déjà établie depuis longtemps. Toutefois, le registre indique qu'à chaque mois de juin, Thouin fait préparer des bouquets de fleurs et loue également une « grande banne » afin de couvrir le reposoir. Ces vingt quatre années de décoration de la chapelle ont coûté la somme 218 livres et 5 sols 155. Dans ces

Dame et à Sainte-Geneviève a été couvert par le libraire Siméon-Prosper Hardy dans son journal conservé à la Bibliothèque nationale de France, année 1785, p. 114-115. Publication à paraître.

¹⁵² Daniel Roche, Histoire des choses banales. Naissance de la consommation XVII^e-XIX^e siècle, Paris, Fayard, 1997, p. 131.

¹⁵³ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

¹⁵⁴ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 294; Archives nationales de France, AJ/15/506.

¹⁵⁵ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

dépenses figurent aussi les pourboires que Thouin octroie à deux sacristains du quartier qui lui prêtent des objets de culte à l'occasion de la Fête-Dieu : le sacristain de l'hôpital de la Pitié confie un devant d'autel et celui de la paroisse Saint-Médard fournit des chandeliers ainsi qu'une croix d'argent¹⁵⁶. Nous pouvons imaginer que seuls étaient conviés à la chapelle du Jardin du Roi les employés réguliers ainsi que les professeurs et les démonstrateurs pour la Fête-Dieu et non pas les habitants du quartier. Nous ignorons pourquoi Thouin cesse d'indiquer les dépenses au sujet de la chapelle à partir de 1783, peut-être a-t-elle été fermée à cette époque.

2.3.2 Un jardin qui annonce midi

À la fin de son intendance, Buffon fait installer en 1787 au sommet du labyrinthe une gloriette en fer revêtue de cuivre conçue par son architecte Verniquet. Thiéry rapporte que, trônant au faîte de ce kiosque, un marteau en forme de globe terrestre frappe douze coups sur un tambour chinois fondu en cuivre. Le timbre de ce tambour s'étendant très loin, il permet d'aviser les habitants du quartier qu'il est midi¹⁵⁷. Ce gong solaire résonne tous les jours grâce à un fil de crin brûlé par le soleil à travers une loupe qui libère un poids¹⁵⁸.

Cependant, il semble que le gong soit rapidement remplacé par un canon qui tire un boulet lorsque le rayon du soleil passant par une loupe met le feu à la poudre. C'est ce que rapporte Letouzey dans son étude sur la carrière d'André Thouin¹⁵⁹. De plus, de

¹⁵⁶ Ibid.

¹⁵⁷ Luc Thiéry, op. cit., p. 181.

¹⁵⁸ Luc Vézin, op. cit., p. 34.

^{159 «} Sur le sommet de la butte du Jardin aménagé en labyrinthe, un mortier (bouche à feu servant à tirer des boulets) avait été placé. Par un ingénieux agencement de loupe, les rayons du soleil

juin 1787 à décembre 1788, le registre des dépenses indique que Thouin achète à Monsieur Blondel de la « poudre de guerre » afin que Ruggieri, le grand artificier de Paris, puisse fabriquer les bombes à l'usage du méridien 160. Enfin, Thouin indique que la dépense pour ce service rendu au quartier coûte à l'administration du Jardin du Roi près de huit à 900 livres par an. Bien que cette dépense permette aux habitants de rectifier les horloges du quartier ainsi que de satisfaire la curiosité des visiteurs du labyrinthe, les professeurs ont cru bon de tirer un coup de canon à toutes les décades à partir de 1794, ce qui réduit les coûts de 670 livres et permet de satisfaire le quartier tout en économisant 161.

2.3.3 Le jardin des pauvres

Les habitants bénéficient également d'un autre avantage dû à la présence du Jardin dans leur quartier. Dès sa fondation, une des missions de l'établissement est d'y cultiver des plantes médicinales pour les pauvres. L'édit stipule que l'établissement du Jardin royal des plantes dans les faubourgs de Paris est un des « plus excellens outils que la nature aye produit, pour la guerison des malades 162 ». Cette fonction ne manque pas d'être soigneusement respectée. Sur le plan des extensions du Jardin du

mettaient à midi, heure précise, par beau temps, le feu à la poudre et le canon tirait un coup annonçant l'heure à tout le quartier ». Yvonne Letouzey, op. cit. p. 294.

¹⁶⁰ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

¹⁶¹ Archives nationales de France, AJ/15/874, Devis de la dépense générale du Muséum pour l'année 1794.

¹⁶² Archives nationales de France, AJ/15/501, Edit du Roy Louis XIII Pour l'Etablissement d'un Jardin des Plantes medecinales, Et la nomination du surintendant dudit Jardin, au mois de Janvier 1626.

Roi en 1783, dressé par l'architecte Verniquet, nous pouvons voir deux grands parterres réservés à la « culture des plantes vulnéraires pour les pauvres 163 ».

De plus, un des membres du Jardin, Antoine de Jussieu, professeur de botanique, a beaucoup œuvré pour les pauvres malades durant sa carrière. Il recevait chez lui les personnes souffrantes et leur donnait des remèdes. Il leur rendait également visite. Lors d'un discours déclaré en 1758 à l'occasion de la mort du professeur, le régent de la Faculté de médecine de Paris dit à propos d'Antoine de Jussieu : « Combien de fievres inveterées, de jaunisses atroces, d'hydropisies énormes, de pertes habituelles et de dyssentries mortelles n'a-t-il pas guéries lé4 ». Il semble que le Jardin du Roi ait pu acquérir auprès des pauvres du quartier une certaine réputation : ils peuvent compter, du moins jusqu'en 1758, sur la présence d'un professeur qui peut soulager leurs maux et trouver des plantes médicinales au Jardin du Roi. Toutefois, à partir de 1790, l'Assemblée va interdire la distribution de « drogues » pour les pauvres de la paroisse de Paris lé5.

2.3.4 Un chantier ouvert vers l'extérieur?

Le Jardin forme un véritable chantier dans le quartier de la place Maubert durant une bonne partie de l'intendance de Buffon. De 1760 à 1780, des travaux majeurs d'agrandissement s'y produisent, avec toutes les allées et venues d'ouvriers, de matériaux et de voitures que cela implique. La lieutenance de police peine à faire

¹⁶³ Edme Verniquet, *Plan du Jardin royal des Plantes et de son Aggrandissement*, Paris, 1783, dans Luc Vézin, op. cit., p. 35.

¹⁶⁴ BMNHN, Ms. 1273, Discours pour l'ouverture du cours de botanique en 1758 prononcé au jardin royal des plantes Par Mr. Gervaise Docteur régent de la Faculté de Medecine de Paris chargé cette année de faire ce cours après la mort de Monsieur Antoine De Jussieu.

¹⁶⁵ Jean-Luc Chappey, loc. cit., p. 6.

respecter la salubrité des rues et la fluidité de la circulation dans Paris, surtout à partir des années 1780¹⁶⁶. Pour Chappey,

le Jardin apparaît en effet comme particulièrement poreux et ouvert vers l'extérieur. Du fait des nombreux aménagements dont il fait l'objet, cet espace apparaît comme un vaste chantier où viennent travailler de nombreux ouvriers qui suscitent parfois l'inquiétude des administrateurs du Jardin¹⁶⁷.

Toutefois, les sources que nous avons consultées n'ont révélé aucun problème avec les habitants du quartier concernant la salubrité des chantiers et la présence de nombreux ouvriers au Jardin durant cette période. D'abord, les travaux semblent n'avoir aucun impact sur les rues avoisinantes, puisque l'établissement et le terrain sont entourés de murs de clôture, puis de grilles de fer. Les constructions se déroulent en majorité à l'intérieur du domaine, sauf au moment où l'on remplace effectivement les murs par des grilles. Buffon fait alors augmenter la patrouille dans les rues pour éviter les infractions.

Les administrateurs semblent également faire respecter les ordonnances de police qui stipulent que les responsables des chantiers doivent éviter d'encombrer les rues avec leurs matériaux. De fait, la police enjoint les métiers de la construction de ne déposer dans la rue aucune « décombres, recoupes, pierres, moellons, terres, gravats, ardoises, tuileaux, etc. 168 ». Le Jardin se prémunit d'une ordonnance de police afin d'avoir droit au déchargement de matériaux sur son domaine. Une ordonnance de police le 12 février 1779 autorise la livraison des gravats de la capitale sur les chantiers et les marais du Jardin. Le 13 mai 1783, le prévôt des marchands Caumartin réitère cette

¹⁶⁶ Thomas Le Roux, « Chantiers et matériaux de construction à Paris à la fin de l'Ancien Régime : Un espace urbain sous tension », *Histoire urbaine*, 2015, p. 100.

¹⁶⁷ Jean-Luc Chappey, loc. cit., p. 7.

¹⁶⁸ Thomas Le Roux, loc. cit., p. 103.

ordonnance et indique que la décharge « sur les Berges du Rempart au midi, continuera d'être interdite, & que les terres, gravois & décombres, provenants des fouilles, démolitions & constructions, qui étoient destinés pour ladite décharge, seront portés au Jardin Royal des Plantes¹⁶⁹ ». Caumartin étend cette ordonnance à de nouveaux quartiers afin d'accélérer les travaux au Jardin. Ainsi, les gravats

qui proviendront des Faux-Bourgs S. Marcel, S.-Victor, S.-Jacques & S. Michel jusques à la rue d'Enfer & des parties de la Ville, comprises entre les rues des Fossés M. le Prince & Dauphine, & les bords de la Rivière au midi, de-puis le Pont-Neuf, en remontant à l'Hôpital Général, ainsi que des Quartiers de la Cité, Saint-Germain-l'Auxerrois, la Grêve & S.-Paul, dans les parties comprises entre les rues de la Monnoie, S.-Honoré, des Lombards, de la Verrerie, le Cimetière S. Jean, la rue S.-Antoine & celle de S.-Paul, seront, [...], portés sur le sol du Jardin Royal des Plantes [...]¹⁷⁰.

Les matériaux sont placés sur des sites précis et n'embourbent pas les rues du quartier. Thouin fait également rabaisser le terrain de la ruelle de la rue de Seine afin de construire un chemin de desserte praticable pour les voitures des marchands de matériaux. Ils peuvent ainsi circuler aisément à partir de 1776¹⁷¹.

Ainsi, nous ne pensons pas que le chantier du Jardin était véritablement ouvert vers le quartier, mais qu'il tentait plutôt d'éviter les désagréments pour ses habitants. Buffon veut également éviter à tout prix que les travaux viennent affaiblir la sécurité du domaine et donc les mesures de sécurité sont haussées.

¹⁷¹ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

¹⁶⁹ Archives nationales de France, AJ/15/514, De par Les Prevot des Marchands, et Échevins de la Ville de Paris. Ordonnance de Police Pour Décharge de Gravois Sur les Terreins en Chantiers & Marais, destinés à l'agrandissement du Jardin Royal des Plantes, 13 mai 1783.

¹⁷⁰ Ibid.

Conclusion

Suite à la Révolution française, le Jardin du Roi fait l'objet de conflits entre les professeurs-administrateurs de l'établissement et les habitants du quartier. En 1792, le Jardin prend un caractère national et du coup les habitants estiment que l'accès au jardin doit être ouvert à tous, même aux pauvres. En octobre 1792, Thouin sollicite les autorités afin que soit établie au jardin une compagnie de gendarmerie pour faire face aux problèmes d'ordre public 172. Bernardin de Saint-Pierre, alors nouvel intendant, écrit au ministre de l'intérieur Roland vers le mois de décembre 1792 pour l'informer de récents incidents survenus sur le domaine :

Des agitateurs persuadent au peuple que le Jardin étant à la nation, toute la nation a le droit d'y cueillir des plantes. Le jour de la Toussaint une troupe considérable d'hommes et de femmes en ont pillé les fleurs, en menaçant de maltraiter les gardes-bosquets qui voulaient s'y opposer. Fréquemment des troupes d'écoliers brisent les jeunes arbres, cassent les vitres des serres en jouant à la balle ou en se jetant des pierres, sans que les gardes-bosquets puissent les en empêcher. En vain, j'ai donné des ordres de mener les délinquants à la Section, les gardes n'osent les exécuter. Il s'est passé à la fin de l'été, à l'occasion des fédérés marseillais, des scènes dont les suites pouvaient devenir très dangereuses, si je n'avais eu le bonheur de les prévenir en allant moi-même trouver leur chef et le maire de Paris [...] Il est cependant urgent d'obliger les mauvais citoyens de respecter les propriétés publiques 173.

Ainsi, il semble qu'à partir de la Révolution et la transformation du Jardin en Muséum national, les rapports avec le quartier ne soient pas toujours cordiaux. Cet épisode ouvre plusieurs débats quant à la réappropriation du jardin par différents acteurs. Les professeurs-administrateurs débarrassés du joug de l'intendant veulent prendre toutes les décisions concernant l'administration du domaine, notamment au niveau de ses fonctions et des publics qui peuvent le visiter. Leur objectif tend à

¹⁷² Jean-Luc Chappey, loc. cit., p. 6.

¹⁷³ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 304-305.; Archives nationales de France, AJ/15/506.

rendre le jardin beaucoup plus scientifique et ouvert à un public savant plutôt que populaire. Les visiteurs deviennent alors davantage des spectateurs de la Nature. Les habitants du quartier réclament quant à eux un accès libre à un jardin qui leur était, sûrement pour la plupart, interdit. Bien que ce ne soit pas le réel but des autorités révolutionnaires, les habitants semblent penser qu'ils vont vers une démocratisation de l'occupation du jardin. Comme l'indique Chappey, « la science (dite faussement) « jacobine » est loin d'être une science « démocratique », mais renvoie à une nouvelle organisation des savoirs qui renforce le pouvoir des savants 174 ».

Durant l'intendance de Buffon, les habitants n'entretiennent pas, selon nos sources, de conflits avec l'intendance. Les pauvres et les gens de basse condition ne s'insurgent pas contre les ordonnances royales qui leur interdisent l'accès au Jardin du Roi, peut-être parce qu'ils ont justement droit à l'époque de bénéficier de remèdes gratuits. Le domaine accueille donc en majorité des gens d'élite, des savants ainsi que des promeneurs issus de l'aristocratie et de la bourgeoisie, ce qui n'empêche pas les visiteurs de commettre certains incidents et indécences dans le jardin royal, notamment reliés à la consommation de boissons alcoolisées. Les étudiants sont également nombreux. Les auteurs des sources considèrent plusieurs d'entre eux comme des étrangers, c'est-à-dire des individus provenant de diverses provinces françaises ou d'autres pays d'Europe.

À partir de 1778, le Jardin attire de plus en plus de visiteurs et Buffon accorde la permission à certains commerçants de vendre leurs produits sur le domaine pour le plaisir des promeneurs. C'est également au cours de la décennie 1780 qu'il établit progressivement une surveillance plus aigüe sur le domaine.

¹⁷⁴ Jean-Luc Chappey, loc. cit., p. 6.

CHAPITRE III

UN ESPACE SURVEILLÉ

En 1774, Buffon obtient un financement de la couronne et débute l'aménagement du domaine et de l'École de botanique¹⁷⁵. Progressivement et grâce au travail assidu de l'intendant et de son jardinier en chef, les collections du Cabinet et du jardin s'enrichissent et bientôt, l'établissement détient le jardin botanique le plus connu d'Europe, rivalisant avec le Kew Garden de Londres¹⁷⁶. Cette affluence de visiteurs pose alors de nouveaux défis de surveillance afin de préserver le jardin d'éventuelles dégradations.

Paris, septembre 1788: Le Jardin du Roy, à son origine, était autant destiné à enseigner les connaissances des plantes médicinales qu'à les cultiver pour le soulagement des malades qui, à cette époque, ne pouvaient se les procurer même à prix d'argent. [...] Sans perdre de vue cette louable institution, le Jardin du Roy a dirigé ses cultures vers un plus grand nombre d'objets. Aux plantes officinales il a successivement réuni des plantes économiques. [...] Enfin, depuis que la Botanique n'est plus circonscrite dans une simple nomenclature et qu'elle est devenue une science digne d'occuper également le

¹⁷⁵ Anna Raitières, loc. cit.

¹⁷⁶ Yves Laissus, op. cit.

physicien et le philosophe, le Jardin du Roy a pour objet de réunir les plantes de toutes les parties de l'Univers¹⁷⁷.

3.1 Un jardin royal

3.1.1 La livrée du roi : quand le vêtement fait autorité

Le Jardin est un domaine royal qui bénéficie de la protection de la couronne, notamment face à la Faculté de médecine, jusqu'à la Révolution française. En retour, l'établissement doit se conformer aux exigences qui découlent de ses privilèges d'institution royale. Plus encore, il doit servir le pouvoir royal et le représenter. Pour refléter aux yeux du public le prestige de l'établissement, certains membres de l'équipe du Jardin du Roi doivent porter la livrée royale, habit conçu spécialement pour les hommes servant le Roi et ses domaines de 1660 à 1792¹⁷⁸. Il revient au garde-meuble royal de fournir la livrée aux employés des maisons, domaines et jardins royaux suivants : Versailles, le Trianon, la Ménagerie, Marly, Saint-Germain-en-Laye, le Val, Meudon, Chaville, la Muette, Choisy, Vincennes, Fontainebleau, les Tuileries, le Luxembourg, le Cours-la-Reine, les Gobelins, l'Observatoire, le Jardin du Roi, le château du Louvre, le garde-meuble à Paris et le haras¹⁷⁹.

¹⁷⁷ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 250. Brouillon d'une introduction à un projet de règlement rédigé par Thouin, septembre 1788; Archives nationales de France, AJ/15/502.

¹⁷⁸ La Maison civile du roi n'employait que des hommes, à de rares exceptions près. François Lafabrié, « L'habit de livrée dans la Maison civile du roi : entre prestige et servitude », Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles, 2011, [en ligne], http://crcv.revues.org/11373; DOI: 10.4000/crcv.11373. Aussi, voir son mémoire dirigé par Béatrix Saule et Mathieu da Vinha: Les livrées royales à travers les collections publiques française (1660-1792), Mémoire de master II (histoire/métiers du patrimoine), École du Louvre.

¹⁷⁹ Ibid., voir note 44.

Daniel Roche a déjà bien montré comment les modes vestimentaires sous l'Ancien Régime, depuis l'application des lois somptuaires, marquent les distinctions sociales depuis les classes populaires jusqu'au monde de la Cour¹⁸⁰. C'est particulièrement le cas de la livrée royale, qui informe celui qui s'approche de son porteur qu'il est en présence d'un serviteur du Roi. Porter la livrée est une marque de distinction honorifique, c'est un privilège de pouvoir arborer les couleurs du Roi, dont le bleu est la teinte distinctive¹⁸¹. Ainsi, aucun n'a le droit de porter, de vêtir ses domestiques ou encore de vendre dans sa boutique une livrée à fond bleu, sous peine de « confiscation, de punition corporelle et d'amende¹⁸² ». Tout comme il existe une hiérarchie entre les différents serviteurs royaux, il existe une hiérarchie dans l'habillement: la petite, la moyenne et la grande livrée (annexe A).

Au Jardin, seul le jardinier en chef a le privilège de porter la moyenne livrée. Elle « habille presque exclusivement le personnel des jardins : la personne qui « a soin de la Pièce des Suisses », le maître jardinier de la Ménagerie, le maître fontainier de Marly ou encore les jardiniers de Fontainebleau », par exemple¹⁸³. Les garçonsjardiniers ainsi que les portiers du Jardin sont vêtus de la petite livrée, destinée aux officiers les moins importants, à l'instar des frotteurs, des balayeurs et du personnel subalterne des écuries de Versailles¹⁸⁴. C'est ce dont font mention les différents « État général de l'habillement en soye distribué pour Maisons Royalles » de 1741 à

¹⁸⁰ Daniel Roche, La culture des apparences. Une histoire du vêtement XVII^e-XVIII^e siècle, Paris, Fayard, 1989, 564 p.

¹⁸¹ François Lafabrié, loc. cit.

¹⁸² *Ibid.* La première ordonnance à cet effet remonte au 21 mai 1659 et inaugure une longue succession d'ordonnances similaires (1753, 1762, 1766, etc.).

¹⁸³ Ibid.

¹⁸⁴ Ibid.

1781¹⁸⁵. À partir de 1784 jusqu'en 1791, de nouveaux employés figurent sur la liste des livrées à fournir au Jardin du Roi. Ainsi, le garçon du Cabinet, un Suisse ainsi que le garde bosquet ont aussi droit à la petite livrée¹⁸⁶.

Avoir en sa possession une livrée du Roi est un honneur, d'autant plus que la fabrication de cet habit coûte très cher, mais est aussi une marque de subordination à l'autorité royale. Thouin a droit à une moyenne livrée par an, tandis que les employés de petite livrée sont habillés aux deux ans. Ainsi doivent-ils veiller à ne pas abîmer leurs vêtements lors de l'exercice de leurs fonctions. Les garçons-jardiniers doivent porter la livrée les jours de fêtes et les dimanches et pendant la durée entière des cours de botanique « tant pour être connus du public que pour en imposer aux étudiants 187 ». Le garçon du Cabinet d'histoire naturelle porte aussi sa livrée les jours d'ouverture au public et lors de « séances particulières qui sont aussi nombreuses que les autres 188 ». Quant aux portiers, ils arborent leurs habits pendant toute l'année pour montrer leur autorité aux passants. Thouin porte une grande importance à ce que les employés du Jardin aient fière allure et qu'ils imposent le respect dans ce domaine royal. Dans une lettre qu'il écrit le 10 janvier 1786 à son ami Thierry de Ville d'Avray, directeur du garde-meuble royal, il se plaint d'un retard de livraison des nouvelles livrées. Ainsi parle-t-il des tailleurs du Roi:

¹⁸⁵ Archives nationales de France, O¹ 3517 à 3520, garde-meuble, livrée du Roi.

¹⁸⁶ Archives nationales de France, O¹ 3517 folio 3, *Répertoire des livrées*. Nous pouvons lire sur ce billet daté du 26 avril 1784 de la part de Buffon à Monsieur Choppin, premier commis de gardemeuble de la couronne, Place Louis XV: « M. le C¹ de Buffon bien reconnoissant de l'attention obligean[te] de Monsieur Choppin lui en fais tous ses remersimens et le prie de vouloir bien faire remettre au Porteur de ce billet les quatre habits destinés au nouveaux employés du Jardin du Roy. Ils doivent être étiquetés des noms des deux nouveaux Portiers, Travaux et Elimer et de ceux des deux nouveaux garçons jardiniers, Gaut et Thuillier. Thouïn profite de cette occasion pour faire a Monsieur Choppin ses remersiments particuliers et l'assurer de son attachement respectueux.»

¹⁸⁷ Yvonne Letouzey, op. cit. p. 142. (BMNHN, fonds Thouin, C. 6, Lettre de Thouin au Baron de Ville d'Avray, 10 janvier 1786.)

¹⁸⁸ Ibid.

Auraient-ils oubliés sur vos états d'ordres ou reculerait-on la livraison de leurs habits. J'ose vous avouez M. le Baron que tous les gens attachés au Jardin du Roy sont moins dans le cas que tous les autres d'éprouver du retard : [...] 5) que si leur service n'a pas trait directement à la personne du Roi il a pour but celui du Jardin de la nation et que notre établissement est un des plus fréquentés par les étrangers, 6) enfin, qu'il serait peu convenable et très disparate de voir un aussi beau jardin neuf desservi par des habits en loques. Je vous demande bien excuse, M. le Baron, d'être obligé de vous faire un narré aussi ennuyant et peut-être de déranger vos économies fructueuses à l'État, mais je vous assure que je n'ai pas dû me refuser à la sollicitation de gens qui n'ont tout juste que ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim et dont les vieux habits servent à cacher leur histoire naturelle, ils en font les vestes des culottes. Sans cela ils la promèneraient à découvert dans le jardin ; cela paraîtrait tout au plus moins extraordinaire dans notre Cabinet 189.

Aux yeux de Thouin, le prestige de l'établissement est fondé en partie sur l'apparence de ses employés. Ainsi veut-il, dans sa lettre adressée au Baron de Ville d'Avray, se décharger de la responsabilité des reproches qu'on pourrait lui faire sur la majesté déficiente des lieux. Une fois de plus, cette lettre démontre que le jardinier en chef se retrouve souvent aux prises avec un manque de fonds.

3.2 La surveillance, un enjeu continuel

Bien que la livrée du roi soit une marque d'autorité auprès des visiteurs, l'administration du Jardin a dû se munir de plusieurs règlements, et ce depuis sa fondation, afin d'assurer le calme dans le domaine royal.

189 Ibid.

3.2.1 Des règlements et des ordonnances royales inefficaces

Le 28 avril 1709, Louis XIV signe une déclaration qui fixe les tâches et les devoirs de chaque membre du Jardin du Roi, de l'Intendant jusqu'au portier¹⁹⁰. Ces règlements sont réitérés par Louis XV le 28 avril 1729 à Compiègne¹⁹¹. Dans les premières années d'existence du Jardin, le corps enseignant est réprimandé par deux fois car il ne respecte pas ses devoirs auprès des étudiants et de la couronne. Sous l'intendance de Buffon, ces difficultés avec les professeurs sont très rares, voire inexistantes. Ce sont davantage les étudiants et les visiteurs qui posent problème.

Il existe, depuis l'ouverture du Jardin, plusieurs ordonnances régissant le comportement des étudiants. Le démonstrateur de botanique Guy de la Brosse publie en 1640 les premières « justes loix » du domaine qui s'adressent alors uniquement aux étudiants (annexe B)¹⁹². Au début de chaque nouvelle intendance et parfois à plusieurs reprises lors d'une même intendance une affiche écrite en latin est installée à la porte du Jardin afin d'informer les étudiants des règlements à respecter à l'intérieur des enceintes du domaine. Seule la dernière phrase de l'avertissement est rédigée en français. La plupart du temps, ces affiches font « Défenses d'entrer dans le Jardin et l'Amphithéâtre avec épées & bâtons¹⁹³ ». Cette requête date du 12 juillet 1681, alors que le Roi avait strictement défendu aux étudiants d'assister aux leçons

¹⁹⁰ Archives nationales de France, AJ/15/501, Règlement ordonné par le Roy, pour le Jardin Royal des plantes, 15 juin 1708.

¹⁹¹ Archives nationales de France, AJ/15/501, Règlement concernant le jardin Royal des plantes, Compiègne le 28 avril 1729.

¹⁹² Guy de la Brosse, L'ouverture du Jardin royal de Paris, pour la Demonstration des Plantes Medicinales Par Guy de la Brosse, Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, Intendant du Jardin, & Demonstrateur de ses Plantes, suivant l'ordre de M' Bouvard Sur-Intendant, Paris, Jacques Dugast, rue de la Bouclerie, 1640.

¹⁹³ BMNHN, Ms. 3309. Affiches des cours du professeur du Muséum.

avec leurs armes¹⁹⁴. Enfin, d'autres affiches, cette fois rédigées entièrement en français, reprennent les règlements de Guy de La Brosse de 1640 en y ajoutant des indications aux portiers du Jardin à qui l'ont défend de parler ou de boire avec les étudiants (annexe C)¹⁹⁵.

Malgré toute une série d'ordonnances royales et de règlements réitérés pratiquement à chaque année, les autorités du Jardin demeurent aux prises avec des problèmes de comportement sur le domaine, des délits ainsi que des épisodes de vandalisme, qui ne sont toutefois pas seulement attribuables aux étudiants. Cette fâcheuse situation oblige les intendants, et particulièrement Buffon, à se doter d'une équipe chargée de la surveillance du jardin et du Cabinet d'histoire naturelle, de jour comme de nuit.

3.2.2 Une équipe chargée de la surveillance

La sureté de l'établissement échoit à deux groupes, l'un réunissant des employés du Jardin qui travaillent à l'interne, l'autre composé d'officiers issus de la lieutenance générale de police ou de la garde de Paris qui rendent service à Buffon depuis l'extérieur du domaine.

3.2.2.1 L'équipe interne

Les employés du Jardin s'occupent de surveiller les étudiants lors des cours et, suite aux agrandissements de 1778, les promeneurs et les visiteurs qui parcourent les sentiers. Le poste d'inspecteur du Jardin du Roi est octroyé à Guillotté père et fils

¹⁹⁴ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ordonnance portant défences d'assister au leçons qui se font au Jardin royal, avec espées et bastons.

¹⁹⁵ Ibid.

(aussi nommés Guillot) qui couvrent ensemble une période de près de soixante-dix ans de surveillance¹⁹⁶. Le 22 mars 1725, Louis XV

ordonne au S^r. Guillot exempt de la Capitainerie du Prévôt de l'Îsle de se trouver au Jardin Royal les jours qu'on y fera des leçons publiques et d'observer qu'il ne s'y commette pendant leur cours ou même avant qu'elles commençent aucun desordre, violence ou indécence [...]¹⁹⁷.

Guillotté père et fils ne sont pas officiellement des inspecteurs, mais bien des officiers de la Maréchaussée. Ils sont toutefois rétribués à même les fonds des inspecteurs de police, comme l'a démontré Rachel Couture¹⁹⁸. Durant l'intendance de Buffon, c'est Alexandre Guillotté qui est chargé de la surveillance au Jardin ainsi que du marché aux chevaux qui se trouve à proximité. Le 9 juillet 1760, le Roi ordonne à l'inspecteur

d'arrêter les sodomistes, les femmes de mauvaise vie et ceux qui pourront causer du scandale dans le Jardin du Roy, le long des bor[d]s de la rivière, du côté de l'hopital et autres lieux qui lui seront indiqués par le S^r. de Sartine Lieutenant général de police, chez lequel il les menera pour les conduire en prison ou les rendre libres, ainsi qu'il le jugera à propos, dont il fera rendre compte à Sa Majesté¹⁹⁹.

L'inspecteur du Jardin du Roy a sous ses ordres quelques cavaliers de la Maréchaussée de Paris qui surveillent les cours d'anatomie, de botanique et de chimie

¹⁹⁶ Haim Burstin, *Une révolution à l'œuvre : le faubourg Saint-Marcel, 1789-1794*, Paris, Champ Vallon, 2005, p. 109. Voir figure 2.1 pour situer le marché aux chevaux.

¹⁹⁷ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ordre au S^r. Guillot exempt concernant le Jardin Royal.

¹⁹⁸ Rachel Couture, « Inspirer la crainte, le respect et l'amour du public »: les inspecteurs de police parisiens, 1740-1789, Thèse (Histoire), Montréal, 2013, p. 145.; "Guillotte himself was a former cavalry officer from the company of provost of the Isle de France, who succeeded his father and brother in the post, wich had been held by the family for over fifty years". Emma C. Spary, op. cit., p. 55.

¹⁹⁹ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ordre du Roy au Sr. Guillotte premier inspecteur de police du marché aux chevaux de Paris pour arrêter les sodomistes.

ainsi que le Cabinet d'histoire naturelle²⁰⁰. Ils viennent aussi en aide aux portiers à différentes occasions, notamment les jours de fête et les dimanches, lorsque l'affluence de visiteurs est trop importante. Or, ces cavaliers semblent causer plus de tort que de bien selon Buffon, mais il n'ose pas les renvoyer. Ainsi prend-il conseil auprès de Thouin :

Une autre chose plus importante est une lettre que je reçois de M. Guillotte sur laquelle je vous prie de me parler aussi librement que si nous étions en tête à tête. Je suis d'avance très décidé à ne point donner le second pavillon pour le corps de garde et même à détruire celui qui est auprès du laboratoire de chimie et qui ne sert que de retraite aux cavaliers pour jouer et pour boire. Je pense que deux ou trois hommes qui seraient à vos ordres comme le Sr Guérin garderaient mieux nos plantes que la Maréchaussée de Paris, mais en même temps, comme MM. Guillotte servent depuis longtemps au Jardin, mon intention n'est pas de leur faire du tort et je les conserverai sur le même pied [...]²⁰¹.

Selon Thouin, le Sieur Guérin ainsi que le Sieur Larose, tous deux portiers, veillent très bien à empêcher des individus indésirables de pénétrer dans le jardin. Il semble qu'en 1780, Thouin soit parvenu à établir la meilleure surveillance possible en répartissant les cavaliers de la Maréchaussée ainsi que les portiers sur le domaine. Toutefois, les mesures de sécurité doivent être revues à chaque fois que le jardin est agrandi :

Quelques Jours après l'arrivé du Sr Guerin le Sr La Rose s'est mis en fonction de sa place, sa Porte est gardé attentivement, celle du Sr Bertin l'est aussi et pour la porte charetiere de la rüe de Saine il n'entre que les voituriers qui amènent des décharges, au moien de cela, toute la racaille qui devastoit le Jardin n'a plus d'entrée. [...] Un autre cavallier et le tambour se promenoient dans le Jardin et se relayent de temps en temps les 2 factionnaires, le

²⁰⁰ Emma C. Spary, op. cit.

 $^{^{201}}$ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 87-88. ; BMNHN. Ms. 882. Lettre de Buffon à Thouin du 27 juin 1784.

brigadier, fait aussi sa patrouille [...] si cet ordre est exactement suivi à l'avenir, je ne vois pas qu'il soit besoin d'ajouter rien à la garde du Jardin au moins pendant le reste de cette année, les plantations du nouveau terrein n'etant point finies²⁰².

Les portiers laissent entrer les visiteurs qui portent un habillement digne du jardin royal. Ainsi, le tri à la porte se fait par le vêtement. Il est aussi interdit aux écoliers de pénétrer dans le domaine sans être accompagnés d'un précepteur ou d'une personne « raisonnable²⁰³ ». L'ordonnance royale du 28 avril 1729 stipule que le portier ne doit « donner aucune entrée au dit jardin, au peuple, aux enfants, gens de livrée, et aux personnes suspectes, n'y de favoriser aucune fraude ou désordre, à peine d'en répondre en leur propre et privé nom [...]²⁰⁴ ». Cette ordonnance semble se tenir à ce qui prévaut déjà pour les autres jardins publics, notamment ceux des Tuileries et du Luxembourg, où les gardes ainsi que des postes d'invalides refusent l'entrée « aux soldats, aux domestiques et aux gens mal vêtus²⁰⁵ ». Vers la fin du XVIII^e siècle, lorsque les étudiants sont devenus trop nombreux à vouloir assister aux différents cours au Jardin, des billets ont été distribués et devaient être présentés à l'entrée²⁰⁶. Toutefois, nous n'avons trouvé aucune trace de ces billets ou du coût relié à leur production dans les fonds d'archives consultés.

-

 $^{^{202}}$ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ms.626, Employ du temps pendant cette $9^{\rm eme}$ 15zaine, juin 1784.

²⁰³ Archives nationales de France, AJ/15/514, *ibid*.

²⁰⁴ Archives nationales de France, AJ/15/501, Règlement concernant le jardin Royal des plantes, Compiègne le 28 avril 1729.

²⁰⁵ Marcel Marion, « Jardins publics », Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles, Paris, A. et J. Picard, 1923, p.304.

²⁰⁶ Yves Laissus, *op. cit.*; J-P-F Deleuze indique pour sa part que les étudiants devaient être munis de leurs cartes d'étudiant ou d'un billet signé de leur professeur afin d'accéder au Cabinet d'histoire naturelle lors des heures d'ouverture pour les étudiants, soit les lundi, mercredi et samedi de 11h à 14h. Joseph-Philippe-François Deleuze, *op. cit.* p. 332.

Enfin, des gardes-bosquets ainsi que des gardes-magasins travaillent aussi à la surveillance du Jardin et des collections d'objets d'histoire naturelle. Cette fonction est créée en 1788, car cette année-là les vols de toute espèce se multiplient sur le domaine²⁰⁷. Ces derniers doivent patrouiller le secteur jour et nuit :

Leurs fonctions sont de garder le jardin pendant le jour, d'y faire des patrouilles pendant la nuit, d'assister aux leçons publiques qui se donnent dans l'amphithéâtre et dans le jardin, de garder le Cabinet pendant la nuit et d'y suivre les compagnies d'étrangers qui viennent visiter ce dépôt les jours ou il n'est pas ouvert au public. Trois de ces gardes-bosquets résident au Jardin, deux demeurent sous le Cabinet et le troisième reste à l'intendance qui sert de magasin au Cabinet²⁰⁸.

Tous ces employés peuvent, à un moment ou un autre durant la journée ou au cours de la semaine, être postés ailleurs dans le jardin. Par exemple, lorsque le Sieur Guérin n'a pas à garder sa porte les jours de fêtes et les dimanches, il patrouille dans le labyrinthe à partir de seize heures pour éviter toute dégradation des allées par le public²⁰⁹.

3.3.2.2 : L'équipe externe

C'est lors des achats de nouveaux terrains pour l'agrandissement du domaine que Buffon demande l'aide de Lenoir afin de faire avancer ses projets auprès du prévôt des marchands. Nous n'avons retrouvé aucun échange entre l'intendant et Sartine, ce qui nous laisse envisager que Buffon n'ait eu besoin de l'appui du lieutenant de police qu'à partir du moment où il a été en mesure de débuter des achats de terrains.

²⁰⁹ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ms.626, Employ du temps pendant cette 9^{eme} 15zaine, juin 1784.

²⁰⁷ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 301. (Archives nationales de France, AJ/15/506 et F 17/3903)

²⁰⁸ Ihid

La correspondance de Buffon est parsemée de demandes auprès de Thouin afin qu'il visite Lenoir et lui fasse part des ennuis de Buffon lorsque la compagnie de fiacres décide de s'installer à côté du Jardin²¹⁰. L'administrateur fait aussi appel à Lenoir lorsqu'il veut faire paver la rue de Buffon en 1786.

Comme les dix-neuf autres quartiers de Paris, le quartier de la place Maubert est surveillé par des commissaires de police. Convers Desormeaux est posté au quartier de la place Maubert durant toute sa carrière, soit de 1762 à 1792. Il est promu en 1781 au grade « d'ancien commissaire ». À ce moment, il connaît très bien le quartier, puisqu'il y travaille et y réside depuis près de dix-neuf ans. Il est secondé à partir de sa nomination en 1781 par un très jeune commissaire²¹¹. Nous n'avons retrouvé qu'un seul procès-verbal datant de 1781 qui fait état d'une requête de Thouin auprès du commissaire de police du quartier dans la série Y. Nous ne pouvons affirmer si le commissaire ait eu à régler d'autres conflits au Jardin du Roi lors de l'intendance de Buffon. La plupart du temps, ces problèmes sont vraisemblablement pris en charge à l'interne par l'inspecteur du Jardin du Roi Alexandre Guillotté.

Enfin, Buffon fait appel aux sentinelles de la Garde de Paris lorsqu'il a besoin d'une surveillance de nuit accrue lors de la démolition des murs de clôture du jardin. Au cours du printemps 1788, l'intendant demande qu'une sentinelle surveille le Cabinet

²¹⁰ « Je ne sais si l'arrêt du Conseil pour l'acquisition du terrein des fiacres et des maisons le Lièvre &ct a été expédié et envoyé à M. LeNoir, vous me feriés plaisir de vous en informer et de voir M. de la Chapelle si vous avés occasion d'aller à Versailles. » BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 23 mai 1785. ; « Pressés autant que vous pourrés notre affaire chez M. LeNoir et témoignés lui en toute occasion la reconnoissance infinie que nous lui devons de tout ce qu'il fait pour le Jardin du Roi. » BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 12 juillet 1785.

²¹¹ Vincent Milliot, « Saisir l'espace urbain : mobilité des commissaires et contrôle des quartiers de police à Paris au XVIIIe siècle », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2003/1, n°50-1, p. 54-80.

d'histoire naturelle du côté de la rue durant les trois mois où l'on procède à des réfections²¹².

3.2.3 Des installations

Lors de la construction de nouveaux bâtiments, Buffon s'assure que les installations soient les plus sécuritaires possibles afin de contrer le vandalisme qui sévit au Jardin du Roi. Il fait également ajouter des grilles en fer forgé autour du domaine et fait modifier d'anciens bâtiments²¹³.

Buffon envoie ses indications quant aux travaux à Thouin, qui en fait part à l'architecte du Jardin du Roi, Verniquet, et aux ouvriers. Nous retrouvons dans les correspondances de Thouin et Buffon plusieurs mentions concernant des constructions visant la sécurité du domaine à partir de 1780 : grilles, barreaux aux fenêtres, pavillons pour la garde du jardin, tous ces équipements tentent de prévenir les vols de plantes et d'empêcher la dégradation des nouvelles constructions qui coûtent chères à l'intendant. Le plus souvent, Buffon se plaint dans ses lettres des passants ou des curieux qui vandalisent depuis la rue les diverses maisons du Jardin du Roi. Ainsi, dans une lettre du 15 juillet 1780, il demande à Thouin de « ne donner que la même largeur à cette cour de ce côté, il y aurait encore 4 pd ½ de distance entre le cabinet et la grille, passage suffisant pour ouvrir les fenetres et eloigner les curieux exterrieurs²¹⁴. » Une nouvelle fois en juillet 1785, Thouin indique à Buffon en parlant du laboratoire de chimie qui vient d'être remis à neuf que « la fenêtre

²¹² Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

²¹³ Buffon approvisionne le Jardin du Roi avec le fer issu de ses forges de Montbard.

²¹⁴ Archives nationales de France, AJ/15/514, État des travaux extraordinaires du Jardin du Roy à l'époque du 15 juillet 1780.

neuve a été grillée en fil de fer pour empêcher les pollissons de la rue de casser les vaisseaux de chymie comme cela est arrivé précedamment²¹⁵. »

Afin de soutenir les portiers dans leur fonction, Thouin suggère à Buffon de faire installer à la porte royale du Jardin une plaque de fer sur laquelle serait inscrite une ordonnance régissant l'accès au domaine, tel que Buffon l'avait fait huit ou dix ans auparavant. Thouin rapporte que les portiers ont beaucoup de difficulté à trier les personnes à l'entrée et que cela occasionne « beaucoup de pourparler et d'altercation²¹⁶ ». Cette plaque confèrerait selon lui davantage d'autorité aux portiers. Fait très intéressant, nous apprenons dans cette lettre du mois de juillet 1784 que Thouin observe un changement dans la mode vestimentaire et que les anciennes ordonnances se rapportant à l'habillement des visiteurs pouvant accéder au Jardin du Roi devraient être corrigées. Aussi pense-t-il qu'il serait bon de faire comme dans les autres jardins publics parisiens :

peut être aussi que la position actuelle du Jardin necessite une tolerance pour le passage publiq à des heures limitées et à des jours fixés comme jours ouvrables depuis l'ouverture des portes jusqu'à 10 heures du matin cela se pratique au Luxembourg, aux Tuilleries et dans beaucoup d'autres jardins de Paris; si vous le trouver bon M. le Comte je vous envairai copie des ordonnances affichées aux Thuilleries et au Luxembourgs pour vous faciliter les moyens de donner à la votre toute l'extention et toute l'utilité dont elle pourra etre susceptible²¹⁷.

Les précautions prises par l'intendant et le jardinier en chef ne concernent pas uniquement les visiteurs et les habitants du quartier qui circulent dans les rues

²¹⁵ Archives nationales de France, AJ/15/514, Emploi du temps pendant cette quinzaine du 3 au 16 juillet 1785.

²¹⁶ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ms.626, Employ du temps pendant cette 9^{eme} 15zaine, juillet 1784.

²¹⁷ Ibid.

entourant le Jardin. De fait, les deux hommes se méfient également des employés qui peuvent être tenté de voler des objets d'histoire naturelle précieux ou des plantes rares. Ainsi, afin de prévenir ces fâcheuses situations, Thouin établit la liste des quelques personnes qui sont autorisées par Buffon à accéder à certaines parties du jardin²¹⁸. Seule une poignée d'individus privilégiés possèdent une copie des clefs de la nouvelle école de botanique et des nouvelles couches²¹⁹. Toutefois, en 1787, Thouin se plaint à Buffon que certains individus abusent des clefs des nouvelles couches. Buffon lui répond sans détour :

non seulement je vous prie, mais meme je vous ordonne de faire arranger les serrures des nouvelles couches, de manière qu'il n'y ait que vous, Monsieur, avec votre frere et le garçon jardinier auquel vous avez confiance qui puissiez entrer dans ces nouvelles Couches. Vous pourrez le dire de ma part a tous ceux qui voudroient s'en plaindre²²⁰.

3.2.4 Un poste de garde dans le faubourg Saint-Victor

Garantir la sécurité du Jardin du Roi est une des nombreuses tâches qui revient à l'intendant. Toutefois, la surveillance des rues voisines concerne le lieutenant général de police ainsi que ses officiers. La Garde de Paris joue aussi un rôle dans la surveillance du faubourg Saint-Victor. En 1765, nous retrouvons un seul corps de garde qui s'occupe de la surveillance nocturne des ports, probablement posté au quai

²¹⁸ "The issuing of keys to different parts of the establishment was tightly monitored; the Jardin employed a permanent locksmith, Mille. After the botany school was replanted according to Bernard de Jussieu's classificatory method in 1774, Thouin made a list of the key holders in 1776." Emma C. Spary, op. cit., p. 56.

²¹⁹ Archives nationales de France, AJ/15/514, *Liste des personnes a qui Monsieur le comte de Buffon a accordé la Clef de la nouvelle École*, 1776, 1780 et une non datée. Une couche est une platebande où l'on mêle du fumier et de la terre pour y semer des fleurs ou des légumes.

²²⁰ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, 15 août 1787.

Saint-Bernard²²¹. Les deux autres corps de garde les plus près sont situés à la Porte Saint-Jacques et à la Barrière des Gobelins²²².

La popularité que le Jardin prend depuis 1778 nécessite selon Buffon que la sécurité soit accrue dans le quartier de la place Maubert. En 1780, Buffon envoie à Lenoir un mémoire dans lequel il informe le lieutenant qu'il estime que la surveillance du faubourg Saint-Victor est inadéquate. De peur que les précieuses collections du Cabinet du Roi soient vandalisées, il désire que Lenoir poste un corps de garde dans le voisinage. Précédemment, il en existait un dans le carrefour de la Pitié, mais il a été supprimé²²³. Ainsi Buffon écrit

M. le Lieutenant General de Police relativement à sa sureté, elle n'est deffendue sur la rue du Jardin du Roy que par des contrevents, d'autant plus faciles à forcer que cette rue etant peu passagere, absolument dénuée de boutiques et fort eloignée de tout especes de corps de garde, des voleurs auraient tout le temps de s'y introduire sans qu'on put s'en aperçevoir et de devaster en peu d'instants une collection qui a couté tant de soins et de peine à acquerire²²⁴.

Buffon indique que depuis la suppression du corps de garde du carrefour de la Pitié, celui qui est le plus proche se trouve rue de L'arbalète. Il est trop distant pour pouvoir assurer une véritable surveillance de l'établissement²²⁵. Buffon veut que Lenoir poste un nouveau corps de garde à l'ancienne guérite qui avait été construite par la ferme générale servant au laisser-passer de la barrière Clamart. Alors hors d'usage depuis la

²²³ *Ibid*. En 1765, nous ne retrouvons pas de trace d'un corps de la Garde de Paris dans le carrefour de la Pitié.

-

²²¹ Jean Chagniot, Paris et l'armée au XVIII^e siècle, étude politique et sociale, Paris, Economica, 1985, p. 128-129.

²²² Ibid.

²²⁴ Archives nationales de France, AJ/15/504, Notte pour le Jardin du Roy le 1^{er} novembre 1780.

²²⁵ Ibid.

suppression des commis, elle ferait un endroit idéal pour poster des gardes. Elle est située au coin de la rue d'Orléans en face des murs du Cabinet d'histoire naturelle. Quatre rues y aboutissent, soit celles du Jardin-du-Roi, de la Barrière de Clamart, d'Orléans et Sencier. Celles-ci se subdivisent enfin en plusieurs autres petites rues qui sont très peuplées. Buffon estime que l'acquisition de cette guérite par la lieutenance générale de police assurerait une surveillance du faubourg Saint-Victor qui serait de plus bien accueillie des habitants²²⁶. Il semble que le corps de garde exigé par Buffon en 1780 n'ait jamais été posté par Lenoir à la guérite de la rue d'Orléans puisque l'intendant fait augmenter la surveillance au Jardin du Roi lors de la destruction des murs de clôture du domaine, de peur que des passants vandalisent les installations. Thouin s'assure aussi que les officiers de la police du Jardin patrouillent dans tout le domaine.

Par la même occasion, Buffon se plaint à Lenoir de deux autres situations qui relèvent de lui. D'abord, il indique que la rue du Jardin-du-Roi est inabordable à cause des boues qui s'accumulent sur cette promenade, pourtant très prisée des habitants du quartier. Une moitié de la rue est déblayée par la ville et l'autre moitié doit être entretenue par l'hôpital de la Pitié. Buffon indique : « soit que les balayeurs soit mal payés ou qu'ils ne remplissent pas leurs devoirs, cette rue est toujours couverte de boue²²⁷ ». Dans un mémoire daté de 1792, Thouin indique que Buffon n'a jamais été en mesure de faire payer à la ville les sommes dépensées pour le balayage de la rue du Jardin-du-Roi ainsi que de la rue Buffon. Toutefois, l'entretien des rues est supposé être à la charge de la municipalité²²⁸. Ensuite, Buffon informe Lenoir que

²²⁶ Ibid.

²²⁷ Ibid.

²²⁸ Yvonne Letouzey, op. cit., p. 301. (Archives nationales de France, AJ/15/506 et F 17/3903).

l'on répand dans la ville de nombreuses affiches annonçant des spectacles, notamment dans les autres quartiers et surtout aux jardins publics. Toutefois, il ne trouve jamais à la porte royale du Jardin de telles affiches et demande que cela soit rectifié à l'avenir²²⁹.

3.2.5 La surveillance lors des travaux

Au cours des travaux d'agrandissement du domaine, qui se concentrent surtout entre les années 1760 et 1780, la surveillance est accrue afin d'empêcher les passants de pénétrer dans le jardin en dehors des heures d'ouverture. Buffon demande qu'une garde extraordinaire patrouille jour et nuit lors de la démolition des murs qui clôturent le Jardin. Par exemple, en juin 1785, le dit Lapierre est payé pour avoir patrouillé durant les 60 jours occupés à la démolition des anciens murs de clôture²³⁰. Buffon est particulièrement inquiet au sujet de la sécurité du domaine. Ainsi, il écrit à Thouin en septembre 1783 durant la construction des grilles de fer :

Je ne suis pas d'avis de faire une barricade de bois entre les deux guérites ni de supprimer la garde de nuit ; il faut au contraire que cette garde subsiste car voici bientôt le temps où l'on pourroit vous enlever des plantes, et il faut une garde à cette porte jusqu'au temps au moins où le portier y sera établi²³¹.

La surveillance ne concerne pas uniquement les passants lors des travaux, mais aussi les ouvriers contractuels. De fait, Verniquet et Thouin veulent s'assurer que les travaux soient menés avec exactitude et précision. Le 5 août 1781, Buffon demande à

²³⁰ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.; Archives nationales de France, AJ/15/514, Role des ouvriers employés aux travaux extraordinaires du Jardin du Roy depuis le 6 Jusqu'et compris le 18 juin 1785.

²²⁹ Ibid.

²³¹ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, 18 août 1783.

Thouin de surveiller de près les carriers « car vous savés qu'ils avoient fait de bien mauvaise besogne sous la Cour il y a quelques années, et qu'ils avoient mis des fagots et des buches au lieu de faire de bons piliers pour soutenir le terrein²³² ». En 1783, c'est le Sieur Lucas qui est chargé de la surveillance des ouvriers et des chantiers. En octobre 1785, Thouin passe 27 journées à surveiller les ouvriers, donner les alignements et la taille des moellons. Buffon le somme de veiller aux travaux durant la totalité de leur durée et de lui fournir des comptes-rendus précis de leur avancement²³³.

Enfin, certains inspecteurs font leurs tournées au Jardin, que ce soit pour la ville, la police de Paris ou encore pour l'administration des bâtiments à la maison du roi. À l'hiver 1785, deux hommes, l'un nommé Sieur Richard et l'autre Sieur Haimerl, viennent inspecter les carrières qui ont été découvertes sous les bâtiments du Jardin du Roi²³⁴. Afin d'éviter l'effondrement des maisons, Buffon paye des sommes très importantes afin de faire combler les immenses cavités formées sous le domaine²³⁵. Thouin et Verniquet doivent également faire affaire à quelques reprises avec Charles-Axel Guillaumot, contrôleur et inspecteur général des carrières²³⁶. De novembre à mars 1788, le chevalier de Marolles, contrôleur des travaux, surveille les

²³² BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, 5 août 1781.

²³³ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

²³⁴ Archives nationales de France, AJ/15/149, *ibid*.

Dans une lettre du 23 mai 1785, Buffon se plaint à Thouin: « Tous nos ouvrages de maçonnerie iraient bien sans ces maudites carrières qui seules coûtent autant que tout le reste, néanmoins il faut en venir à bout. » BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 23 mai 1785.

²³⁶ Charles-Axel Guillaumot (1730-1807), architecte et sculpteur, premier architecte de la généralité de Paris (1761), contrôleur et inspecteur général des carrières et directeur de la manufacture des Gobelins (1789). Le 22 juin 1785, Buffon écrit à Thouin « [...] il [M. Verniquet] me marque aujourd'hui que M. Guillaumot est venu visiter les travaux, j'en suis bien aise, parce qu'il aura vu combien ils sont urgens et dispendieux. » BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 22 juin 1785.

constructions au Jardin et vérifie les comptes des dépenses (incluant les matériaux et les fournitures) au nom de l'administration des bâtiments du Roi²³⁷.

3.3 La nuit au Jardin du Roi

3.3.1 Les vols

La nuit est particulièrement sujette aux délits au Jardin, raison pour laquelle Buffon tient à conserver les patrouilles nocturnes malgré les installations de sécurité (grilles, cadenas, barreaux). Les délits commis de nuit durant l'intendance de Buffon sont majoritairement des vols. Ils augmentent en 1788 et perdurent sous la Révolution et après 1793, alors même que Thouin compose un règlement de sécurité renforcé pour le Muséum national d'histoire naturelle²³⁸.

Cette augmentation des vols au Jardin peut vraisemblablement être liée au climat économique instable qui sévit à Paris depuis quelques décennies. De fait, la capitale a été aux prises avec des crises économiques successives au cours du XVIII^e siècle :

²³⁷ *Ibid.* Dans son registre de dépenses, Thouin fait mention du «Chevalier de Marolles contrôleur des travaux » sans donner de plus amples informations. Il s'agit vraisemblablement d'Alexandre-Louis de Marolles, ingénieur du Roi, puisque le 10 mars 1775, il écrivait à M. d'Angiviller afin d'être nommé à la place de contrôleur ou d'inspecteur dans les bâtiments du Roi. Voir *Nouvelles archives de l'art français, recueil de documents inédits*, Société de l'Histoire de l'art français, Paris, 1878, p. 134-135.

²³⁸ « Il a été volé dans le bassin des oiseaux d'eau anterieurement au 10 fructidor un canard, dans la nuit du 10 au 11 un œuf de paon, et dans celle du 14 au 15 les 7 œufs de paons [...] Les œufs de cannes de Barbarie sont aussi probablement volés [...] Dans la nuit du 10 au 11 il a été aussi forcé un cadenas qui tenoit l'une des portes des enclos des pepinieres ». Archives nationales de France, AJ/15/577, Rapport de Geoffroy chargé De la ménagerie du Muséum D'histoire naturelle au Citoyen Daubenton Directeur.

1770, de 1782 à 1784, de 1789 à 1790, etc²³⁹. Le plus souvent liées aux secteurs agricole et viticole, ces crises ont des répercussions importantes sur les ouvriers et les journaliers²⁴⁰:

Et le chômage est bien alors la grande plaie du prolétariat des campagnes et des villes. Les malheurs du viticulteur, du fermier et du fabricant, la stagnation ou le recul de la production agricole ou industrielle ont évidemment pour effet de réduire, dans sa masse, la demande de main-d'œuvre²⁴¹. [...] La crise économique [...] reste encore une superposition de catastrophes : la concordance du chômage, de la chute du taux du salaire, et de la montée du coût de la vie dans la proportion du simple au double, comprime inexorablement, et comme mécaniquement, les ressources populaires²⁴².

Plusieurs historiens, dont Steven Kaplan, ont aussi étudié les problèmes de subsistance, notamment les disettes en grain, auxquels les autorités politiques et policières parisiennes doivent faire face²⁴³. Ces pénuries alimentaires favorisent également la propagation de rumeurs de complots au sein de la population parisienne, « que l'on dit fomenté[e]s par des aristrocrates, par des brigands ou des prêtres, des marchands et des généraux, des ultras montagnards, des citras défaitistes, par des ouvriers séditieux, par la reine et par Pitt²⁴⁴... ». Ainsi, c'est dans un climat de tension politique et économique que quelques ouvriers et journaliers engagés pour un

²³⁹ Ernest Labrousse, La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution, Paris, Presses Universitaires de France, 1944 (réed. 1990), p. IX.

²⁴⁰ Ibid., p. XXXII.

²⁴¹ Ibid., p. XXXVII.

²⁴² *Ibid.*, p. XXX.

²⁴³ Steven L. Kaplan, Le complot de famine: histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle, Paris, Armand Colin et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1982, 75 p.; Ernest Labrousse, Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle, Tome II Les prix (fin), les revenus, Paris, Gordon and Breach Sience Publishers S.A., 1933 (réed. 1984), 695 p.; Ernest Labrousse, La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution, op. cit., 664 p.

²⁴⁴ Steven L. Kaplan, op. cit., p. 9.

temps au Jardin profitent de leur passage pour y voler des espèces rares de fleurs, d'arbres et d'animaux conservées au sein du domaine.

Nous avons retrouvé un procès-verbal dans les papiers du commissaire de police Convers Desormeaux concernant un vol d'arbres perpétré au Jardin du Roi en février 1781²⁴⁵. Malgré une recherche étendue mais non systématique dans ces papiers, nous n'avons pas repéré d'autres vols. Un dépouillement portant sur l'entièreté de cette série permettrait peut-être de révéler d'autres délits perpétrés au Jardin sous l'intendance de Buffon²⁴⁶. Toutefois, la correspondance entre Thouin et Buffon ne fait mention d'aucun autre incident ayant nécessité la présence du commissaire hormis ce larcin de 1781.

3.3.1.1 L'épisode de 1781

Le 19 février 1781, Thouin fait le récit à Buffon d'une folle aventure concernant un vol d'arbustes au Jardin du Roi. Il soupçonne qu'un habitué du jardin ait été en mesure de se procurer un double des clefs des couches. Il raconte que «depuis l'arrivée des arbres jusqu'à l'instant où ils ont été pris il ne s'est presenté aucun amateur, que moi seul et mon frere avions connoissance du lieu de notre cachette [...]²⁴⁷». Avant de se rendre chez le lieutenant de police, Thouin prend la peine de faire trois perquisitions dans différents jardins où il n'est pas connu, mais aucune trace des arbres volés. Après avoir repéré un quatrième jardin où il est cependant connu du propriétaire, il demande à un pépiniériste de s'y introduire « sous pretexte d'y chercher un serein echapé par sa faute d'une maison voisine qu'une de ses

²⁴⁵ Archives nationales de France, Y11717, Declaration [du] Sr Thouin des Vols d'arbustres au Jardin du Roy.

²⁴⁶ Série Y11679^B à 11733.

²⁴⁷ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 19 février 1781.

prétendue parente habitait et chez laquelle il était venu diner²⁴⁸ ». Le pépiniériste arrive à entrer dans le jardin grâce au stratagème de Thouin et arrache quelques feuilles à des arbres rares qui semblent avoir été récemment plantés. Thouin reconnait aussitôt les feuilles et se rend chez Lenoir pour se plaindre du vol. Le lieutenant expédie aussitôt un ordre à l'inspecteur du Jardin du Roi Guillotté et au commissaire Desormeaux de se rendre chez le voleur et de perquisitionner les arbustes.

Thouin et Guillotté vont chez le commissaire Convers Desormeaux pour faire la déclaration à propos des vols d'arbres commis nuitamment au Jardin du Roi au cours des années 1780 et 1781 et plus particulièrement de celui perpétré le 17 février 1781²⁴⁹. Thouin affirme

que dans le courant du mois de janvier dernier il a été volé nuitament dans l'Ecole de botanique du Jardin du Roy quinze arbustes des plus rares & uniques [...] Plus deux bulbes de cyclamen envoyées de Constantinople. Qu'il y avoit en outre de volé avant & dans le courant de l'été dernier soixante oignons de plantes du Cap de Bonne Esperance. Et enfin que la nuit de mardi a mercredy dernier il a encore été de volé dans les couches du Jardin du Roy vingt neuf arbustes rares arrivés d'Angleterre le jeudi precedent et plantés en pots dans les dites couches le meme jour par lui [mot illisible] Et son frere aidés par un seul garçon qui leur aportoit la terre. [...] qu'il ne sait pas par qui ces vols ont été faits, qu'il a seulement remarqué que ces arbres eloignés de la vue du public et placés dans un lieu fermé n'avoient été vus que par un particulier qu'il a apris demeurer rue des Boulangers lequel est entré dans les couches au moment où on plantoit les vingt neuf derniers arbres et y est rentré quelques jours avant le vol dans le moment que les ouvriers travailloient dans ce lieu et que c'est ce qui lui rend le particulier quil a su se nommer De Quinez plus suspect²⁵⁰.

248 Ibid

²⁴⁹ Archives nationales de France, Y11717, Declaration [du] Sr Thouin des Vols d'arbustres au Jardin du Roy.

²⁵⁰ Ibid.

Le 18 février à huit heures du matin, Thouin se rend chez De Quinez accompagné de Guillotté, Desormeaux, d'un cavalier de la Maréchaussée, d'un clerc de commissaire ainsi que d'un autre policier qui doit faire le guet à l'extérieur du jardin afin de pouvoir appeler des renforts au besoin. De toute évidence, cette affaire n'est pas prise à la légère. De Quinez est appelé dans son jardin et rencontre Guillotté qui le met au courant du vol et de la perquisition. Surprise, ce dernier indique qu'il a acheté pour la somme de trois louis ces arbustres le mercredi matin à un homme « qui a son langage lui parut etranger²⁵¹ ». De Quinez indique que le voleur eut beaucoup de mal à vendre les arbustes à rabais (quelques uns coûtant une à trois livres sterling à Londres), mais qu'il n'avait pas le choix, car il voulait rentrer au pays. De Quinez offre à Thouin de transporter les arbres au Jardin, mais le jardinier en chef indique que les arbustes « ayant été arrachés nuitament et avec précipitation il pourrait se faire que plusieurs periraient de ses transplantations multipliés ». Ainsi, De Quinez signe « avec bien de la peine » un article du procès-verbal qui l'engage à remplacer les arbustes qui périraient lors du transport. Guillotté et Desormeaux « lui ont dit qu'il meritoit cette punition pour avoir acheté legerement d'un inconnu²⁵² ».

Pour Buffon, le dénouement de l'histoire est loin d'être un soulagement. Il est déterminé à ce que l'on retrouve le malfaiteur, puisqu'il est en possession des clefs du jardin. Ainsi, écrit-il à son jardinier qu'« il est évident que de pareils vols ne peuvent être faits que par des gens qui connoissent bien les plantes et qui travaillent dans l'intérieur de vos écolles²⁵³ ». Thouin doit poursuivre l'enquête. Le 10 mars 1781, le jardinier en chef vient à bout de cette affaire. Il se rappelle avoir engagé en août 1780 un ouvrier allemand qu'il avait dû renvoyer faute d'ouvrage et que par la suite « il

²⁵¹ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 19 février 1781.

²⁵² Ibid.

²⁵³ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 28 février 1781.

venait de temps en temps dans l'Ecole sous pretexte d'y etudier les Plantes », accompagné d'un domestique allemand²⁵⁴. Ce dernier a affirmé à Thouin que son compatriote avait quitté le pays dans la nuit du mercredi à jeudi, époque où avait eu lieu le crime. Ainsi, Thouin est-il heureux d'assurer Buffon « de l'eloignement du voleur qui suivant les apparences ne reviendra jamais à Paris²⁵⁵ ».

3.3. 2 L'éclairage

Afin de préserver le Jardin de tout acte illégal, des patrouilles se font régulièrement de nuit. Il est aussi important d'assurer un éclairage adéquat pour décourager les voleurs potentiels. Buffon désire augmenter le nombre de lanternes dans le jardin en janvier 1785. Il fait déjà affaire avec un dénommé Saugrain, entrepreneur d'illumination de Paris, rue du Ponceau. Ce dernier visite le jardin avec Thouin et il dépose un mémoire contenant le prix pour augmenter l'éclairage du jardin. Il en coûtera à Buffon 523 livres à chaque année. Les lanternes au milieu et aux extrémités du jardin seraient allumées durant toute l'année de la fin du jour à trois heures du matin, excepté les nuits de « lune en gradations » à l'instar des rues de Paris²⁵⁶. Saugrain estime qu'il serait aussi nécessaire d'installer deux autres lanternes au milieu du jardin pour la garde de nuit, à la discrétion de Buffon. En février, l'entrepreneur encourage l'intendant à s'intéresser au problème d'éclairage le plus rapidement possible, car il reçoit depuis quelques temps « des plaintes sur l'obscuritté qui règne sur le bord de la riviere et sur lequel on ne peut prendre aucun party [tant]

²⁵⁴ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 10 mars 1781.

²⁵⁵ Ibid.

²⁵⁶ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ms. 680, Mémoire de ce qu'il en coûtera pour éclairer Le Jardin Royal des Plantes à Paris suivant les ordres de Monsieur Le Comte de Buffon, janvier 1785.

que les lanternes que vous avez projetté a la grille du jardin ne soient établies²⁵⁷ ». Il demande au passage que Buffon lui rembourse les sommes accumulées des deux dernières années et qui montent à 400 livres.

Conclusion

Il est évident que les ordonnances royales ainsi que les règlements réitérés à chaque année n'effraient pas les plaisantins qui s'amusent à vandaliser les bâtiments, ni les malfaiteurs qui commettent des vols. Les portiers ne sont pas investis d'un véritable pouvoir coercitif et ils doivent souvent argumenter avec les individus qui désirent avoir accès au domaine. De plus, la livrée du roi ne semble pas en imposer aux visiteurs.

Plusieurs stratégies ont été mises en place au Jardin afin d'assurer le calme et la sécurité, mais celles-ci augmentent considérablement à partir de 1778. De fait, les nouveaux embellissements du Jardin attirent davantage de visiteurs et l'accroissement des services offerts aux promeneurs en été (laiterie, café, vente d'alcool) occasionnent des attroupements qui doivent être contrôlés. Au cours de la décennie 1780, Buffon et Thouin se voient dans l'obligation de répartir les cavaliers de la Maréchaussée ainsi que les employés du Jardin dans les différentes parties du domaine afin de garder un œil sur les nombreux promeneurs qui peuvent causer des dégradations. C'est surtout le cas lors des jours de fêtes et les dimanches. De plus, le labyrinthe, qui offre une vue du jardin et de Paris à son sommet, est particulièrement prisé par les promeneurs, ainsi fait-il l'objet d'une vigilance accrue.

²⁵⁷ Archives nationales de France, AJ/15/514, Ms. 681, Lettre de Saugrain à Buffon, le 4 février 1785.

Buffon fait également installer des barrières et des grilles afin de protéger le jardin dans la mesure du possible. Il met en place un système de clefs permettant à quelques personnes privilégiées d'accéder à certaines parties du jardin, dont les couches où sont entreposées des espèces rares de plantes et d'arbres. Nous constatons qu'à partir de 1780, l'intendant doit aussi user de sa relation avec le lieutenant général de police afin de sécuriser le domaine depuis l'extérieur de ses murs. Ses propres stratégies à l'interne ne suffisent pas à assurer une surveillance adéquate de l'établissement.

Nous observons aussi que l'intendant ne protège pas uniquement le jardin d'éventuels méfaits occasionnés par des passants ou des visiteurs, mais bien aussi de ceux perpétrés par ses propres employés, qu'ils soient réguliers ou contractuels. Les travaux de construction nécessitent également une hausse de la vigilance, puisque la sécurité du domaine est compromise lors de la destruction des murs de clôture en 1782. À partir de cette date, des mesures sont prises pour surveiller les ouvriers ainsi que la qualité de leurs travaux jusqu'en 1788. Ainsi, Buffon s'implique activement dans la sécurité et la surveillance du Jardin du Roi, toujours par le biais de Thouin, aspect très important de sa fonction d'administrateur et de gestionnaire.

CHAPITRE IV

UN PERPÉTUEL CHANTIER

4.1 L'entretien du domaine

Thouin et les employés à sa charge doivent assurer la propreté du Jardin du Roi durant l'intendance de Buffon. Les parties extérieures du domaine, soit l'École de botanique et tout le secteur comprenant les multiples bosquets d'arbres, le bassin aquatique, les serres, l'orangerie ainsi que les zones pour la promenade, soit la butte, le labyrinthe et les allées plantées, doivent continuellement être entretenues. Les garçons-jardiniers secondés de plusieurs ouvriers (terrassiers, jardiniers extraordinaires²⁵⁸) consacrent la majorité de leur temps à l'exécution de cette tâche. Pour les 24 années répertoriées dans le registre des dépenses de Thouin, nous retrouvons près de 892 occurrences liées à l'entretien, dont 431 tâches concernent les années 1760 à 1782²⁵⁹. Elles varient selon les ans, les mois et les saisons et sont plus ou moins importantes suivant divers critères. Par exemple, les lendemains des visites

²⁵⁸ Lorsque Thouin doit engager davantage d'ouvriers pour effectuer des tâches importantes, il note dans le registre des dépenses que ce sont des employés « extraordinaires », puisqu'ils ne sont pas engagés habituellement.

²⁵⁹ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

publiques, les jours d'intempéries (orage, chute de neige, sécheresse) ainsi que les bris d'équipement peuvent alourdir le travail des employés. Certaines sections du jardin demandent aussi plus de soins que d'autres et occasionnent du même coup davantage de dépenses pour l'intendant.

4.1.1 Les serres

Au cours de l'intendance de Buffon, ce sont les serres qui nécessitent le plus d'entretien²⁶⁰. Thouin doit s'assurer qu'elles soient bien chauffées afin de fournir aux plantes exotiques un environnement acclimaté à leurs besoins. Nous retrouvons au Jardin du Roi plusieurs serres chaudes, dont celle des ananas, des plantes grasses et des arbrisseaux²⁶¹. La lutte contre le froid et les courants d'air oblige les employés à calfeutrer les serres à plusieurs reprises, soit en 1760, en 1764, de 1766 à 1775, en 1782 et en 1785. Pour ce faire, les garçons-jardiniers comblent les interstices formés entre les briques des murs à l'aide de mousse végétale qui est recueillie et acheminée au Jardin du Roi depuis les bois de Verrière et de Saint-Maur²⁶². Ils collent également avec de la résine du papier sur les carreaux brisés en attendant leur réparation²⁶³. Les serres sont chauffées grâce à des fourneaux, mais ceux-ci demandent à être réparés maintes fois (serre des ananas : 1763, 1765, 1770, 1771 ; serre des plantes grasses : 1771 ; serre des arbrisseaux : 1773, 1785). Thouin informe Buffon en 1785 que « les fumistes d'apres les ordres de M^r. Verniquet reconstruisent à neuf les fourneaux de la

²⁶⁰ *Ibid.* 229 occurrences dans le registre de dépenses de Thouin concernent l'entretien des différentes serres du Jardin du Roi.

²⁶¹ Ibid.

²⁶² *Ibid.*, p. 246, 263, 274 et 463.

²⁶³ *Ibid.*, p. 260. Thouin parle en 1785 de mastique, soit une résine tirée du pistachier utilisée comme fixation, colle ou résine pour les vernis.

serre des arbrisseaux qui etoient crevés à plusieurs places et qui avoient le plus pressant besoin dêtres retablis²⁶⁴ ».

D'octobre à mars, plusieurs voyages de bois sont acheminés dans les serres afin d'alimenter les fourneaux durant la saison froide²⁶⁵. C'est au cours des mois de janvier et de février qu'elles nécessitent le plus de bois²⁶⁶. Le chauffage représente une dépense importante, soit en moyenne 2 304 livres par an en incluant la consommation de bois pour le chauffage des jardiniers²⁶⁷. Ce montant correspond en moyenne à 65 voies de bois par an²⁶⁸. Certaines années, Thouin arrive à économiser quelques voies en utilisant le vieux bois provenant de la démolition des bâtiments des terrains annexés au Jardin du Roi. Aussi, le bois issu des gros arbres des différentes parties du jardin qui sont tombés ou qui ont été abattus au cours de l'intendance de Buffon a profité aux différentes serres.

Buffon paye également le temps de l'homme qui choisit et scie le bois au chantier, le transporte jusqu'au Jardin du Roi et le corde à l'endroit indiqué (annexe D)²⁶⁹. Les garçons-jardiniers doivent également s'assurer que les végétaux conservés dans les

²⁶⁴ Archives nationales de France, AJ/15/504, Emploie du temps pendant cette quinzaine du 2 Juin au 2 Juillet, 1785.

²⁶⁵ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

²⁶⁶ *Ibid.* 26 occurrences en 24 années pour janvier, 22 occurrences en 24 années pour février.

²⁶⁷ Archives nationales, AJ/15/506, Depenses annuelles d'Acquisition pour la Culture du Jardin et des serres, 1790.

²⁶⁸ Les « voyes » se dit « ordinairement des marchandises qui peuvent se transporter sur une même charrette & en un seul voyage ». Youri Carbonnier, « Le déroulement d'un chantier parisien sous l'Ancien régime : le dégagement des ponts et des quais », *Histoire urbaine*, no 43, (2015/2), p. 83.

²⁶⁹ Roche a étudié la façon dont les Français se chauffent au XVIII^e siècle, soit rarement au poêle et plus souvent à la cheminée. Il indique que les riches et les institutions hospitalières et collectives de Paris consomment beaucoup de bois. On se fournit régulièrement chez le marchand qui livre aux riches demeures ou ravitaille les auberges et les hôtels, lesquels consacrent à ce chapitre des sommes importantes et croissantes. Daniel Roche, *op.cit.*, p. 146.

serres ne soient pas attaqués par la vermine ou des insectes. Le registre des dépenses fait seulement état d'une fumigation au tabac et au soufre faite en avril 1785 afin d'éliminer les pucerons qui ont envahi les serres²⁷⁰.

4.1.2 La butte et le labyrinthe

La butte et le labyrinthe sont des secteurs qui demandent également beaucoup d'entretien puisqu'ils sont fréquentés par les promeneurs²⁷¹. Le lendemain des visites publiques, Thouin doit souvent faire regarnir la pelouse, reformer les allées et réparer les pallissades dans la butte²⁷². Les employés y ramassent aussi plusieurs immondices. Par exemple, en 1784, un architecte propose à Buffon de sculpter une statue à son effigie et de l'installer dans le jardin. Buffon demande à Thouin s'il serait convenable de l'établir au sommet de la butte afin qu'elle soit vue par les visiteurs. Thouin lui indique que non, puisque le public a tendance à se soulager dans les haies du labyrinthe:

Les allées du labirinthe etant bordées d'épaisses palissades sont très sujettes à servir de lieu d'aisance au public et cela au point que tous les lendemains des jours d'affluance de monde dans cette promenade on est obligé de netoyer cette partie du jardin; il ne seroit donc pas prudent de fournir aux persifleurs les moyens de dire que l'encens qui fume dans ce sanctuaire n'est pas le plus suave de ce monde²⁷³.

Ainsi, bien que seules des personnes d'élites puissent avoir accès à la promenade, cela n'empêche pas la dégradation de la butte durant les jours d'ouverture au public.

²⁷⁰ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit., p. 260.

²⁷¹ *Ibid.* 150 occurrences concernent la butte et le labyrinthe dans le registre de dépenses de Thouin.

²⁷² Ibid.

²⁷³ BMNHN, Ms 882, Lettre de Thouin à Buffon, 7 juillet 1784.

Ces dégâts peuvent toutefois être évités, puisque Buffon fait installer plusieurs latrines, dont une est spécialement construite pour les visiteurs. Il y en a également deux à l'usage des étudiants, dont une se trouve dans le pavillon des anatomistes. C'est habituellement en juillet qu'ont lieu les vidanges des fosses d'aisance. Thouin rapporte en 1780 qu'ils paient des ouvriers non-qualifiés pour les vidanges afin de combler les latrines de la cour de Madame Mantelet qui a été annexée au domaine. Thouin fait travailler les ouvriers de nuit afin d'éviter d'incommoder les voisins :

Les latrines de la cour de M^{me} Mantelet sont vidées et comblées; 7 ouvriers ont entrepris cette besogne moyennant 30 livres, ils l'ont commencée la nuit du vendredy au samedy et l'ont fini dans celle du samedi au dimanche sans que le public et les voisins en ayent été incomodés. Il[s] ont exporté la matiere dans la tranchée du deffonçage de la cour de M^{me} Mantelet et au moeins des terres de la ville que j'avois fait deposer tout près elle a été recouverte sur le champ, cette ouvrage eut coutée plus du double si elle eut été faite par les gens du metier²⁷⁴.

En août, Thouin s'empresse de niveler ce nouveau terrain, l'ameublir et y semer du gazon afin « que le public profitte tout de suitte de cette promenade²⁷⁵ ».

4.1.3 L'alimentation en eau

Les multiples plantations du domaine requièrent une grande quantité d'eau. Ainsi, le Jardin du Roi possède plusieurs puits sur son terrain à l'instar des édifices publics parisiens comme les hôpitaux, les prisons ainsi que les domaines des communautés religieuses, qui possèdent aussi des puits privés pour l'entretien de leurs jardins²⁷⁶.

²⁷⁴ Archives nationales de France, AJ/15/504, État des travaux extraordinaires du Jardin du Roy à l'époque du 15 juillet 1780.

²⁷⁵ Archives nationales de France, AJ/15/504, Etat des Travaux extraordinaires du Jardin du Roy à l'Epoque [du] 27 Aoust 1780.

²⁷⁶ Daniel Roche, op. cit., p. 166.

Les puits du Jardin du Roi doivent être nettoyés régulièrement. Nous comptons au total, dans le registre de dépenses de Thouin, 15 récurages en 24 ans²⁷⁷. Les puits fournissent les garcons-jardiniers en eau pour l'arrosage des plantes²⁷⁸. Il ne semble pas que l'eau de ces puits ait servi à l'alimentation des gens logeant au Jardin du Roi, puisque la nappe phréatique parisienne « polluée depuis des siècles par les puisards, les fosses d'aisances, l'eau des rues que lessivent les pluies, les voieries et les cimetières [...] » est plutôt réservée à des usages externes²⁷⁹. Par exemple, le puits de la cour de l'amphithéâtre d'anatomie devient fonctionnel en 1784, lorsqu'un employé du nom de Charles est mandaté pour le récurer. Il en retire de nombreuses matières infectes puisque le puits avait servi de lieu de commodité depuis un bon nombre d'années²⁸⁰. Les accidents dans les puits ne sont pas rares et c'est pourquoi des couvercles préviennent habituellement les habitants de Paris de ces dangers²⁸¹. Toutefois, un triste événement se produit en octobre 1785 lorsque le jeune beau-frère de Gonot, qui est un employé régulier du Jardin du Roi, tombe dans le puits du terrain destiné à l'École des arbres fruitiers et se noie. Afin d'apaiser la sœur de Gonot, Buffon lui fait cadeau de 24 livres afin de la dédommager des frais d'enterrement²⁸².

Le Jardin du Roi a aussi accès à l'eau courante (il s'agit probablement des eaux du Roi qui alimentent les grands jardins parisiens comme les Tuileries et le Luxembourg) à l'aide d'un réseau de canalisation. Roche parle avec raison d'une « aristocratie parisienne de l'eau » qui regroupe des établissements religieux,

²⁷⁷ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

²⁷⁸ *Ibid*. Thouin nomme cette tâche ainsi dans le registre : « tirer l'eau du puits, du bassin et transport aux serres ». Il note aussi à 10 reprises en 1776 : « arroser journellement les plantes ».

²⁷⁹ Daniel Roche, op. cit., p. 165.

²⁸⁰ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit., p. 240.

²⁸¹ Daniel Roche, op. cit., p. 166.

²⁸² Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit., p. 282.

d'enseignement et hospitaliers qui ont le privilège d'avoir accès à l'eau courante²⁸³. À partir de 1760, Buffon fait réparer à 10 reprises les tuyaux et les conduits qui passent par les rues avoisinantes et qui sont abîmés par la circulation des voitures. Ces réparations ont le plus souvent lieu au printemps et à l'été²⁸⁴.

4.1.4 Les intempéries

Enfin, les conditions météorologiques peuvent considérablement affecter les tâches d'entretien. Aux lendemains d'épisodes d'intempéries, les employés du Jardin du Roi ont beaucoup à faire. Durant le mois de mars, qui est sujet aux fortes pluies, les garçons-jardiniers doivent enlever les débris dans le jardin et particulièrement dans la butte tels des branches arrachées et des feuilles mortes. Les terrassiers doivent également ratisser et reformer les allées dans la butte qui se déforment par le ruissellement de l'eau²⁸⁵. En 1776, Thouin veille à faire niveler le terrain du Jardin du Roi à l'aide de nombreux chargements de terre afin de chasser les eaux qui s'accumulent dans certaines parties du jardin²⁸⁶. Toutefois, cette mesure de précaution ne prévient pas tout. En juillet 1780, un orage produit de nombreux dommages sur les rampes de la butte. L'eau qui ne parvient pas à s'écouler forme une ravine considérable. Plusieurs jours de travail sont nécessaires afin de combler le fossé²⁸⁷. En 1781, suite au passage d'un violent orage que Thouin va jusqu'à qualifier d'ouragan, les dégâts sont majeurs : arbres arrachés, cheminées abattues, carreaux

 $^{^{283}}$ Daniel Roche, op. cit., p. 168. Géographiquement, les prises d'eau sont peu nombreuses sur la rive gauche (25 %).

²⁸⁴ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

²⁸⁵ Ibid.

²⁸⁶ Ibid.

²⁸⁷ Archives nationales de France, AJ/15/504, État des travaux extraordinaires du Jardin du Roy a l'Epoque du 29 Juillet 1780 9^e quinzaine.

brisés, maison rasée. Heureusement que Buffon a fait poser en 1780 des barreaux de fer aux vitres de la serre des cierges, « car très surement il n'eut pas echapée une vitre et la serre elle-même eut été enlevée²⁸⁸ ». Les pluies empêchent aussi quelques fois le jardinier en chef de planter les nouveaux spécimens d'arbres et de plantes qu'il reçoit des marchands ou de ses correspondants. En mars 1783, il écrit à Buffon que

Les pluies continuelles que nous essuions depuis longtemps ne nous ont pas permis de planter dans un terrein détrampé à une profondeur considérable mais nos dispositions etant toutes faites et une grande partie de nos arbres nous etant arrivés nous seront en étât de planter la plus grande partie du massif du midi dès que la terre aura pus être un peu resséchée par 3 ou 4 jours de beau temps²⁸⁹.

Enfin, afin de prévenir l'inondation des plantations, Buffon veille à garder le niveau du terrain du domaine au dessus de celui de la chaussée donnant sur la Seine. En 1783, encore à la suite d'un puissant orage, la Seine augmente de plus de 3 pieds et déborde sur le clos Patouillet et les prairies adjacentes au Jardin du Roi. Toutefois, les plantations sont sauvées. Thouin est reconnaissant envers Buffon, puisque « l'Eau eut rendu impraticable pendant plusieurs mois de l'année la partie la plus basse parce qu'il eut fallu qu'elle se boive en Place²⁹⁰. »

Durant les mois d'été, c'est plutôt la sécheresse des puits et des bassins qu'il faut prévenir ou combattre. Thouin ne peut pas se permettre de reporter l'arrosage des plantations, surtout celles qui recueillent des espèces qui sont en période d'acclimatation. L'eau est également nécessaire pour le travail des maçons et des

-

²⁸⁸ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 10 mars 1781. Les cierges sont des cactus.

²⁸⁹ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 10 mars 1783.

²⁹⁰ Ibid.

limousins pour la préparation de leur mortier²⁹¹. Ainsi, Buffon donne des directives à Thouin lorsqu'il observe que les chaleurs perdurent au cours de trois étés de la décennie 1780. En août 1781, il demande que le maître maçon puise de l'eau dans la rivière de Bièvre afin d'éviter de tarir le puits de la Cour royale. Thouin doit aussi acheminer l'eau de la rivière au Jardin du Roi à l'aide de plusieurs voyages de voiture afin d'arroser le gazon et les jeunes arbres²⁹². Une autre sécheresse met à mal les plantations du jardin à l'été 1785 et en juin 1786, Thouin doit engager davantage de jardiniers afin de distribuer l'eau aux nombreux parterres²⁹³. Il raconte que « le hâle extreme que nous éprouvons, et le manque d'eau de la ville nous a forcé d'augmenter notre atellier de jardiniers extraordinaires pour subvenir aux arrosemens des nouvelles plantation[s]²⁹⁴ ».

4.2 L'embauche ordinaire au Jardin du Roi

Buffon et Thouin engagent un nombre précis d'employés réguliers afin de prendre soin des tâches régulières au cours des 300 jours qui composent l'année ouvrable au Jardin du Roi²⁹⁵. L'équipe de base est toujours formée du jardinier en chef (Thouin), de son élève-jardinier ainsi que de ses quatre garçons-jardiniers. Ceux-ci s'occupent de différentes sections du jardin. Le premier prend soin des serres, le deuxième de

²⁹¹ Le limousin est un maçon qui s'occupe de faire du limousinage, soit des ouvrages de maçonnerie exécutés avec des moellons et du mortier. Le maçon peut prendre en charge plusieurs autres tâches, comprenant la fondation et la construction de gros murs, la formation des cloisons et des plafonds, etc. Thouin distingue toujours ces deux types d'ouvriers dans son registre, ce qui explique pourquoi nous avons conservé les mêmes catégories.

²⁹² BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 5 août 1781.

²⁹³ BMNHN, Ms 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 25 mai 1785.

²⁹⁴ BMNHN, Ms 882, Lettre de Thouin à Buffon, le 5 juin 1786.

²⁹⁵ Archives nationales de France, AJ/15/506, Etât des Depenses de Maind'œuvre du Jardin du Roi dans son etât present.

l'École de botanique, le troisième des couches et le quatrième est nommé garçon-d'atelier²⁹⁶. En hiver, Thouin engage 14 jardiniers journaliers et le nombre peut augmenter jusqu'à 24 en milieu d'été. Ainsi, Thouin recrute en moyenne 19 jardiniers journaliers par an²⁹⁷. Afin d'économiser leur temps et de les décharger des tâches manuelles, Thouin engage deux manœuvres jardiniers pour exécuter les ouvrages « qui n'exigent que des bras²⁹⁸ ». Quatre jardiniers maraîchers s'occupent des couches : ils repiquent les jeunes plans, arrosent les plates-bandes et font la culture de fleurs destinées à orner les parterres²⁹⁹. Un balayeur, ou une balayeuse dépendamment des années, s'occupe de nettoyer la Cour royale et les autres cours du jardin. Ce poste est souvent octroyé aux veuves d'anciens employés qui sont logées au Jardin du Roi. C'est ainsi qu'elles apportent leur contribution en échange de leur pension à travers cette forme de tâche qui ne demande ni qualification ni trop d'efforts.

Pour les gros travaux d'entretien, Thouin fait appel à quatre terrassiers qui sont en charge de la réparation des allées, du chargement et du transport des tombereaux de terre et de tous les travaux qui nécessitent de creuser, piocher ou défoncer des terrains. Deux élagueurs viennent deux fois par an tondre les arbres des grandes allées et les haies de la butte. Leur travail augmente à mesure que le domaine est agrandi et que s'ajoutent de nouvelles allées. Le fauchage du gazon se fait deux fois l'an dans

_

²⁹⁶ Ibid.

²⁹⁷ Ibid.

²⁹⁸ *Ibid.* De 1760 à 1781, nous avons comptabilisé 99 mentions de labourage, de sarclage, de ratissage et de façonnement d'allée. De 1782 à 1788 nous en avons dénombré 15. Archives nationales de France, AJ/15/149, *op. cit*.

²⁹⁹ Ibid.

tous les massifs du Jardin du Roi et de la butte. Les gazons des parterres et des allées du labyrinthe sont coupés 4 fois par année³⁰⁰.

Enfin, il y a un commissaire du Jardin qui est mandaté pour exécuter toutes les commissions, les ports de lettres et les achats relatifs au service du jardin. Lorsqu'il n'est pas appelé à sortir du domaine, il aide les manœuvres jardiniers dans leurs tâches³⁰¹.

Cette équipe de 36 employés (en excluant les élagueurs et les tondeurs qui ne viennent au Jardin du Roi que quelques fois l'an) s'ajoute à tous les autres officiers chargés de la surveillance du Jardin (gardes-bosquets, portiers, suisses, inspecteur). C'est donc une importante équipe qui travaille quotidiennement au Jardin et qui fréquente le plus cet établissement durant l'année, soit davantage que les étudiants ou les promeneurs. Il a été possible d'identifier certains employés réguliers du domaine selon plusieurs caractéristiques (nom, profession, âge, état matrimonial, etc.) qui s'occupent d'entretenir ou de surveiller le domaine. En 1794, le comité de surveillance de la section des sans-culottes demande à Thouin de faire le compterendu écrit de toutes les personnes qui habitent au Jardin du Roi³⁰².

Nous avons retenus ceux qui résident sur le domaine depuis 5 ans et plus lorsque Thouin rédige son mémoire (tableau 4.1) afin de démontrer que plusieurs individus passent une partie considérable de leur vie dans cet établissement et qu'ils sont à même de développer des liens d'amitié dépassant les relations strictement

³⁰⁰ Ibid.

³⁰¹ Ibid.

³⁰² Archives nationales de France, AJ/15/514, Etat des Personnes residentes au Jardin National des Plantes, 22 juin 1793, reçu au Comité de Surveillance De la Section Des Sans Culottes. Les professeurs et les démonstrateurs ne sont pas pris en compte dans cette section, puisque les études sur cet établissement d'enseignement en traitent déjà abondamment.

professionnelles dues à cette proximité. Quelques-uns de ces employés habitent avec certains membres de leur famille, des amis ou leurs domestiques.

Tableau 4.1 Les employés réguliers logés au Jardin du Roi depuis plus de cinq ans en 1794303

Nom	Âge en 1794	Métier	État matrimonial	Nombre d'enfants	Années logées au Jardin du Roi	Salaire en 1794	Nombre de personnes résidant avec l'employé	Informations sur les personnes résidant avec l'employé
André Thouin	49	Jardinier en chef	Célibataire	0	49	2 868 livres/an	vo	Jean Thouin, maître jardinier, 38 ans Louis Thouin, 28 ans Cotelly, cousine orpheline, 25 ans Adélaïde Thouin, 5 ans Guilbert, ami, 47 ans
Jeann Dubar, dite la Veuve Lucas	75		Veuve	2	55	1	m	Agnès Thevenos, fille domestique, 25 ans François Thevenos, garçon limonadier, 30 ans Cyr Delignon, garçon limonadier, 20 ans

³⁰³ Ibid.; Archives nationales, AJ/15/874, Etât des Personnes attachées au Museum National d'histoire Naturelle a l'Epoque du 1^{er} Messidor l'an 2me de la Republique francoise, juillet 1794.; Archives nationales de France, AJ/15/504, Role des ouvriers employés aux travaux extraordinaires du Jardin du Roy depuis le 6 jusqu'et compris le 18 juin 1785.; Archives nationales de France, Ol- 3517 à 3520.

		,				
13	Fille Lejard, sœur, 56 ans	ı	André Thouin, jardinier en chef, 49 ans Louis Thouin, 28 ans Cotelly, cousine orpheline, 25 ans Adélaïde Thouin, 5 ans Guilbert, ami, 47 ans	Just François Laporte, 28 ans	Jeanne Malgras, épouse, 58 ans Catherine Guillot, fille, 18 ans André Guillot, fils, 15 ans	Vallot, épouse, 50 ans
0	1	0	5	1	33	1
1 620 livres/an	100 livres/an	600 livres/an	1 170 livres/an	300 livres/an	600 livres/an	600 livres/an avec 100 livres d'indemnité pour la
48	47	40	38	22	11	14
1	0	0	0	0	2	0
Veuf	Veuve	Célibataire	Célibataire	Second mariage	Marié	Marié
Huissier	Balayeuse	Garçon- jardinier, magasinier	Maître jardinier	Portière	Garde- bosquet	Garçon- jardinier de l'orangerie
48	72	19	38	54	09	55
Jean-François Lucas	Veuve Pallé	André Sinet	Jean Thouin	Anne Jeanne Heurté, dite la Veuve Bertin	Guillot, dit Lapierre	Jean Moreau

	Eugene Morlet, épouse, 40 ans Anne Perot, fille domestique, 28 ans	
		_
cherté des vivres	600 livres/an	600 livres/an avec 100 livres d'indemnité pour la cherté des vivres
	6	10
	0	0
	Marié	Célibataire
	Portier	Garçon- jardinier
	62	44
	François Traveaux	Louis Hurelle

Enfin, nous avons aussi retracé certains employés réguliers du Jardin du Roi qui ne sont pas logés sur le domaine, mais qui ont toutefois été embauchés sur de longues périodes par Buffon (tableau 4.2).

Tableau 4.2 Les employés réguliers non-logés au Jardin du Roi³⁰⁴

Nom	Âge en 1794	Métier	État matrimonial	Nombre d'enfants	Nombre d'années au service du Jardin du Roi	Salaire en 1794
Gouppy	82	Jardinier journalier	Second mariage	2	49	50 sols/jour
Gonot	36	Jardinier extraordinaire	Marié	4	12	600 livres/an avec 100 livres d'indemnités pour la cherté des vivres
Alexandre Guillotté	66	Inspecteur	Marié	2		3 240 livres/an
François Pierre Morard	59	Suisse	Marié	4	5	600 livres/an
Bureau	77	Terrassier journalier	Marié	1	14	50 sols/jour
Femme Bachelet	58	Balayeuse	Veuve	1	14	500 livres/an
Pierre DesMarest	37	Menuisier et inspecteur des travaux de bâtisse	Célibataire	0	9	900 livres/an

³⁰⁴ *Ibid*.

Le Jardin nécessite à la base un entretien important de ses différentes sections extérieures pris en charge par une équipe d'employés réguliers bien avant le début des trayaux d'agrandissement. Plusieurs facteurs augmentent la difficulté de leurs tâches. Malgré toutes les précautions de Buffon et de Thouin, le domaine demeure en proie à des intempéries ou des bris d'équipement qui sont imprévisibles et qui obligent l'intendant à avancer plus d'argent. Le Jardin est également victime de sa localisation qui provoque des situations indésirables comme le danger de débordement de la Seine lors des fortes pluies ou encore celui des infestations de rats. Thouin doit en effet chasser la vermine en 1787, 1788 et encore en 1794 à l'aide d'une « pâte à faire mourir les rats » qu'il disperse en boulettes dans les couches et les autres parties du jardin qui sont infestées³⁰⁵. Selon Thouin, l'apparition des rats et des souris sur le domaine est causée par le « voisinage de l'hopital de la pitié, d'une part, du magazin des fermes, d'une autre, et de la rivière Bievre du côté du midi³⁰⁶ ». Cette rivière est de fait dépeinte par les observateurs de l'époque comme un égout à ciel ouvert : « [...] la Bièvre est un cloaque, dont le danger est qu'il se déverse dans « la Rivière » et contamine tout Paris³⁰⁷ ». Les grands travaux de Buffon viennent aussi provoquer à leur tour plusieurs dégâts dans le jardin et augmentent significativement la répétition des tâches d'entretien à partir de 1782.

4.3 Les grands travaux d'agrandissement de Buffon

Le grand projet de Buffon pour le Jardin est d'étendre sa superficie jusqu'à la Seine en faisant l'acquisition de plusieurs terrains et bâtiments voisins, et d'y ajouter de

³⁰⁵ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

³⁰⁶ Archives nationales de France, AJ/15/874, Devis de la dépense générale du Muséum pour l'année 1794.

³⁰⁷ Daniel Roche, op. cit., p. 159-160.

nombreuses plantations. À la fin de son intendance en 1788, il réussit son pari, puisque le jardin comprend dorénavant plus de 6 000 espèces végétales et jouit de la réputation de plus beau jardin botanique d'Europe.

Ces divers travaux débutent dès les années 1770 alors que l'intendant veut aménager une nouvelle École de botanique et exécuter plusieurs embellissements afin d'attirer les promeneurs. En examinant le registre des dépenses, nous observons que c'est véritablement à partir de 1782 que les chantiers s'accélèrent et prennent une plus grande ampleur.

4.3.1 La gestion des chantiers

La reconstitution de l'administration du Jardin du Roi durant l'Ancien Régime n'est pas chose aisée et elle est encore plus ardue lorsqu'il est question des chantiers et des contrats passés avec les entrepreneurs. Il semble que le Jardin ait une gestion qui ne s'apparente pas aux autres maisons royales ni aux jardins parisiens. D'abord, nous n'avons retrouvé aucun autre lieu dans Paris dont l'administration est confiée à un intendant. Le titre de surintendant du Jardin du Roi a été créé par un édit royal en 1626 et a été supprimé en 1732 afin de conserver la seule fonction d'intendant du Jardin également créée en 1626 et supprimée en 1793³⁰⁸. Les maisons royales comme le Louvre, les Tuileries, le Luxembourg et autres palais ont une administration soumise à des règles particulières prises en charge par un gouverneur et non par un intendant³⁰⁹.

³⁰⁸ Yves Laissus et Jean Torlais, op. cit., p. 321-322.

^{309 «} Lenoir affirmait que "dans les maisons royales il y avait autant de gouverneurs particuliers : gouvernement des Thuileries, gouvernement du Luxembourg...". Dans cette affirmation était incluse la notion de "lieu privilégié", limite à la compétence administrative du lieutenant général de police. », Antoine Astaing, Jean Gay et Lormant François (dir), *Histoire de l'administration de la*

Toutefois, les modalités de surveillance au Jardin s'apparentent à celles mises en place aux Champs-Élysées qui ont été étudiées par Jean Gay³¹⁰. Tout comme pour cette promenade, la sécurité au Jardin relève de deux autorités. Celui-ci est d'abord gardé par des cavaliers de la Maréchaussée qui relèvent de l'autorité de leur régiment, en la personne d'Alexandre Guillotté, et par des Suisses, comme c'est le cas aux Champs-Élysées. Ces deux lieux sont aussi placés sous l'autorité de la police de Paris. Le Jardin doit respecter les ordonnances de police et lors du vol d'arbres de 1781, Thouin s'en remet au commissaire du quartier, Convers Desormeaux, afin de perquisitionner les végétaux subtilisés. Or, les cavaliers de la Maréchaussée du Jardin ne s'en remettent pas toujours à la police lors d'incidents sur le domaine. De fait, lorsque le mari jaloux gifle sa femme en 1786, les gardes l'enferment dans la salle du squelette de l'éléphant jusqu'au soir, puis le libère³¹¹. La présence de Desormeaux à cette occasion n'est pas réclamée. Enfin, tout ce qui concerne le balayage des rues, le déblaiement des boues et la circulation sur les routes entourant le Jardin relèvent de l'autorité du lieutenant général de police Lenoir.

Enfin, au niveau de la gestion des chantiers, l'intendant semble jouir d'une grande latitude. Lorsque Buffon sollicite davantage d'argent de la couronne pour ses projets, les plans des différentes constructions doivent être approuvés par le Roi et sont pris en charge par l'architecte du Jardin, d'abord par De la Touche, puis par Verniquet³¹².

ville de Paris et études diverses sur l'organisation municipale en France, avant et après la Révolution, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2011, p. 36.

³¹⁰ Ibid.

³¹¹ Ibid., p. 40. « Aux Champs-Élysées, la garde était assurée par les Suisses et le Directeur général des Bâtiments ne mettait pas en doute que « cette autorité s'étend sur tous les objets qui présentent quelqu'apparence de désordre ou de violence dans toute l'étendue de la promenade » ; mais le commissaire de police le plus proche devait « avoir... attention aux délinquants qui lui seraient amenés sur le rapport du chef de la garde... établie aux Champs-Élysées. »

³¹² « J'ai M. mis sous les yeux du Roy le mémoire et le plan de la nouvelle plantation de l'Ecole des Plantes que vous projettés de faire au Jardin Royal. Sa Majesté a bien voulu l'approuvé et

Ensuite, il apparaît que les contrats passés avec les entrepreneurs de la construction soient signés de gré à gré. Cela signifie que l'embauche des entrepreneurs et de leurs ouvriers ne passe pas par l'adjudication publique qui revient à dénicher le plus bas soumissionnaire pour prendre en charge les travaux. À cette occasion, on annonce publiquement à l'aide d'affiches les travaux qui doivent être entrepris et les différents intéressés répondent à l'appel d'offre. Toutefois, au Jardin du Roi, il est très probable que l'intendant ne soit pas passé par l'adjudication publique, mais bien par l'adjudication fictive. Dans cette situation, la publicité est très confidentielle et rapide, voire inexistante³¹³. De fait, pour la plupart des contrats menés dans la généralité de Paris au XVIII^e siècle, les administrations choisissent les cocontractants « afin d'avoir en face d'elles des entrepreneurs sérieux, compétents et solvables [...]³¹⁴ ». Ainsi, Buffon choisit-il lui-même ses entrepreneurs, peut-être à partir de l'*Almanach des bâtiments*, afin de s'assurer de leur loyauté et réitèrent leur embauche à maintes reprises au cours de son intendance (tableau 4.3)³¹⁵. L'historien François Monnier indique :

Ces baux même s'ils fraudaient la loi n'avaient rien de malhonnête. Ils étaient conclus de manière à s'assurer les services continus d'entrepreneurs sûrs, compétents et diligents qui avaient en vu le maintien du privilège de fait dont ils jouissaient et qui voulaient satisfaire en fournissant de bons matériaux. Le

rendre justice à votre zèle elle a bien voulu en même temps vous accorder la somme de 36 000 livres. », Anna Raitières, *loc. cit.*, p. 113 (Lettre du duc de la Vrillière au Cte de Buffon le 15 juillet 1773).

³¹³ François Monnier, Les marchés de travaux publics dans la généralité de Paris au 18^e siècle, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1984, p. 184.

³¹⁴ Ibid., p.263.

³¹⁵ Allan Potofsky, Construction Paris in the Age of Revolution, New York, Palgrave Macmillan, 2009, p. 45. "The Almanach was a listing of the names and addresses of each Parisian builder with the technical expertise and the mastership that permitted an artisan to work on building site."

prix de l'adjudication était en général le montant exact du devis et comprenait pour l'entrepreneur dans les 10% de la valeur globale du marché³¹⁶.

Tableau 4.3 Les entrepreneurs réguliers du Jardin du Roi de 1760 à 1788

Nom	Métier	Nombre d'occurences	
Perrot	Terrassier ou jardinier extraordinaire	170	
Sieur Perronne	Voiturier	168	
Bauby	Terrassier	81	
Nivernois	Terrassier	81	
Timonier	Jardinier extraordinaire	29	
Bachelet	Terrassier	20	
Parsi	Terrassier	19	

Nous avons retrouvé plusieurs mémoires d'ouvrages exécutés sous les ordres des architectes De la Touche et Verniquet pour le comte de Buffon par différents

_

³¹⁶ François Monnier, op. cit., p. 204-205.

entrepreneurs en couverture, serrurerie, taillanderie, plomberie, vitrerie, maçonnerie, etc³¹⁷.

Buffon semble toutefois devoir rendre des comptes sur ses chantiers, surtout lorsque l'argent de l'État est impliqué. Par exemple, le secrétaire de la Maison du Roi, le duc de la Vrillière, vient visiter le jardin en 1774 :

J'aurais été fort aise M. de vous trouver au Cabinet du roy lorsque j'y ai été voir vos nouveaux travaux dont j'ai été très satisfait. Je pense ainsi que vous qu'un escalier pour le jardin des plantes est absolument inutile et qu'une rampe doit être préférée à tous les égards. Elle coûtera d'ailleurs infiniment moins et nous sommes dans un temps ou il faut éviter toutes les dépenses qui ne sont pas d'absolue nécessité³¹⁸.

Aussi, il semble que Buffon doive contenter le Directeur général des bâtiments puisque nous avons retrouvé la mention d'un inspecteur des bâtiments, le Chevalier de Marolles, qui surveille les travaux en 1788.

À l'occasion de ces grands travaux, Thouin doit engager un « atelier » d'ouvriers contractuels qui vient s'ajouter à l'équipe régulière, ce qui augmente considérablement le travail de gestion du jardinier en chef qui doit superviser et contenter de nombreux travailleurs avec l'aide de Lucas, le huissier et homme de confiance de Buffon. C'est à lui que revient la charge de payer les salaires des ouvriers avec l'argent que l'intendant lui octroie à toutes les quinzaines. Comme l'indique Emma C. Spary:

_

³¹⁷ Archives nationales de France, O¹ 2124 à 2126. Nous retrouvons sur ces différents mémoires les noms des entrepreneurs ainsi que leurs adresses. Par exemple : Archives nationales de France, O¹-2124, folio 6, Mémoire d'Ouvrage de Couverture faits au Jardin Royal des Plantes par les Ordres et sous la Conduite de Monsieur De La Touche, architecte du Roi, pendant le Courant de l'année 1776 par Gaudelet, maître Couvreur à Paris, y demeurant rue St. Pierre, quartier Montmartre », Archives nationales de France.

³¹⁸ Anna Raitières, *loc. cit.*, p. 116. (Lettre du duc de la Vrillière au Cte de Buffon, le 19 août 1774).

Where Jean-André, his father, had started out with "one boy and four women" to carry out all the work on the establishment, André had to negociate with full-time locksmith, plumber, painter, two grass cutters, two pavers, a sculptor, a glazier, a carpenter, a roof-mender, and a barber, and managed a host of day laborers [...] As the establishment grew in importance, then, the administrative problems and responsabilies grew along with it³¹⁹.

Nous avons comptabilisé les différents types d'ouvriers répertoriés par Thouin dans son registre. Bien que la majeure partie du temps, Thouin indique simplement « ouvrier », il précise à plusieurs occasions leurs spécialisations (tableau 4.4).

Tableau 4.4 Les différents types d'ouvriers qui travaillent pour le Jardin du Roi de 1760 à 1788³²⁰

Métier	Nombre d'occurrences
Ouvrier	311
Terrassier	217
Charretier	, 75
Scieur de pierre	52
Limousin	45
Tailleur de pierre	45
Maçon	44
Jardinier	24

³¹⁹ Emma C. Spary, op. cit., p. 54.

³²⁰ Archives nationales, AJ/15/149, op. cit.

Manœuvre	22
Charpentier	21
Garçon-charpentier	19

4.3.2 L'aménagement du Jardin du Roi avant 1782

La première période de constructions menées au Jardin du Roi débute en 1770 et se prolonge jusqu'en 1782. À cette époque, les travaux sont liés à l'embellissement, l'entretien et l'aménagement du domaine. Avant d'entreprendre la construction de nouvelles installations, il est primordial de parfaire le terrain. Ce dernier étant accidenté, Thouin fait appel aux terrassiers pour le niveler afin d'éviter l'accumulation des eaux (1776). Ces ouvriers creusent aussi de nouvelles platesbandes et démolissent de vieilles installations inutiles (bassin, pan de murs, etc.). Thouin fait aménager la section pour les promeneurs et y fait poser des bancs circulaires (1776). Un hangar est bâti pour l'entreposage du bois de chauffage (1773).

Au cours des années 1774 et 1775, Buffon fait ériger la nouvelle École de botanique pour laquelle il reçoit un financement supplémentaire de la couronne, par le biais du Duc de la Vrillière, d'une valeur de 18 000 livres. En 1775, l'intendant réussit à obtenir un surplus de 40 000 livres, qu'il s'était d'abord vu refusé en 1774, afin d'achever les travaux sur l'École de botanique³²¹.

³²¹ Archives nationales de France, AJ/15/511, Lettre de Buffon au Duc de la Vrillière pour recevoir 40 000 livres pour l'achèvement de la nouvelle école, 9 août 1774, Montbard.; Archives nationales de France, AJ/15/511, Mémoire, Ecole des plantes du Jardin Royal année 1774.

Enfin, en 1780, Thouin supervise la construction d'une nouvelle serre chaude qui accueille les liliacées. Quelques travaux de menuiserie sont menés au Cabinet d'histoire naturelle et l'on construit une nouvelle cheminée à l'Hôtel de l'Intendance (1781). Le reste du temps, l'équipe du Jardin du Roi entretient le domaine et voit aux réparations des différents équipements. Nous pouvons considérer cette période comme un régime lent de travaux qui prend fin en 1782 alors que s'amorcent les importants chantiers.

4.3.3 Accélération des constructions

Alors que le terrain est bien aménagé et prêt à recevoir de nouvelles installations, Buffon peut entreprendre son grand projet. Il débute par la démolition des murs qui clôturent le domaine. Pour ce projet, la couronne avait déjà octroyé des suppléments en 1775³²². Toutefois, dans le registre des dépenses de Thouin, les travaux débutent en octobre 1782 et cessent durant la période de gel de décembre 1782 à mars 1783. Puis, ils reprennent en avril 1783 et s'achèvent en décembre de la même année, lorsque les ouvriers terminent la pose de la dernière grille ainsi que la construction du nouveau pavillon du portier³²³.

Ce que Thouin appelle le « remuement de terre » dans son registre concerne tous les travaux de terrassement réalisés dans le jardin. Cette appellation apparaît seulement en 1782. Après l'entretien du domaine, le terrassement représente la tâche la plus

³²² « J'ay mis M. sous les yeux du Roy le mémoire que vous m'avez adressé, par lequel vous demandés une somme de 40 000 livres de supplément aux 36 000 livres que vous avez déjà reçu pour achever les travaux nécessaire pour entourer de grilles de fer le Jardin des Plantes. Sa Majesté a bien voulu accorder cette somme mais à condition qu'elle ne sera payé qu'en 3 ans ainsi je vais vous faire expedier une ordonnance de 16 600 pour la présente année 1775 ». Anna Raitières, *loc. cit.*, p. 118. (Lettre du duc de la Vrillière a M. de Buffon le 1^{er} mars 1775).

³²³ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

souvent effectuée par les ouvriers. En 6 ans, jusqu'en 1787, nous avons répertorié près de 700 occurrences de travaux de terrassement. Ceux-ci sont d'abord occasionnés par l'annexion au domaine de nouveaux terrains, dont les marais de plusieurs maraîchers, soit les Sieurs Bélanger, Flamin, Lainé, Le Roy et de la Veuve Marcès, qui doivent être mis au niveau du terrain du Jardin du Roi (1782, 1783, 1784). Ils concernent aussi tous les chargements et les déchargements de voitures de terre que provoquent le creusage du sol pour former les fondations de nouvelles installations, comme le bassin des plantes aquatiques (1783), la galerie du Cabinet (1785, 1787), le nouvel amphithéâtre (1787) et les latrines des étudiants (1787). Enfin, tous les travaux concernant les différentes sections du jardin où la terre doit souvent être ameublie, retournée et étendue, nécessitent l'embauche de terrassiers³²⁴. Les différentes allées du jardin doivent aussi être régulièrement salpêtrées. Les terrassiers répandent et battent fortement sur les sentiers de la terre mélangée avec du nitrate de potassium afin d'obtenir un mélange résistant et imperméable³²⁵.

Enfin, les « travaux » représentent 454 occurrences en 24 ans, dont 373 à partir de 1782³²⁶. La catégorie « travaux » ne concerne pas seulement les gros chantiers de Buffon, mais également toutes les tâches qui n'entrent pas dans la catégorie de l'« entretien » régulier, ni du « remuement de terre », sauf pour l'année 1788 où Thouin rassemble dans son registre différents types de tâches sous l'appellation « travaux »: les travaux de bâtisse, de maçonnerie, de menuiserie et de terrassement (nouvelle serre chaude).

³²⁴ *Ibid*. Grand massif du midi (1782), allée du midi et du nord (1782), massif du milieu (1783), massif nord (1784), jardin aux fleurs (1785), École des arbres fruitiers (1785), allée des gros marronniers (1785), bosquet du midi (1786, 1787).

³²⁵ Académie Française, « Salpêtre », Dictionnaire de l'Académie française, sixième édition tome second, Paris, Firmin-Didot Frères, 1835, p. 698.

³²⁶ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

Les premiers chantiers concernent la démolition de nombreuses maisons et de quelques cabarets de 1782 à 1783, dont la Maison du Lion d'Or et le Dragon de la Générale. Ce sont les maçons qui se chargent de cet ouvrage. Ainsi, Thouin indique à Buffon en 1782 que

Tous les ouvriers maçons travaillent à la démolition du Dragon de la Generale au nombre de cinq cette ouvrage en est à moitié, si tôt qu'ils auront finis, il[s] se mettrons aux bicoques dependantes de la maison du Sr. De L'Aurre, jusqu'à ce qu'il ait démenagé son cabaret, Mr. Guillemin que j'ai vu ces jours derniers m'a promis qu'il le ferait partir sous un mois³²⁷.

En 1785, le Sieur Mille, maître serrurier permanent au Jardin du Roi, s'occupe de tous les ouvrages de serrurerie. Pour ce faire, il doit installer sa forge sur le domaine du Jardin du Roi. À cet effet, Buffon indique à Thouin le 12 juillet qu'il a écrit

à M. Verniquet que les ouvrages de serrurerie étant fort avancés [...] il ne nous convenoit plus qu'il eût sa forge dans l'intérieur du jardin et qu'il falloit lui dire de la transporter ailleurs ou de faire travailler chez lui les ouvrages qui nous restoient à faire d'autant que les compagnons se sont permis de faire dans le jardin des dégats qui mériteroient punition. Voilà plusieurs motifs de nous défaire de ces gens dont nous n'avons que faire³²⁸.

En 1786, Verniquet entreprend la construction du méridien au sommet de la butte et en 1787, Buffon fait bâtir le nouvel amphithéâtre de 600 places, ce qui requiert l'embauche de plusieurs ouvriers supplémentaires. Bien que Thouin augmente « l'atelier » d'ouvriers, le chantier prend du retard et cette situation inquiète l'intendant. Malgré ses nombreuses plaintes, les travaux s'éternisent jusqu'en 1788.

³²⁷ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Thouin à Buffon, 29 décembre 1782.

³²⁸ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 12 juillet 1785.

je vois que malgré l'augmentation des ouvriers, notre nouvel amphitheatre n'avance guere c'est cependans L'objet le plus essentiel, et auquel il faut porter toutes nos forces.³²⁹

[...] c'est cependant là, mon cher monsieur qu'il faut porter toutes nos forces, afin que les Cours des écoles ne soient point interompus, et qu'on puisse faire cet hyver les leçons d'anatomie dans ce nouvel amphytheatre³³⁰.

Le dernier chantier de l'intendance de Buffon, débuté en 1788, concerne la nouvelle serre chaude. Toutefois, elle n'est pas achevée de son vivant. Cette construction fait 120 pieds de long, 12 pieds de large et 16 pieds de haut. Le toit ainsi que tous les côtés sont vitrés, alors que les serres des plantes grasses et celles des arbrisseaux, d'égales dimensions, ne sont vitrées que sur un côté, soit celui donnant vers le midi. Bien qu'elle soit elle aussi chauffée à l'aide de 4 fourneaux, la nouvelle serre chaude consomme dix voies de bois de plus que les autres, puisqu'elle perd davantage de chaleur à travers ses cinq côtés vitrés. À elle seule, Thouin estime qu'elle coûtera au nouvel intendant près de 1 036 livres par an³³¹.

Tous ces travaux occasionnent des dégâts sur le terrain et l'usure des équipements, c'est pourquoi les tâches d'entretien doublent et que les réparations augmentent considérablement de 1782 à 1788. Pour ces 7 années, nous comptabilisons 461 tâches d'entretien du domaine ainsi que 131 réparations concernant des brouettes ainsi que divers outils et ustensiles³³².

³²⁹ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 12 septembre 1787.

³³⁰ BMNHN, Ms. 882, Lettre de Buffon à Thouin, le 27 septembre 1787.

³³¹ Archives nationales, AJ/15/506, Depenses annuelles d'Acquisition pour la Culture du Jardin et des serres, 1790.

³³² Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

4.4 Des efforts récompensés

Plusieurs types de travaux sont particulièrement difficiles, tant par leur durée que par la souffrance physique qu'ils occasionnent aux ouvriers. C'est pourquoi Buffon et Thouin n'hésitent pas à promettre l'octroi de récompenses monétaires afin de les encourager et de s'attacher leurs services. C'est également un moyen de les faire patienter, car Buffon retarde souvent le paiement de ses ouvriers.

4.4.1 Pourboires

Avant l'accélération des travaux en 1782, nous retrouvons quelques mentions de pourboires dans le registre de Thouin qui concernent majoritairement les deux sacristains de la Pitié et de la paroisse Saint-Médard qui prêtent des objets de culte à l'occasion de la Fête-Dieu tous les ans de 1769 à 1783 (21 mentions). À partir de 1780, le pourboire est de plus en plus utilisé et de 1785 à 1788 il devient pratique courante. Il existe différentes raisons qui légitiment l'octroi d'un pourboire : pour l'inconfort ou les risques que représentent certains travaux (éteindre de la chaux vive, travailler dans la boue, etc.), pour avoir travaillé les jours de fêtes, les dimanches et après les heures de travail habituelles afin d'achever des travaux pressants (terminer la couverture d'une maison avant la pluie, etc.) et pour avoir exécuté des tâches harassantes (voiturer ou charrier des matériaux lourds, etc.)³³³. Thouin indique que

la fatigue qu'occasionne la fabrique des scellements dans une qualité de pierre se [mot illisible] qui exige le mouvement continuel de 15 livre de poid, nous a obligé de choisir dans l'atellier les 4 hommes les plus vigoureux et les plus

³³³ Ibid.

patient auxquel nous donnons par forme de 4 pourboire 2 sols de plus par jour³³⁴.

Les travailleurs qui reçoivent le plus de pourboires sont : les ouvriers dont Thouin n'indique pas la spécialisation (47 mentions), les charretiers (22 mentions), les garçons-jardiniers (12 mentions), les charpentiers et les garçons-charpentiers (20 mentions) ainsi que les terrassiers (4 mentions)³³⁵.

4.4.2 Pensions et indemnités

Buffon prend également soin de ses vieux employés ainsi que des veuves de certains de ses officiers qui ont travaillé pour lui durant de longues périodes. Par exemple, une pension de 50 livres par an est donnée à la Veuve Pallé de 1785 à 1788, en faveur des longs services de son mari Jacques Pallé en sa qualité de premier garçon-jardinier³³⁶. La femme Bachelet, veuve d'un terrassier mort au service de l'établissement après 10 ans de services, se voit offrir le poste de balayeuse de la Cour royale du jardin et des rues environnantes, ce qui lui vaut un salaire de 500 livres par an³³⁷. En 1794, Thouin estime que le dénommé Gouppy, jardinier extraordinaire depuis 1745, « travail[le] avec assiduité malgré son grand age, mais il touche à l'état de caducité. Il seroit juste de lui accorder la pension que lui a mérité ses longs services³³⁸ ». Buffon permet aussi à certains employés de changer de poste au Jardin du Roi alors qu'ils vieillissent. Par exemple, André Sinet, ancien garçon-jardinier, s'occupe à partir de

³³⁴ Archives nationales de France, AJ/15/504, État des travaux extraordinaires du Jardin du Roy à l'époque du 15 juillet 1780.

³³⁵ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

³³⁶ Ibid

³³⁷ Archives nationales, AJ/15/874, Etât des Personnes attachées au Museum National d'histoire Naturelle a l'Epoque du 1^{er} Messidor l'an 2me de la Republique françoise, juillet 1794.

³³⁸ Ibid.

67 ans des commissions pour le jardin, puisqu'« infirme à cause de deux dessentes qui lui ont été occasionnées par des travaux forcés, la place qu'il occupe est plutôt une retraite qu'un travail actif » qui lui vaut quand même 600 livres par an³³⁹.

Enfin, Buffon respecte les mêmes obligations qui reviennent aux adjudicataires de chantiers publics à propos des victimes d'accidents de travail, très fréquents au XVIII^e siècle malgré une série de règlementations³⁴⁰. Au total, 13 indemnités sont octroyées de 1783 à 1788 à des travailleurs blessés afin de les dédommager de la perte de leur salaire, du prix des soins médicaux et des pansements. L'intendant assume aussi les frais de deux enterrements, dont celui du jeune beau-frère de Gonot noyé en 1785 et pour celui de Boucher, garde-bosquet, décédé en 1788³⁴¹. Enfin, pour l'année 1788, nous retrouvons 6 mentions de « congédiement hâtif » qui affectent au total 75 ouvriers. Buffon leur verse une partie de leur salaire, car il les renvoie avant la fin de leur quinzaine³⁴².

Ainsi, nous savons que les ouvriers compétents et appliqués à la tâche sont pour la plupart réengagés par Buffon au cours de son intendance, ce qui n'est pas usuel dans les autres chantiers parisiens. L'intendant semble traiter avec générosité ses travailleurs les plus dévoués, qu'il récompense de leurs efforts supplémentaires. Il semble également tenir à son rôle de père auprès de ses employés, dont la famille Thouin, ainsi que les veuves de ses officiers, comme la Veuve Lucas de Montbard et la Veuve Pallé.

339 Ibid.

³⁴⁰ « Malgré ces précautions, renouvelées pour chaque chantier et appliquées avec exactitude, et la menace que « s'il arrive quelqu'accident, le dit adjudicataire sera obligé de payer le dommage », les chantiers sont émaillés d'incidents. » Youri Carbonnier, *loc. cit.* p. 91.

³⁴¹ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

³⁴² Ibid.

4.4 Un client fidèle

La lecture du registre des dépenses de Thouin n'indique pas seulement la loyauté de Buffon envers ses bons ouvriers, mais également envers ses fournisseurs de matériaux, dont probablement ceux qui acceptent de lui faire crédit. Nous avons remarqué la présence des mêmes fournisseurs sur une période allant jusqu'à dix ans. Le Jardin du Roi s'approvisionne en diverses marchandises, comprenant les matériaux de construction pour les chantiers, les outils, les ustensiles de jardinage ainsi que les fournitures utiles à l'administration du domaine. En 1782, nous observons une hausse importante des dépenses en articles divers, passant selon nos calculs, d'environ 7 000 livres en 1781 à 20 000 livres l'année suivante. En 1788, les coûts s'élèvent selon les calculs de Thouin à près de 85 000 livres³⁴³.

4.5.1 Les fournitures pour la culture des plantes

Tous les articles qui concernent l'entretien ordinaire du jardin, en se basant sur les années allant de 1778 à 1790 montent en moyenne à 11 983 livres par an selon les calculs de Thouin³⁴⁴. D'abord, il faut se procurer tout ce qui est nécessaire pour une terre riche en minéraux, dont de l'engrais utilisé pour les semis et les rempotages annuels, du fumier pour fournir la terre des couches ainsi que de la litière, employée pour recouvrir les plants annuels qui craignent le froid pendant l'hiver. La tannée est répandue sur la terre des serres 3 fois par année pour empêcher la prolifération de champignons³⁴⁵.

³⁴⁴ Archives nationales de France, AJ/15/506, Résumé Generale de la Depense du Jardin du Roi, 1790.

³⁴³ *Ibid*.

³⁴⁵ Écorce de chêne réduit en poudre.

Ensuite, les outils pour le jardinage sont nombreux, comme les bêches, les rateaux, les houlettes ainsi que les fourches et les serpes, etc. Les arrosoirs doivent être entretenus tous les ans, comme les brouettes et les chariots qui s'endommagent rapidement. Il faut renouveler régulièrement les échelles, les balais et tous les manches de ratissoir.

Enfin, il faut se procurer tout ce qui est utile pour protéger les arbrisseaux, arbres et plantes du jardin, ce qui comprend le cordage, les contresols d'osier, les paillassons, les pots, etc. Les treillages sont réparés tous les ans à l'aide de clous, de fil de fer et de baguettes de châtaignier. Les étiquettes de l'École de botanique doivent être repeintes de nombreuses fois à cause de la rouille qui ronge les noms des plantes³⁴⁶.

Grâce à ce seul exemple des dépenses effectuées pour l'entretien du jardin, nous pouvons imaginer le nombre important de commissions faites par les employés au cours d'une seule année, si l'on considère aussi toutes les autres dépenses en papier, en crayons, en chandelles et autres fournitures utilisées par l'administration et les professeurs.

4.5.2 Les marchands de matériaux de construction

Le coût des matériaux de construction est très élevé. Afin d'économiser sur cette dépense, Verniquet et Thouin tentent d'en récupérer le plus possible lors de la démolition des différentes maisons, cabarets et bâtiments qui sont annexés au Jardin

_

³⁴⁶ De 1782 à 1788, les étiquettes sont repeintes 22 fois. Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

du Roi. Cette pratique de réemploi des matériaux est courante sur les chantiers parisiens du XVIII^e siècle³⁴⁷.

Le matériau le plus utilisé sur les chantiers de 1782 à 1788 est la pierre. Buffon dépense près de 125 000 livres pour fournir la construction des bâtiments³⁴⁸. Thouin doit régulièrement faire affaire avec plus d'un marchand de pierre afin de répondre à la demande des chantiers (tableau 4.5). Les marchandises proviennent probablement des carrières qui sont nombreuses dans les faubourgs Saint-Jacques, Saint-Marcel et Vaugirard, où l'on retrouve des sites d'exploitation remarquables³⁴⁹. Le transport des pierres est difficile et effectué soit par voie de terre ou par voie d'eau (Seine, Oise, Marne). Pour le Jardin du Roi, nous n'avons retrouvé qu'une seule mention d'un acheminement par la Seine quand deux bateaux accostent au quai Saint-Bernard en 1787. À cette occasion, Buffon doit rembourser au carrier les 32 livres et 16 sols qu'il a déboursés pour payer les droits à la Ville afin de décharger ses marchandises au port³⁵⁰. Enfin, les transports par voie de terre sont très probablement pénibles pour ces marchands:

Les routes et les chemins qui reliaient Paris à la campagne étaient utilisés en permanence par les carriers et les voituriers. Ces voies d'accès n'étaient pas toujours bien entretenues et le passage fréquent des chariots chargés de moellons et de pierres de taille endommageait sérieusement les

³⁴⁷ « Il est cependant évident que tout ce qui présente un état satisfaisant est récupéré avec précaution pour alimenter le marché du remploi, particulièrement pour les tuiles et les ardoises. » Youri Carbonnnier, *loc. cit.* p. 85. À ce sujet, consulter Robert Carvais, « Redivivus. Qui est de rechief mis en besogne comme s'il estoit tout neuf. Le réemploi des matériaux de construction à Paris sous l'Ancien Régime » dans Jean-François Bernard, Philippe Bernardi et Daniela Esposito (dir.), *Il reimpiego in architettura : recupero, trasformazione, uso*, Rome, École française de Rome, 2008, p. 531-547.

³⁴⁸ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

³⁴⁹ Ania Guini-Skliar, «Les carrières parisiennes aux frontières de la ville et de la campagne », *Histoire urbaine*, 2003/2, n°8, p. 50.

³⁵⁰ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit., p.399.

routes. L'expression populaire « jurer comme un charretier » que Jean de la Fontaine nous a transmise [...] reste un témoignage très imagé de cet enfer quotidien [...]³⁵¹.

Tableau 4.5 Marchands de pierres réguliers du Jardin du Roi de 1760 à 1788³⁵²

Nom	Nombre d'occurrences
Sieur Faure	45
Sieur Franiatte	45
Sieur Courvoisier	34
Sieur Godefroy	21
Sieur Lepinasse	14
Sieur Girard	11
Sieur Lelu	10

Nous avons aussi retracé une vingtaine d'autres individus, dont deux femmes, qui vendent régulièrement différents matériaux à Thouin, dont du terreau, du plâtre, du salpêtre blanc et noir, de la chaux et des moellons (tableau 4.6). Il arrive que des tombereaux de terreau et de sable proviennent de Villejuif et de la Garre³⁵³. La majorité du plâtre, vendu par le Sieur Godefroy provient aussi de Villejuif. Enfin, la

³⁵¹ Ania Guini-Skliar, loc. cit. p. 51.

³⁵² Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

³⁵³ Ibid.

mousse est cueillie dans différents bois (Saint-Maur, Verrière) et la tourbe utilisée pour gazonner le Jardin du Roi est cultivée dans la prairie d'Auteuil³⁵⁴.

Nous retrouvons parmi ces individus un dénommé Verdun, charron, qui se rend régulièrement au Jardin du Roi afin de réparer les brouettes et les treillages. Il travaille près de 14 ans pour l'établissement et devient balayeur de l'amphithéâtre en 1794³⁵⁵. Enfin, le Sieur Talboutier le Jeune est l'homme qui amène au Jardin du Roi les nombreuses voies de bois prises au chantier pour le chauffage des serres.

Tableau 4.6 Marchands réguliers du Jardin du Roi de 1760 à 1788³⁵⁶

Nom	Métier	Nombre d'occurences
Sieur Perronne	Vendeur de gravats et de terreau	62
Femme Souchet	Platrière	59
Verdun	Charron	48
Sieur Paillard	Chaufournier	47
Sieur Talboutier le Jeune	Marchand de bois	27

³⁵⁴ *Ibid*.

³⁵⁵ Archives nationales, AJ/15/874, Etât des Personnes attachées au Museum National d'histoire Naturelle a l'Epoque du 1^{er} Messidor l'an 2me de la Republique francoise, juillet 1794.

³⁵⁶ Archives nationales de France, AJ/15/149, op. cit.

Sieur Renard	Plâtrier	21
Petit Clerc	Salpêtrier	19
Sieur Arcillon	Potier de terre	16
Sieur Huguin	Salpêtrier	14
Sieur Camuset	Salpêtrier	14
Sieur Lafargue	Taillandier	13
Monsieur Audrieux	Maraîcher/fleuriste	11
Sieur Brouillerot Saint Ange	Vendeur de tannée	11
Veuve Marcès	Marchande de fumier	10
Sieur Lainé	Salpêtrier	9

Conclusion

Le registre de dépenses de Thouin témoigne d'une véritable augmentation de toutes les activités reliées à l'administration du domaine à partir de 1782. Depuis que le domaine est embelli en 1778 et que les plates-bandes s'étendent, le jardin accueille bon nombre de visiteurs. Thouin commence également à profiter du réseau d'échanges qu'il entretient depuis son arrivée au poste de jardinier en chef en 1764

avec des scientifiques de par le monde³⁵⁷. Ainsi, nous notons une augmentation radicale des envois et des réceptions de lettres et de colis, des voyages « à la selle » ou des locations de voiture, soit pour se rendre à Paris pour les commissions ou les allées-retours à la poste, soit pour visiter des amis, afin de recueillir de nouvelles plantes pour le jardin.

Cette effervescence due aux améliorations du Cabinet du Roi et du jardin affecte l'ensemble des employés et la vie quotidienne au Jardin du Roi est bouleversée. Les chantiers se succèdent à répétition, les allées et venues des ouvriers et des matériaux de toutes sortes instaurent un rythme plus soutenu, l'entretien du domaine s'intensifie et la routine tranquille des employés réguliers tant à disparaître. Il faut travailler plus dur et plus longtemps, notamment lors de longues soirées où, éclairés à la lueur de la chandelle, les garçons-jardiniers épluchent avec précaution les précieuses graines des nouvelles espèces de plantes qui seront acheminées à travers l'Europe dans de petits sacs en papier à l'attention des nombreux correspondants du Jardin du Roi.

³⁵⁷ "During 1786, when his network reached the largest extent, Thouin was in correspondence with more than 400 individuals." "From these Thouin appears as the center of a network of botanical correspondence wich stretched around the world, encompassing all the major botanical institutions in Europe, and involved a vast range of individuals from ambassadors, ministers, and foreign rulers to peasants and subgardeners". Emma C. Spary, *op. cit.*, p. 50 et 61.

CONCLUSION

Nous avons voulu mettre au jour dans ce mémoire deux importants dossiers de l'administration de Buffon au Jardin du Roi, soit la sécurité du domaine et la gestion des chantiers de construction au cours des années 1739 à 1788. Cet objet d'étude nous permet aussi de développer une meilleure compréhension de la vie quotidienne des employés et des ouvriers qui travaillent pour l'intendant. Nous avons consulté les différentes études qui présentent plusieurs indices à ce sujet, comme sur les différents acteurs qui assurent la surveillance au Jardin (Spary, Chappey), sur les publics qui fréquentent l'établissement du XVIe au XVIIIe siècle (Vézin, Laissus, Letouzey) ainsi que sur l'organisation du corps professoral et de l'intendance (Laissus). Toutefois, nous avons perçu dans différents fonds d'archives de nouveaux éléments qui viennent approfondir la question de la gestion de Buffon ainsi que des événements qui ponctuent la vie des travailleurs.

D'abord, nous sommes revenus sur des faits déjà connus de l'administration de Buffon, notamment son cheminement vers le poste d'intendant ainsi que sa position au sein d'un système de patronage reliant Louis XV et Louis XVI, les ministres du Trésor royal et de la Maison du Roi, le Directeur général des bâtiments ainsi que le lieutenant général de police au Jardin du Roi. Ces faits nous apparaissent essentiels dans la compréhension de la gestion de Buffon et de la façon dont il est arrivé à réaliser son grand projet pour le Jardin, soit d'en faire l'entrepôt de toutes les espèces végétales du monde. L'achat des nouveaux terrains pour l'agrandissement du domaine ont eu des conséquences sur l'administration de l'établissement et nous considérons que ce mémoire contribue à en faire la démonstration.

D'abord, nous avons vu que les différents publics ayant accès au domaine, soit les élites, les étudiants, les savants, les promeneurs ainsi que les artistes, pouvaient profiter de plusieurs services sur le domaine. À partir de 1778, alors que débutent les premiers embellissements du jardin, Buffon augmente l'offre de nourriture et de boissons aux visiteurs et fait aménager de nombreux sentiers, allées et tonnelles pour le plaisir des promeneurs, toujours grâce au travail dévoué et à la supervision du jardinier en chef. L'objectif de l'intendant est d'attirer différents publics qui ne sont pas uniquement intéressés par les cours de sciences naturelles, mais aussi par les collections du Cabinet du Roi ou tout simplement par la qualité de l'environnement qu'on retrouve dans le jardin botanique. Le Jardin du Roi a été exclu des différentes études sur les promenades et les sociabilités, alors qu'il est un lieu de divertissement et un espace vert urbain. Toutefois, les administrateurs ont beaucoup œuvré afin d'offrir un espace de rencontre et de loisir aux habitants du quartier de la place Maubert. Ainsi, le Jardin mériterait d'être étudié en tant que lieu de divertissement et en tant qu'espace vert urbain, ce qui viendrait enrichir les travaux sur les parcs et les paysages urbains. Il serait également très intéressant d'approfondir les recherches sur les relations entre les habitants du quartier de la place Maubert et les différents administrateurs, professeurs et savants du Jardin du Roi sous l'Ancien Régime.

Ensuite, nous avons démontré que Buffon et Thouin ont dû mettre en place de nombreuses stratégies afin d'assurer la sécurité du domaine, surtout à partir de 1778 alors que l'affluence de visiteurs s'accroît considérablement et lors des différents travaux de construction quand de nombreux ouvriers envahissent les chantiers. Nous avons observé que toutes les installations de sécurité, les patrouilles ainsi que le travail des portiers n'assurent pas le Jardin contre le vandalisme ou les vols. De plus, bien que ce soit des gens d'élite qui fréquentent le domaine, cela n'empêche pas les incidents et les dégradations. Jusqu'à la Révolution française et même au cours du XIX^e siècle, les autorités sont encore confrontées à des vols multipliés.

Enfin, la lecture et la comptabilisation du registre des dépenses de Thouin composent selon nous la plus grande originalité de cette enquête. Ce précieux registre de 757 pages manuscrites comporte des informations d'une richesse incroyable sur la gestion quotidienne et l'entretien de l'établissement et de son jardin. Grâce au travail minutieux et obstiné de Thouin qui a comptabilisé toutes les dépenses du Jardin de 1760 à 1790 en ajoutant à chacune des entrées des commentaires explicatifs, nous avons été instruits de l'ampleur de la tâche que représente l'administration de tous les bâtiments du domaine, des nombreuses plantations, ainsi que du personnel. Nous avons été en mesure de connaître les tâches répétées à chaque année par l'équipe régulière pour l'entretien du jardin et le bon fonctionnement des différents équipements (serres, puits, fourneaux). Ces informations nous renseignent sur la façon dont on gérait un jardin botanique au XVIII^e siècle, ce qui vient compléter les études sur les établissements scientifiques parisiens de l'époque, tels que l'Observatoire de Paris ou l'Académie des Sciences. Sur la question de la création d'un jardin botanique sous l'Ancien Régime, ce registre représente une source incontournable.

Sur la question des chantiers, nous avons tracé la chronologie des travaux menés sur le domaine, en insistant sur leur accélération à partir de 1782. Cette croissance s'explique selon nous par le fait que Buffon obtient à partir des années 1775 beaucoup plus de soutien du Trésor royal. Ses relations sont bien établies avec plusieurs ministres et le lieutenant général de police qui le soutiennent dans l'achat des terrains et ses nombreuses tractations avec l'Hôtel de Ville. Nous avons également offert quelques hypothèses sur la façon dont Buffon gérait l'embauche des entrepreneurs, soit par l'adjudication fictive, toutefois, cette question n'est pas totalement élucidée. Enfin, nous avons observé que Buffon engage majoritairement les mêmes ouvriers au cours des années 1782 à 1788, notamment grâce à l'octroi de plusieurs pourboires et indemnités qui lui assurent leur loyauté. Les matériaux utilisés dans la construction des bâtiments ne proviennent pas tous de Paris, mais aussi des

faubourgs environnants. Puisque le Jardin est éloigné du centre de la capitale il profite de la proximité de nombreuses carrières.

Ce mémoire aura enfin proposé quelques pistes qui considèrent le Jardin du Roi en tant qu'espace multipliant les fonctions académique, scientifique et récréative. Enfin, nous pensons que cet espace urbain original permettait aussi les échanges et les relations amicales. De fait, cette institution sous l'intendance de Buffon a accueilli de nombreux employés durant de longues années, devenant pour ainsi dire une microsociété au sein de la capitale. Enfin, cet espace a réuni des individus qui n'avaient pas le même niveau d'instruction et qui n'étaient pas issus des mêmes milieux socio-économiques. Cette proximité avec quelques-uns des plus grands savants du XVIIIe siècle a probablement permis à certains employés d'acquérir de nouvelles connaissances ou des savoirs scientifiques, mais nous ne pouvons que le supposer. Toutefois, il est certain que tous ces travailleurs ont contribué à l'épanouissement d'un des plus grands établissements scientifiques d'Europe.

ANNEXE A

JUSTAUCORPS DE GRANDE LIVRÉE, FIN XVIIIE SIÈCLE



© CHÂTEAUX DE VERSAILLES ET TRIANON

Justaucorps de grande livrée, vers 1770-1780, drap de laine bleu foncé, galons en passementerie de soie rouge et de lin crème, 103 x 48 x 15 cm. Versailles, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, V.2011.4³⁵⁸.

³⁵⁸ François Lafabrié, loc. cit.

ANNEXE B

LOIS DU JARDIN ROYAL DES PLANTES PUBLIÉES PAR GUY DE LA BROSSE, 1640

« Qu'aucun n'entre au Jardin avant les six heures ordonnées pour la Demonstration, & que le Demonstrateur & Principal jardinier y soient.

Que chacun y arrive à l'heure destinée, autrement ne seront reçeuz.

Qu'aucun n'y demeure apres la Demonstration faite, si ce n'est par la permission du Demonstrateur, & en la presence du Principal jardinier.

Que l'on ny entre en foule, mais de rang & paisiblement.

Qu'aucun ny entre avec longue vesture.

Que l'on ne vague point de costé ny d'autre, se tenant chacun attentif à la Demonstration sans s'eloigner de la Compagnie.

Que l'on ne traverse point sur les quarreaux, mais que l'on suive pas à pas le Demonstrateur.

Que l'on prenne garde à ne pas fouler & marcher sur les bordures.

Que l'on ne se courbe pas sur les plantes.

Qu'aucune ne cueille ny feuille, ny fleur, ny tige, ny graine.

Qu'aucun n'arrache de plante quelque petite qu'elle soit.

Qu'aucune ne fasse des questions pendant la Demonstration.

Qu'aucun n'attente rien contre la volonté du Demonstrateur.

Que chacun aye des Tablettes pour escrire ce qui sera enseigné.

Que chacun occupe ses yeux & ses aureilles, & donne trève à ses mains, si ce n'est pour escrire.

Et qui contreviendra à ces Justes Loix, soit reputé indigne d'abborder nos Parterres.

Que si quelqu'un est curieux d'aller è la Campagne pour y remarquer les Plantes, & pour repeter, & qu'il apporte des herbes qu'il ne cognoisse pas, ou qu'il ait oubliées, elles luy seront enseignées par le Demonstrateur³⁵⁹. »

³⁵⁹ Guy de la Brosse, op. cit., p. 36-38.

ANNEXE C

RÈGLEMENTS DE GUY CRESCENT FAGON, VERSAILLES, 6 JUILLET 1701 ET DE PIERRE CHIRAC, PARIS, 30 MAY 1718





DE PAR LE ROY.

Roy en ses Conseils d'Estat & Privé, Premier Medecin de Sa Majesté, & Surintendant du Jardin Royal des Plantes à Paris, sur ce qui Nous a esté representé que plusieurs des Ecoliers & autres frequentans l'Ecole des Plantes dudit Jardin, dans le temps des demonstrations, au lieu de suivre le Demonstrations, au lieu de suivre le Demonstrations.

demonstrations, au lieu de suivre le Demonstrateur, d'apprendre & d'écrire sous luy les noms des Plantes, s'écartent çà & là dans ladite École; y font du bruit, & empeschent ceux qui ont veritablement envie d'apprendre, d'entendre & d'écrire correctement les Leçons; marchent & sautent à travers les plates-bandes, ce qui en rompt tres-souvent les plantes. Que d'autres voulant se faire des Herbiers, usent de plusieurs ruses pour attraper des plantes. Qu'ils se baissent, les considerent, les touchent, les goutent, pour les mieux connoistre en apparence, maisen effer pour les couper, arracher ou en rectieillir les graines. Qu'ils s'attroupent plusieurs autour des Suisses & autres personnes commiles par Nous à la garde de l'Ecole, pour les amuser & cortempre par parole, argent, ou present pendant que d'un autre costé des gens qui leur sont affidez, coupent & emportent tout ce qu'ils peuvent. Comme il est du bien public d'arrester ces desordres qui causent la destruction des Plantes, Nous failons de tres expresses désenses à tous les Ecoliers & autres frequentant ladite Ecole, de s'éloigner du Demonstrateur pendant qu'il donne les Leçons; de faire nucun bruit qui puisse l'empescher de se faire entendre; de marcher ny de faute à travers les plates-bandes; toucher à aucunes plantes sous que que pretexte que ce soit, à peine d'estre chassez de ladite Ecole, & exclus pour toûjours de l'entré du Jardin Royal. Nous défendons fous de pareilles peines, aux Suisses & autres personnes par Nous commises à la garde des Plantes, de s'arrester à parles à auc in des frequentans ladite Ecole, de boire avec eux, & d'en rien recevoir. Enjoire ons au Maistre Jardinier, à son Eleve, & à ses garçons mesmes s'il en est betoin de demeurer dans l'Ecole pendant qu'elle est ouverte, tant pour la gardet conjoir rement avec les Suisses, que pour tenir la main à l'execution du present Reglem nt, s'ils ne veulent estre responsables des desordres qui pourroient arriver dans dite Ecole par la suite, & estre privez de leurs gages & appointemens ordina s. FAIT à Versailles le sixième jour de Juillet mil sept cens un.

PAA 13. De l'Imprimerie de la Veuve François Muprimer Imprimeur du Roy & de fon Parlement. 176



DE PAR LE ROY.

N

OUS PIERRE CHIRAC, Conseiller & Medecin de S.A.R. Monseigneur le Duc d'Orleans Regent, ancien Professeur Royal de l'Université de Medecine de Montpellier, & Intendant du Jardin Royal des Plantes à Paris, Sur ce qui Nous a esté representé que plusieurs des Ecoliers, & autres frequentant l'Ecole des Plantes dudit Jardin, dans le temps

des Démonstrations, au lieu de suivre le Démonstrateur, d'apprendre & d'écrite sous luy les noms des Plantes, s'écartent çà & là dans ladite Ecole; y sont du bruit, & empeschent ceux qui ont veritablement envie d'apprendre, d'entendre & d'écrite correctement les Leçons, marchent & sautent à travers les plates-bandes, ce qui en rompt tres-souvent les Plantes; Que à auc es vouant se faire des Herbiers, ment de plusieurs ruses pour attraper des Plantes; Qu'ils se baissent, les considerent, les touchent, les goustent, pour les mieux connoîstre en apparence, mais en este pour les couper, arracher ou en recueillir les graines; Qu'ils s'attroupent plusieurs autour des Suisses & autres personnes commises par Nous à la garde de l'Ecole, pour les amuser & corrompre par paroles, argent ou presens; pendant que d'un autre costé des gens qui leur sont affidez, coupent & emportent tout ce qu'ils pervent. Comme il est du bien public d'arrester ces desordres qui causent la destruction des Plantes, Nous saisons de tres-expresses désenses à tous les Ecolers, & autres frequent at la die Ecole, de s'éloigner du Démonstrateur pendant qu'il donne les Leçons; de marcher ny de saures les plates bandes; toucher à aucunes Plantes sous quelque prétexte que ce soit, certain pour toujours de l'entrée du Jardin, rous désendons sous de pareilles peines, aux Susses à autres personnes par les des plantes, de s'arrester à parler à aucun des frequentans la litte Ecole, de boire avec cux, & d'en sien s'est besoin, de demeurer dans l'Ecole pend nt u'elle est ouverte, tant pour la garder conjointement avec les Suisses, que pour ruit main à l'execution du present Reglement, s'ils neveulent estre responsables des les pour cointements ordinaires. Fast à Paris le 30 jour de Mayunil septicens s'airles.

ain do L p'House, and

ANNEXE D

CHAUFFAGE DU JARDIN DU ROI

Tableau 4.7 : Les tâches liées au chauffage des serres du Jardin du Roi de 1760 à 1788

Années	Nombre d'occurrences de la tâche « Sciage choix au chantier, transport et distribution de bois aux serres chaudes » par année
1760	4
1763	6
1764	4
1765	3
1766	3
1767	6
1768	5
1769	5
1770	6
1771	6
1772	2
1773	3
1774	4

1775	. 2
1776	5
1780	3
1781	0
1782	6
1783	10
1784	7
1785	7
1786	9
1787	7
1788	4

.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

Archives nationales de France:

Série AJ/15

Muséum national d'histoire naturelle, registre :

149. Dépenses de J. A. Thouin pour le Jardin du Roi. (1760-1794).

Jardin du Roi:

- 501 et 502. Édits et règlements (1618-1793). Surintendants du Jardin royal (1609-1718).
- 503 à 506. Finances du Jardin du Roi [revenus et dépenses] (1627-1793).
- 507. Intendants (1613-1793).
- 508 à 510. Enseignement, professeurs, démonstrateurs, gardes du Cabinet..., peintres. (1610-1793).
- 511. Voyages et missions (1595-1793), jardins et serres (1634-1793).
- 512. Cabinet et collections (1670-1713), ménageries (1711-1793).
- 513 et 514. Bâtiments et terrains. Police [1470] (1551-1793).

Muséum:

- 515 à 517. Organisation et administration. (1793-1929).
- 518 à 519. Police du Muséum. (1796-1932).
- 874. Comptabilité: états, factures, budgets. (1789-1923).

Maison du Roi:

Série O1

2124 à 2126. Jardin des plantes : actes royaux, mémoires, correspondance concernant les jardins du roi à Toulon et à Paris. XVII^e-XVIII^e s.

3517 à 3520. La livrée du roi.

Châtelet de Paris et prévoté d'Île-de-France :

Série Y

11717. Minutes du commissaire Convers Desormeaux, janvier-juin 1781.

Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle :

Ms. 882. Correspondance de Buffon et Thouin.

Buffon 7 à 61, Thouin 1 à 9.

Ms. 1273. Discours pour louverture du cours de botanique en 1758 prononcé au jardin royal des plantes par M^r. Gervaise docteur regent de la Faculté de Medecine de Paris chargé cette année de faire ce cours après la mort de Monsieur Antoine Jussieu, p. 1 à 8.

Ms. 3309. Affiches des cours des professeurs du Muséum.

Bibliothèque nationale de France :

Fonds Joly de Fleury, 269, dossier cadavres, non-folioté, non-paginé.

Manuscrits français, 6685, Siméon-Prosper Hardy, Mes loisirs, ou Journal d'événemens tels qu'ils parviennent à ma connoissance, années 1784-1787.

Sources imprimées

- BUFFON, Georges-Louis Leclerc, comte de, « Lettre XIX. A.M. Hellot, de l'Académie des Sciences, Montbard, 23 juillet 1739 », dans Correspondance inédite de Buffon, à laquelle ont été réunies les lettres publiées jusqu'à ce jour, tome 1, recueillie et annotée par M. Henri Nadault de Buffon, Paris, L. Hachette et Cie, 1860, p. 31-33.
- DE LA BRETONNE, Rétif, Les Nuits de Paris ou le Spectateur-nocturne, textes choisis et commentés par Michel Delon, Paris, Gallimard, 1986, 403 p.

- DE LA BROSSE, Guy, L'ouverture du Jardin royal de Paris, pour la Demonstration des Plantes Medicinales Par Guy de la Brosse, Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, Intendant du Jardin, & Demonstrateur de ses Plantes, suivant l'ordre de M^r Bouvard Sur-Intendant, Paris, Jacques Dugast, rue de la Bouclerie, 1640.
- DELEUZE, Joseph-Philippe-François Histoire et description du Muséum royal d'histoire naturelle, par M. Deleuze, tome 1, Paris, 1823, 720 p.
- RAITIÈRES, Anna, «Lettres à Buffon dans les «Registres de l'Ancien Régime » (1739-1788) », Histoire et nature, n° 17-18, 1981, p. 85-148.
- SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS, Nouvelles archives de l'art français: recueil de documents inédits, Paris, J. Baur Charavay Frères, 1878, p. 134-135
- THIÉRY, Luc, Guides des amateurs et étrangers à Paris ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue et de tout ce qu'elles contiennent de remarquable, Enrichie de Vues perspectives des principaux Monuments modernes, Tome second, Paris, 1787, 739 p.

Ouvrages de référence

- ACADÉMIE FRANÇAISE, Dictionnaire de l'Académie française, sixième édition tome second, Paris, Firmin-Didot Frères, 1835, p. 698.
- MARION, Marcel, Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles, Paris, A. et J. Picard, 1923, 564 p.

Études

Histoire du Jardin du Roi

- BARTHÉLÉMY, Guy, Les jardiniers du Roy, petite histoire du Jardin des plantes de Paris, Paris, Le Pélican, 1979, 295p.
- CHAPPEY, Jean-Luc, « Paysages urbains et ordre public. Regards sur les jardins du Muséum national d'histoire naturelle sous la Révolution », Le lieu et le moment. Mélanges en l'honneur d'Alain Cabantous, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, 12 p.

- LAISSUS, Yves, Le Muséum national d'histoire naturelle, Paris, Gallimard, 1995, 144 p.
- LETOUZEY, Yvonne, Le Jardin des Plantes. À la croisée des chemins avec André Thouin, 1747-1824, Paris, Éditions du Muséum national d'histoire naturelle, 1989, 678 p.
- SPARY, Emma C., Utopia's Garden: French Natural History from Old Regime to Revolution, Chicago, University of Chicago Press, 2002, 321 p.
- TORLAIS, Jean et Yves LAISSUS, « Le Collège Royal et le Jardin du Roi », dans Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle, (dir. René TATON), Paris, Hermann, 1964, p. 259-342.
- VÉZIN, Luc, Les artistes au Jardin des plantes, Paris, Herscher, 1990, 175 p.

Études sur Buffon

- BERTIN, Léon et al, *Buffon*, Paris, Éditions du Muséum national d'histoire naturelle, 1952, 244 p.
- FALLS, William P., « Buffon et l'agrandissement du Jardin du Roi à Paris », Archives du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, série 6, 10, 1933, 200 p.
- GASCAR, Pierre, Buffon, Paris, Gallimard, 1983, 267 p.
- GAYON, Jean (dir.), Buffon 88. Actes du Colloque international pour le bicentenaire de la mort de Buffon (Paris, Montbard, Dijon, 14-22 juin 1988), Paris, Édition de l'Institut Interdisciplinaire d'Études Épistémologiques, 1992, 771 p.
- ROGER, Jacques, Buffon, un philosophe au Jardin du Roi, Paris, Fayard, 1989, 645 p.

Histoire sociale, culturelle et scientifique

BELHOSTE, Bruno, « Un espace public d'enseignement aux marges de l'université. Les cours publics à Paris à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle », Les Universités dans la ville XVI^e-XVIII^e siècle, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 217-234.

- BELHOSTE, Bruno, Histoire de la science moderne, De la Renaissance aux Lumières, Malakoff, Armand Colin, 2016, 283p.
- BURSTIN, Haim, Une révolution à l'œuvre : le faubourg Saint-Marcel, (1789-1794), Paris, Champ Vallon, 2005, 923 p.
- DIETZ, Bettina, "Mobile Objects: The Space of Shells in Eighteenth-Century France", *The British Journal of History of Science*, vol. 39, n° 3, 2006, p. 363-382.
- GUICHARD, Charlotte, Les amateurs d'art à Paris dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Paris, Seyssel, 2008, 387 p.
- LAFABRIÉ, François, « L'habit de livrée dans la Maison civile du roi : entre prestige et servitude », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2011, http://crcv.revues.org/11373, (octobre 2016).
- LEMONNIER, Marie, Les amusements de l'esprit : réseaux sociaux, curiosité, plaisir et construction des savoirs à Paris au XVIII^e siècle, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 2013, 167 p.
- LICOPPE, Christian, « Théâtres de la preuve expérimentale en France au XVIII^e siècle : De la pertinence d'un lien entre sciences et sociabilités », *Le Bulletin de la S.H.M.C.*, n° 3-4, 1997, p. 29-35.
- LYNN, R. Michael, « Enlightenment in the Public Sphere: The Musée de Monsieur and Scientific Culture in Late-Eighteenth-Century Paris », *Eighteenth-Century Studies*, vol. 32, n°4, 1999, p. 463-476.
- LYNN, R. Michael, *Popular science and public opinion in eighteenth-century France*, Manchester, Manchester University Press, 2006, 177 p.
- MANDRESSI, Rafael, Le regard de l'anatomiste. Dissections et invention du corps en Occident, Paris, Seuil, 2003, 338 p.
- MARTIN, Dominique, « Chapitre II : La ville à vol d'oiseau ; construire du social, construire de l'urbain », Du quidam au particulier : écriture policière, sociabilités urbaines et imaginaire social dans le quartier de la Place Maubert, 1764-1774, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2016, p. 44-85.
- MASSEAU, Didier, L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIIIe siècle, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 172 p.

- MILLIOT, Vincent et Gilles CHABAUD, « Sciences et sociabilités. XVI^e-XX^e siècles », *Bulletin de la S.H.M.C.*, n° 3/4, 1997, p. 1-10.
- PERKINS, John, "Chemistry Courses, the Parisian Chemical World and the Chemical Revolution, 1770-1790", *Ambix*, n° 1, 2010, p. 27-47.
- REGOURD, François, « Capitale savante, capitale coloniale: sciences et savoirs coloniaux à Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles », Revue d'histoire moderne et contemporaine, n° 55-2, 2008, p. 121-151.
- ROCHE, Daniel, Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au XVIII^e siècle, Paris, Aubier, 1981, 286 p.
- ROCHE, Daniel, La culture des apparences. Une histoire du vêtement (XVII^e-XVIII^e siècle), Paris, Fayard, 1989, 564 p.
- ROCHE, Daniel, Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles XVII^e-XIX^e siècle, Paris, Fayard, 1997, 329 p.
- ROMANO, Antonella et Stéphane VAN DAMME, « Sciences et villes-mondes, XVI^e-XVIII^e siècles. Penser les savoirs au large (XVI^e-XVIII^e siècles) », Revue d'histoire moderne et contemporaine, n° 55-2, 2008 p. 7-18.
- TATON, René, Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII^e siècle, Paris, Hermann, 1964, 778 p.
- TURCOT, Laurent, Le promeneur à Paris au XVIII^e siècle, Paris, Gallimard, 2007, 426 p.
- VAN DAMME, Stéphane, À toutes voiles vers la vérité. Une autre histoire de la philosophie au temps des Lumières, Paris, Seuil, 2014, 386 p.
- VAN DAMME, Stéphane, (dir.), Histoire des sciences et des savoirs, volume 1, De la Renaissance aux Lumières, Paris, Seuil, 2015, 491 p.

Histoire de la construction et des ouvriers

CARBONNIER, Youri, «Le déroulement d'un chantier parisien sous l'Ancien Régime : le dégagement des ponts et des quais », *Histoire urbaine*, n° 43, 2015, p. 71-97.

- CARVAIS, Robert, « Mesurer le bâti parisien à l'époque moderne. Les enjeux juridiques et surtout économiques du toisé », *Histoire urbaine*, n° 43, 2015, p. 31-53.
- CONDETTE-MARCANT, Anne-Sophie, Bâtir une généralité. Le droit des travaux publics dans la généralité d'Amiens au XVIII^e siècle, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique. Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 661 p.
- GUINI-SKLIAR, Ania, « Les carrières parisiennes aux frontières de la ville et de la campagne », *Histoire urbaine*, n° 8, 2003, p. 41-56.
- KAPLAN, Steven L., La fin des corporations, Paris, Fayard, 2001, 740 p.
- LE ROUX, Thomas, « Chantiers et matériaux de construction à Paris à la fin de l'Ancien Régime : un espace urbain sous tension », *Histoire urbaine*, n° 43, 2015, p. 99-113.
- MÉNÉTRA, Jacques-Louis, Compagnon vitrier au XVIII^e siècle, Journal de ma vie, Daniel Roche [éd.], Paris, Albin Michel [2^e éd.], 1998, 429 p.
- MONNIER, François, Les marchés de travaux publics dans la généralité de Paris au 18^e siècle, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1984, 434 p.
- POTOFSKY, Allan, Construction Paris in the Age of Revolution, New York, Palgrave Macmillan, 2009, 345 p.

Histoire de la police et de l'armée

- CHAGNIOT, Jean, Paris et l'armée au XVIII^e siècle, étude politique et sociale, Paris, Economica, 1985, 678 p.
- COUTURE, Rachel, « Inspirer la crainte, le respect et l'amour du public » : les inspecteurs de police parisiens, 1740-1789, volume I, Thèse (histoire), Montréal, 2013, 505 p.
- MILLIOT, Vincent, « Saisir l'espace urbain : mobilité des commissaires et contrôle des quartiers de police à Paris au XVIIIe siècle », Revue d'histoire moderne et contemporaine, n° 50-1, 2003, p. 54-80.
- MILLIOT, Vicent, Un policier des Lumières suivi de Mémoires de J.C.P. Lenoir ancien lieutenant général de police de Paris écrits en pays étrangers dans les années 1790 et suivantes, Paris, Champ Vallon, 2011, 1141 p.

Histoire économique de la France

- KAPLAN, L. Steven, Le complot de famine : histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle, Paris, Armand Colin et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1982, 77 p.
- LABROUSSE, Ernest, Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle, Tome II Les prix (fin), les revenus, Paris, Gordon and Breach Sience Publishers S.A., 1933 (réed. 1984), 695 p.
- LABROUSSE, Ernest, La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution, Paris, Presses Universitaires de France, 1944 (réed. 1990), 664 p.

Histoire administrative

ASTAING Antoine, Jean GAY et LORMANT François, Histoire de l'administration de la ville de Paris et études diverses sur l'organisation municipale en France, avant et après la Révolution, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2011, 577 p.